

Crime organisé: Rémillard témoignera

par Bernard MORRIER

L'ex-maire de Ville Jacques-Cartier, Léo-Aldéo Rémillard, et un ancien membre d'une maison de jeu de la Rive sud, Louis-Gabriel Desrosiers, seront les deux prochains témoins à être entendus, lors de la reprise, mardi prochain, des audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

D'une part, on se rappellera que le nom de Rémillard avait surgi à deux occasions déjà depuis le début des travaux de la CECO, le 1er février 1973.

Une première fois, le 27 mars de l'an dernier, l'ex-cabaretier Vincenzo "Jimmy" Soccio (maintenant emprisonné pour un an pour outrage aux commissaires) avait soutenu que, le 4 mai 1972, lui-même, Jean-Guy Charrier, alors maire de Lachine, Giuseppe (Pep) Cotroni, un avocat non identifié et Rémillard s'étaient rencontrés pour discuter d'un projet de contrat d'incinération des vidanges qui, réparti sur une période de 20 ans, aurait pu atteindre la somme de \$100 millions. Au dire de Soccio, trois municipalités qu'il n'avait pas nommées auraient été intéressées à cette affaire.

C'est la firme Tempo Realities, où Soccio était vice-président, qui aurait été approchée par un dénommé Sallardi pour vendre les incinérateurs fabriqués en Italie. Mais rien n'avait marché.

Par ailleurs, le nom de Rémillard refaisait surface une deuxième fois quand Desrosiers, le 1er avril dernier, avait déclaré à la CECO qu'au printemps de 1971, il avait communiqué avec l'ancien maire de Ville Jacques-Cartier pour joindre un dénommé Michel Delisle qui, lui, aurait été en mesure d'aider Frank Dasti qui se cherchait un nouvel endroit pour poursuivre les activités du Victoria Sporting Club, alors fermé par la Sûreté du Québec.

Dasti, que les commissaires ont tenté d'interroger sans succès, mardi à New York, où il est emprisonné pour 26 ans pour une affaire de drogues, était alors gérant du Victoria.

Voir REMILLARD, page A 6



Laure Cloutier-Mesly, la soeur du ministre de l'Éducation du Québec, M. François Cloutier, était parmi les neuf femmes qui sont allées protester hier contre le bill 22 à l'Assemblée nationale, en s'enchaînant aux chaises de la salle où une commission parlementaire poursuit l'étude du projet de loi. Cette manifestation a obligé les députés à suspendre leurs travaux pendant une heure.

Neuf femmes enchaînées bloquent le gouvernement

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un groupe de neuf femmes farouchement opposées au projet de loi 22, qui avaient été assez astucieuses pour s'enchaîner une main à leur siège, ont réussi hier à paralyser les travaux de la commission parlementaire de l'Éducation réunie pour étudier, article par article, le controversé projet de loi.

Comble de l'humiliation pour le parain du bill, le ministre François Cloutier, une de ses propres soeurs, Mme Laure Cloutier-Nesley, était au nombre des femmes contestatrices. Déjà, le même ministre avait vu, lors des dernières élections, une autre de ses soeurs, Mme Lise Cloutier-Trochu, s'opposer à lui sur la place publique en se présentant comme candidate du Parti québécois dans Outremont.

A l'instar de la jeune aveugle Paule Evrard qui, plus tôt cette année, avait interpellé l'Assemblée nationale du haut des galeries du public, les neuf femmes qui sont venues hier manifester de façon spectaculaire leur opposition au projet de loi 22 ont pris tout le monde par surprise.

Alors que personne n'avait noté que celles-ci s'étaient enchaînées à leur siège (à l'aide d'une chaîne cadenas-tée), elles se sont fait entendre pour la première fois en applaudissant bruyamment une verte sermoine que le député Robert Burns venait de servir au ministre Denis Hardy, peu après trois heures de l'après-midi. C'est là que le bal a commencé.

"A bas le bill 22", se sont-elles mises à scander avant que celle qui semblait le leader du groupe, Mme Solange Léonard, n'ajoute: "C'est la grande mobilisation des femmes du Québec qui s'oppose au bill 22. Vous allez nous entendre de force parce que nous sommes enchaînées à nos fauteuils."

(Mme Léonard, doit-on rappeler, s'est illustrée sur la place publique, il n'y a pas longtemps, par le rôle important qu'elle a joué dans le conflit scolaire de Laval et, plus récemment encore, en se faisant refuser d'être entendue personnellement devant la commission parlementaire sur le bill 22, alors que celle-ci entendait les mémoires de certains organismes.)

L'intervention inattendue a aussitôt amené le président de la commission, M. Michel Gratton, à décréter un ajournement de dix minutes et ordonner l'évacuation du public.

Mais voilà que l'ajournement dura plus d'une heure... et les femmes enchaînées sont demeurées intraitables devant les supplications désespérées des agents de sécurité de l'Assemblée nationale.

Médusés devant cette situation, les députés libéraux tentaient de chasser leur air de dépit en s'échangeant des blagues dans le genre: "Ce ne sont pas des femmes libérées puisqu'elles sont enchaînées."

Les péquistes, de leur côté, cachaient à peine leur satisfaction devant cet appui inattendu au "filibus" aussi.

Voir FEMMES, page A 6

AUJOURD'HUI



photo Michel Gravel, LA PRESSE

En Inde, les bijoux précieux ornent les oreilles, le nez, le cou, la ceinture, les poignets, les pieds des femmes. Au pavillon indien de Terre des Hommes, Lily Tasso a rencontré la directrice qui l'a initiée aux trésors de son pays.

— page A 13

Le gouvernement québécois achète Volcano et Forano

— page B 10

Un sculpteur accuse le Centre culturel de Longueuil de vandalisme

— page C 2

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 1
Bandes dessinées: C 6
Cinéma: C 4 et C 5
Décès, naissances, etc.: D 15 et D 16
Économie: B 8 à B 10
Editorial: A 4
Étes-vous observateur?: C 6
Horoscope: A 14
Informations étrangères: D 1
Les maux de notre langue: B 11
Loisirs et Récréation: C 6
Médécins d'aujourd'hui: A 12
Mon Oeil sur Montréal: A 12
"Mot-mystère": C 6
Mots croisés: D 5
Petites annonces: C 10 et C 11
D 2 à D 15
Plaisance: D 12
Radio et télévision: C 5
Sports: B 1 à B 7
ULTIMATUM: D 3
Vivre aujourd'hui: A 12 à A 14

Les pompiers ne pouvaient secourir le jeune Meunier

par Jacques GAGNON

Il était impossible aux pompiers et aux policiers de faire plus pour sauver la vie du petit René Meunier, 10 ans, qui a péri dans l'incendie de hangars, le 27 juin dernier, à l'arrière du 3369 rue Drolet, à Montréal.

Le commissaire aux incendies John McDougall est arrivé à cette conclusion, hier midi, après avoir tenu une enquête pour déterminer la cause de cet incendie survenu pendant que les pompiers exerçaient des pressions pour obtenir le droit de renégocier leurs salaires.

Quant à l'incendie lui-même, il a déterminé qu'il était accidentel, précisant par contre que la cause exacte en restait inconnue.

La question, à savoir si pompiers et policiers auraient pu faire plus, le commissaire McDougall l'a posée directement à M. Gilles Meunier, le père de la victime.

"Ils ont fait leur possible"

Après un moment d'hésitation, il a répondu: "Je sais qu'en arrière, ils ont fait leur possible".

Au moment de l'incendie, M. Meunier rendait visite à sa belle-mère et à sa belle-soeur, en compagnie de sa famille. C'est son neveu Mario Paquin, âgé de neuf ans, qui est venu lui dire que son fils était pris dans le feu.

Lorsqu'il est sorti, les pompiers et les policiers étaient déjà sur les lieux et M. Meunier lui-même a avoué qu'il n'était pas possible de pénétrer dans le hangar parce que les flammes étaient trop intenses.

Les hangars, qui s'élevaient sur trois étages, comme la maison, étaient reliés aux balcons arrière par des passerelles. Il était aussi possible d'y accéder par un escalier intérieur.

Pour sortir la bicyclette!

L'enfant Meunier s'est fait coincer par les flammes au deuxième étage en tentant de sortir la bicyclette de son cousin, après le début de l'incendie.

Le petit Mario Paquin, les coudes appuyés sur la table réservée aux avocats, a expliqué au commissaire avoir entendu son cousin crier "au secours!".

"J'ai essayé d'y poigner le poignet... j'étais pas capable", a-t-il raconté.

"Avez-vous joué avec des allumettes", lui a demandé M. McDougall? Et l'enfant de répondre "non".

Romeo Meunier, âgé de huit ans, a également tenté de secourir son frère. "Je lui ai donné la main et il est tombé à côté du bicycle", a-t-il dit.

Les deux cousins s'entendent pour dire qu'ils n'ont pas joué dans les hangars avant le début de l'incendie. Par contre, ils n'ont vu personne

Voir POMPIERS, page A 6

Le ravisseur tue ses deux otages

d'après PA, UPI et Reuter

MIAMI — Un homme armé d'un fusil mitrailleur a enlevé, hier, un riche industriel de Miami et son épouse, M. et Mme Sydney Gans, et il a obligé M. Gans à retirer \$50,000 d'une banque, mais quand il s'est aperçu que la police le filait, il a dirigé son automobile vers une région boisée au sud-ouest de la ville, où il a mitraillé ses deux otages.

Une battue organisée immédiatement par quelque 200 policiers et agents du FBI vêtus de gilets pare-balles et munis de gaz paralysant a permis, six heures plus tard, la capture de l'individu, qui s'était embourbé dans un marécage en tentant de fuir à pied, les billets de banque enfouis sous sa chemise.

Le suspect a été identifié comme Thomas Knight, un Noir de 23 ans, qui était employé dans une firme spécialisée dans la fabrication de sacs de papier appartenant à M. Gans. Deux accusations de meurtre ont été portées contre lui peu après.

Selon la police, le suspect avait fait irruption hier matin dans les bureaux de M. Gans, 64 ans, au siège du Sydney Bag and Paper Co., et sous la

ture de l'individu, qui s'était embourbé dans un marécage en tentant de fuir à pied, les billets de banque enfouis sous sa chemise.

Mais même cette baisse pourrait être atténuée par des hausses de coûts, disent-ils.

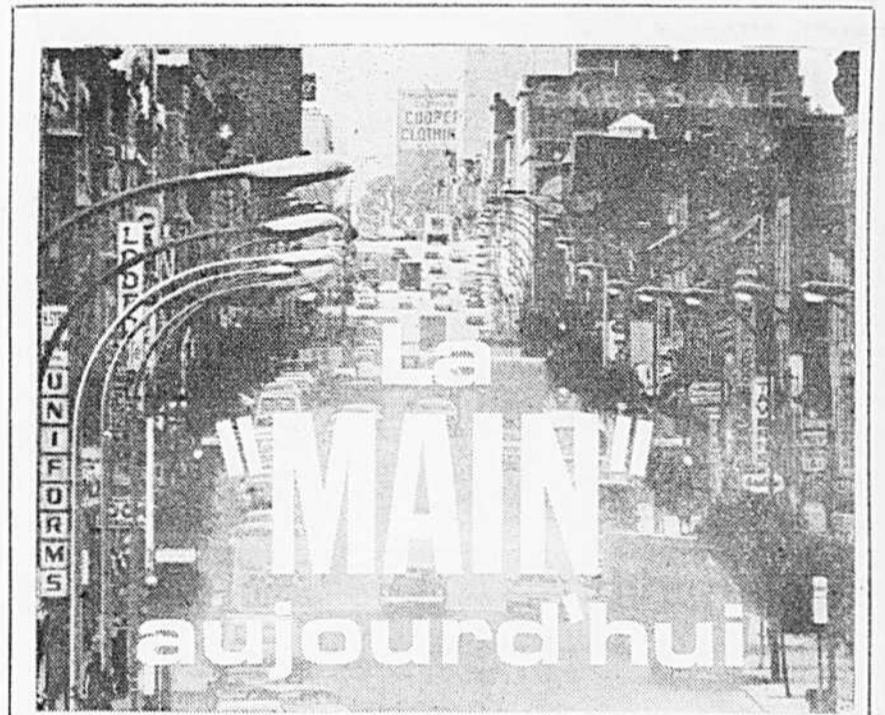
Des hausses de coût de cinq à dix pour cent ont été annoncées par des manufacturiers de chaussures récemment.

Bien qu'Ottawa ait déclaré que le ministère de la Consommation et des Corporations verrait à ce que les ré-

ductions de prix soient transmises au consommateur, plusieurs détaillants sont d'avis que les hausses de coûts réduiront de beaucoup les économies que la décision d'Ottawa aurait pu apporter aux Canadiens.

Un exemple type montre que les Canadiens pourraient bénéficier d'une économie d'au moins 12 p. cent si les manufacturiers ne haussent pas indûment leurs prix de vente de base et si les détaillants ne haussent pas leurs marges bénéficiaires pour mettre dans leurs poches ce que la suppression de la taxe de vente devrait épargner aux consommateurs.

Pour plus de détail, voir page B-8.



Une bataille pénible contre l'envahisseur

par Christiane BERTHIAUME

Dernier tronçon de la Main, le même sort attend la rue Saint-Laurent entre Mont-Royal et Sherbrooke qu'entre Sainte-Catherine et Viger: une vie terne.

A moins que... Au Centre communautaire, on est à mettre sur pied une coopérative pour lutter contre l'envahissement des immeubles à plusieurs étages.

Le tout s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé "Save The Main". L'été dernier, cet organisme avançait l'idée d'un mail sur la rue Saint-Laurent pour sauver les petits marchands. Le système de taxation, basé sur la superficie des terrains et non sur le profit, est trop élevé. Beaucoup de petits marchands ferment leurs portes pour cette raison. On essaie également de créer une association de marchands qui mettraient en commun certaines utilités pour les avoir à meilleur prix: l'achat d'aliments dans le gros, la publicité, etc... Mais on ne brise pas facilement l'individualisme des communautés et on tisse difficilement des liens entre les ghettos. Ce projet est encore en suspens tandis qu'un autre naît: une coopérative d'habitations.

C'est surtout avec les Portugais que le Centre communautaire tente de mettre sur pied cette coopérative parce qu'ils sont les seuls à montrer une volonté plus manifeste d'enracinement. Plus assimilés à la communauté francophone que les Hongrois, Polonais et autres qui

sont anglicisés, ils semblent davantage vouloir s'installer dans les quartiers autour de la rue Saint-Laurent. Ils achètent des maisons, renouvellent, louent parfois et demeurent aussi.

Bob Stanley est à l'origine de cette idée. Il est jeune, vivant, plein d'enthousiasme et architecte. Il travaille à mettre sur pied ce projet de coopérative, possible en utilisant les fonds disponibles à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour les corporations sans but lucratif.

Il est à la recherche de propriétaires pour former cette coopérative.

À l'ouest de la rue Saint-Laurent, le coût d'une maison peut varier entre \$10,000 et \$15,000; à l'est, entre \$3,000 et \$4,000. La rénovation pour un appartement de six pièces peut revenir entre \$7,000 et \$8,000.

Les chances de trouver des propriétaires qui veulent former une coopérative sont plus nombreuses, selon Bob Stanley, du côté des immigrants, et des Portugais puisqu'ils sont en plus grand nombre que des francophones ou anglophones. "Ces derniers sont désabusés, désillusionnés, explique-t-il, alors que les immigrants sont pleins d'enthousiasme. Ils arrivent dans un nouveau pays et tous les espoirs leur sont permis."

"Ils doivent être très convaincus parce que les rénovations sont souvent très importantes. La maison n'est la plupart du temps qu'une

Voir BATAILLE, page A 6

Le PQ veut faire entendre un expert pour vérifier la constitutionnalité du bill 22

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

d'étudier la constitutionnalité de ce projet de loi.

Le député Claude Charron, qui a formulé cette demande, l'a justifiée en se référant aux propos tenus la veille par le premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau, lequel a révélé avoir lui-même demandé à des experts de scruter la constitutionnalité de cette loi.

On l'aura compris, la commission parlementaire sur le bill 22 n'a pas

encore entrepris, hier, l'étude du premier des 130 articles de ce projet de loi.

Deux motions

La séance d'hier, d'abord perturbée puis finalement ajournée prématurément à la suite d'une manifestation de neuf femmes qui s'étaient enchaînées à leurs chaises, avait avant cet incident été consacrée à l'étude de deux motions présentées par le Parti québécois.

La première était venue du chef parlementaire de cette formation, M. Jacques-Yvan Morin, qui avait demandé que l'étude du projet de loi soit reportée... après l'ajournement d'été.

Avouant qu'il présentait cette motion sans trop d'espoir, M. Morin avait argumenté à son appui que le moment n'était psychologiquement pas propice à une telle discussion, que les règlements qui accompagneront cette loi ne sont pas encore rédigés et que certains mettaient en doute la constitutionnalité de la loi.

On l'aura facilement deviné, les ministériels ont eu tôt fait de défaire cette motion. Quant à la deuxième motion, celle présentée par le député Claude Charron, ce dernier a tout juste eu le temps de la défendre avant que la séance ne soit perturbée et ajournée en raison de la manifestation des femmes.

Telle que présentée, la motion du

député de Saint-Jacques demandait la convocation de M. McWhinney pour entendre les vues de celui-ci sur la constitutionnalité du projet de loi 22.

Présentant peut-être que cette motion risquait d'être suivie d'autres motions semblables, avec lesquelles le PQ aurait pu demander à entendre tel ou tel spécialiste, le président Michel Gratton a fait modifier la motion en retranchant le nom de M. McWhinney de façon à ce que la commission ne se prononce que sur le principe d'entendre des témoins.

Conséquence directe de cette modification, l'opposition ne pourra plus, si elle est rejetée, demander l'audition de tel ou tel autre expert. Limitant ainsi d'autant ses possibilités d'alerter son filibuster.

Se résignant avec peine à cette décision, M. Charron a quand même entrepris de la défendre.

Et il a soutenu que la commission avait besoin, après avoir entendu les mémoires de divers organismes, d'entendre l'opinion des spécialistes, notamment M. McWhinney, lequel « a déjà souligné au gouvernement (du Québec) la possibilité de modifier l'article 133 de la constitution de son propre chef ».

D'autant plus, a-t-il dit, que « la majorité anglaise du Canada a laissé entendre par son gouvernement et son premier ministre, hier, qu'elle étudiait la possibilité très réelle de désavouer une loi qu'un Parlement québécois au-

rait votée pour assurer sa sécurité culturelle ».

« Qui contestera, a-t-il demandé, qu'à la suite de l'annonce faite hier par le premier ministre de la majorité anglaise du pays, que nous vivons dans un régime où n'importe quelle loi de cette province peut être désavouée et annulée par une décision d'un gouvernement étranger ? »

« Faisons donc venir M. McWhinney, cet expert anglophone que tout le monde reconnaît, qui a participé aux travaux de la Commission Gendron, et demandons-lui de nous aider à faire en sorte que notre loi soit à tout le moins étanche et ne donne pas trop prise à la majorité anglaise... »

« C'est pour éviter le ridicule et, encore une fois, l'humiliation des Québécois que je propose simplement à ce Parlement et à cette Assemblée nationale de nous préparer à nous défendre », a conclu M. Charron.

La séance d'hier ayant été ajournée prématurément, ce n'est qu'aujourd'hui que l'on entendra la réponse à cette rhétorique. Ce que l'on sait déjà, cependant, c'est que M. McWhinney est actuellement en Angleterre pour quelques semaines.

Incidemment, toujours à cause des circonstances que l'on sait, le ministre François Cloutier n'a pas déposé hier, tel que prévu, ses amendements au bill 22 ni les « grandes lignes » de la réglementation qu'il entend joindre à la loi.

en bref

Trudeau se ravise

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier que l'ouverture du 30e Parlement fédéral se ferait le 30 septembre, plutôt que le 26.

Un porte-parole de son bureau a expliqué qu'après avoir choisi le 26 septembre comme date d'ouverture, et l'avoir annoncé publiquement mardi dernier après la première réunion de son cabinet depuis l'élection récente, M. Trudeau s'est rappelé que le 26 septembre coïncidait avec le Yom Kippur, une importante fête hébraïque. On s'est donc rabattu sur le 30, un lundi.

On n'aurait pas pu rapprocher la date, à cause d'engagements antérieurs, notamment la réunion des ministres des Finances du Commonwealth, à Ottawa.

Boisvert est battu

DRUMMONDVILLE — Le Crédit social a perdu tout espoir de demeurer un « parti reconnu », hier, après le dépouillement judiciaire des bulletins de vote dans la circonscription de Drummond.

La majorité de M. Yvon Pinard, qui était de 11 voix, est en effet passée à 13, sur son adversaire créditiste, M. Jean-Marie Boisvert.

Le député libéral a recueilli 15,561 votes. 1,681 bulletins ont été rejetés.

Hausse injustifiée

QUEBEC — Des mesures seront prises contre la compagnie Travers Matane-Godbout Inc., s'il est vrai qu'elle a augmenté ses tarifs sans en avoir obtenu la permission de la Commission des Transports, a déclaré hier en Chambre le ministre des Transports.

M. Raymond Mailloux répondait aux questions de M. Lucien Lessard (PQ-Saguenay), qui avait affirmé que la compagnie avait augmenté ses tarifs de 25 p. cent, alors que sa demande à la Commission des Transports n'a pas encore été approuvée.

Le ministre a ajouté que, au sujet du mauvais service que donnerait cette compagnie, son ministère a commencé depuis quelques semaines une enquête et une évaluation de l'entreprise. Il a promis d'en discuter lors du débat en deuxième lecture du projet de loi sur les traversiers.

Jugement rendu contre Irving

FREDERICTON — Le juge Albany M. Robichaud, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, a ordonné hier aux intérêts Irving, de Saint-Jean, de vendre leurs deux journaux quotidiens de Moncton, The Times et The Transcript.

Ce jugement fait suite à la condamnation, en janvier dernier, de quatre compagnies Irving accusées de former un monopole de quotidiens de langue anglaise au Nouveau-Brunswick. Des amendes au total de \$150,000 avaient été imposées alors. Mais un appel a été interjeté, qui doit être entendu cet automne seulement.

Le jugement d'hier, qui couvre cinq feuillets, défend la continuation ou la répétition du monopole et ordonne la vente des journaux de Moncton dans les 12 mois après le jugement de la cour d'appel, s'il y a recours à ce tribunal.

D'autre part, le nom et l'adresse de l'acheteur proposé, ainsi que les détails des conditions de vente doivent être soumis à un agent du gouvernement fédéral avant tout transfert projeté.

Dans un long préambule à son jugement, le juge Robichaud déclare qu'il ordonne la vente des deux quotidiens de Moncton parce qu'ils ont été achetés par la famille Irving, une fois que les quotidiens de Saint-Jean eussent déjà été acquis.

« Voilà quand et où les délits de monopole ont été commis », a souligné le juge.

En même temps, il a rejeté la proposition de la Couronne voulant que la famille Irving vende, par ordre de la Cour, les quotidiens de Saint-Jean, The Telegraph-Journal et The Times Globe, les deux journaux qui ont le plus fort tirage au Nouveau-Brunswick.

Van Horne en cour

FREDERICTON — C'est le 24 juillet que doit comparaître en cour, accusé de conspiration, M. J.C. Van Horne, ancien ministre du tourisme au Nouveau-Brunswick.

Un mandat de comparaître lui a été remis à la suite de la présentation de renseignements nouveaux par la Couronne, au début de la semaine.

Au début, M. Van Horne était accusé de conspiration pour accepter des récompenses ou des avantages en retour de sa coopération, son aide ou son influence, de concert avec M. J.-Yvon Arseneau, son ancien associé en droit, accusé de conspiration pour offrir des récompenses ou des avantages.

La Couronne a retiré ses accusations originales et a présenté deux accusations séparées qui permettront de faire saïr des procès séparés aux deux accusés.

Springate et Ciaccia sont maintenant isolés

QUEBEC (PC) — Harcelés par les sarcasmes des ministériels, les deux députés libéraux récalcitrants au projet de loi linguistique devront attendre jusqu'à mardi ou mercredi prochain avant de connaître leur sort.

Les deux députés anglophones de Montréal, passablement nerveux et maintenant isolés de leurs confrères, MM. George Springate (Sainte-Anne) et John Ciaccia (Mont-Royal) qui ont voté lundi dernier contre l'adoption du principe même de ce projet de loi en deuxième lecture, devront donc attendre jusqu'à la semaine prochaine avant de connaître le sort qui leur est réservé par leurs collègues.

Pour illustrer un peu ce que les deux députés libéraux doivent subir, hier au Café du parlement, le député libéral de Vanier, M. Fernand Dufour, a lancé à M. Springate: « George, tu as besoin de te faire soigner. Je connais un bon médecin pour toi ».

Sanctions

Par ailleurs, le premier ministre Robert Bourassa, au cours d'une conversation téléphonique, a refusé hier de se prononcer sur la nature des sanctions qui pourraient être prises contre les deux députés.

Il a dit préférer attendre la réunion du caucus, en notant qu'il pouvait y avoir plusieurs formes de sanctions. Il n'a pas non plus écarté la possibilité que les deux députés puissent être expulsés des rangs du Parti libéral.

Incompréhension

Depuis le geste dramatique posé par MM. Springate et Ciaccia lundi à l'Assemblée nationale, on a pu déceler au sein de la députation libérale, particulièrement du côté anglophone, une

certaine incompréhension pour ne pas dire de l'hostilité, à ce que plusieurs qualifient « d'un entêtement, purement et simplement ».

C'est ainsi que le ministre des Institutions financières, M. William Tettey (Notre-dame-de-Grâce), Glen Brown (Brome-Missisquoi), Kenneth Fraser (Huntingdon) et Harry Blank (Saint-Louis) ne semblent pas prêter du tout l'attitude affichée par leurs deux collègues anglophones, bien qu'ils soient très discrets dans leurs commentaires à ce sujet.

On sait que ces trois derniers, particulièrement, après avoir affiché une certaine réserve à l'endroit du projet de loi, ont finalement regagné les rangs du parti et se sont prononcés en sa faveur.

Sauver leur tête

Par ailleurs, certains observateurs estiment que MM. Springate et Ciaccia ont la possibilité « de sauver leur tête » en promettant au caucus de voter en faveur du projet de loi lors de son adoption en troisième lecture.

D'autres estiment, cependant, que si les deux députés veulent être logiques avec eux-mêmes et « continuer à voter selon leur conscience » comme ils ont expliqué leur geste de lundi soir, ils ne pourront voter pour la loi en troisième lecture, même si des amendements y sont apportés, alors qu'ils se sont prononcés contre le principe même de cette législation en deuxième lecture.

D'autre part, le premier ministre Robert Bourassa, s'il veut également être logique avec lui-même et faire respecter son autorité au sein du parti, n'a pas le choix, et il doit chasser les deux récalcitrants, soutiennent les observateurs.

Un professeur favorise le régime linguistique belge

par Cyrille FELTEAU

Evincé par la commission parlementaire qui étudiait le Bill 22 à Québec, un professeur de mathématiques de l'Université d'Ottawa, le Dr Charles Castonguay, a dénoncé hier à Montréal au cours d'une conférence de presse ce projet de loi qui, selon lui, concourra à l'anglicisation progressive du Québec, déjà en marche depuis une vingtaine d'années. Se fondant sur une analyse des statistiques du recensement canadien de 1971, M. Castonguay affirme que la mise en application du projet de loi No 22 n'empêchera pas, bien au contraire, le glissement du français et sa débâcle dans le reste du Canada.

« Les sondages montrent que la plupart des Québécois ne sentent pas encore, ou ne veulent pas sentir, le recul du français au Québec », dit-il. M. Cloutier a préféré tabler sur cette ignorance, l'entretenir même. C'est un jeu dangereux.

M. Castonguay, qui s'adressait aux représentants de la presse au Monument National sous les auspices du mouvement « Québec français », déclara que « suite à l'urbanisation, l'explosion des mass media, l'ouverture religieuse et le reste, le dernier recensement montre qu'à l'extérieur du Québec et de l'Acadie, la moitié des jeunes francophones, parvenus à l'âge adulte, abandonnent l'usage du français en famille et s'anglicisent. MM. Trudeau et Pelletier n'en parlent pas », ajoute-t-il.

S'appuyant toujours sur les données du recensement de 1971, le Dr Castonguay affirme que ces bouleversements culturels n'ont pas épargné le Québec. Par exemple, déjà en 1971, plus de 60 p. 100 des jeunes Italiens de Montréal préféraient parler anglais à la maison, renversant l'ancienne tendance francisante de leurs aînés.

Car le recul du français au Québec se manifeste chez les francophones eux-mêmes. Il y avait en 1971 autant de francophones anglicisés au Québec que d'immigrants anglicisés, soit 75,000. En tout et pour tout, la minorité anglaise du Québec a recruté par assimilation des immigrants et des francophones un total de 100,000 nouveaux effectifs. Le groupe français, grâce à un recrutement suffisant auprès des anglophones et des immigrants, a réussi tout juste à rester stable. Pas besoin d'être un Einstein en théorie de la relativité, de dire M. Castonguay, pour savoir que dans ces conditions, rester stable, c'est reculer!

Dans le passé, ajoute le professeur d'Ottawa, « un prodigieux taux de natalité compensait pour la faiblesse du français dans le monde des relations adultes. Le dernier recensement montre que pour se maintenir à une moyenne de 81 pour cent de la population québécoise, le groupe français se devait de compter pour 84 pour cent chez les enfants, puisque l'anglicisation sévissait dans le monde adulte réduisant l'importance des Français à 75 pour cent dépassé l'âge d'or ».

Les leçons du recensement de 1971

Dans son discours du 12 juillet dernier à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, déclarait notamment: « L'inquiétude actuelle provient beaucoup plus de la difficulté de prévoir d'une manière certaine l'évolution démographique future que des statistiques que l'on peut interpréter de bien des fa-

çons, mais qui ne démontrent pas de recul sensible ».

« Pourtant, répond le professeur Castonguay, le recensement de 1971 nous apprend:

- Que depuis 1951, le Québec s'anglicise;
- Qu'il y a, au Québec, autant de francophones anglicisés que d'immigrants anglicisés;
- Qu'aussitôt qu'il y a 4 p. 100 ou plus d'anglophones dans une ville québécoise, ce comté tend à s'angliciser;
- Qu'aussitôt qu'il y a 10 p. 100 ou plus d'anglophones dans une ville québécoise, cette ville s'anglicise;
- Que 633,000 Québécois sont unilingues anglais;
- Que 70 p. 100 des Anglo-Québécois d'origine britannique sont unilingues anglais.

Laval: un cas type

Selon M. Castonguay, le recensement révèle encore une dimension territoriale à la force de l'anglais au Québec. Au nord de l'axe Outaouais-Montréal-Sherbrooke, la situation linguistique est stable. Mais la majorité de la population québécoise habite le long ou au sud de cet axe, et c'est là que l'anglais progresse.

La plupart des municipalités dans cette région anglicisante contiennent au moins 10 p. 100 d'anglophones. Dans toutes ces municipalités, il y a un anglicisme non seulement des immigrants, mais aussi des francophones. La ville de Laval est un cas type.

M. Castonguay est convaincu que le

par Rhéal BERCIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement Bourassa, qui se veut le champion d'une saine administration, utilise toutes les procédures possibles afin de retarder l'étude de la gestion gouvernementale.

On sait par exemple, que l'opposition n'a pas eu l'occasion d'interroger le vérificateur général, M. Gérard Larose, depuis 1970. Celui-ci a pourtant présenté depuis ce temps trois rapports annuels faisant état de nombreuses irrégularités.

Harcelé par l'opposition, M. Bourassa consentait récemment à ce que la Commission des comptes publics siège au moins une fois avant l'ajournement d'été. Il consentait à cette séance en invitant les députés de l'opposition à collaborer pour accélérer les travaux de la Chambre.

L'ombudsman des finances gouvernementales est donc attendu avec beaucoup de patience de la part des députés péquistes et créditistes.

Pour ce qui est de la commission des engagements financiers, d'autre part, il n'est guère prévue qu'une séance soit tenue avant l'ajournement d'été.

On sait qu'en dehors de l'étude des crédits des ministères, qui se fait une fois l'an, cette commission est le seul endroit où les députés de l'opposition peuvent interroger en détail le gouvernement sur ses dépenses.

Cette commission n'a pas siégé encore en 1974, puisque les députés péquistes et créditistes, MM. Lucien Lessard et Fabien Roy, ont boycotté les séances de cette commission devant le refus du gouvernement d'enregistrer les débats et de les consigner au Journal des débats.

L'enregistrement de ces débats permettrait aux députés et aux journalistes de mieux approfondir les travaux de cette commission en ayant accès à des documents de références importants lorsqu'il s'agit de scruter les dépenses gouvernementales.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum 55 — Maximum 80 Averses et vents

DEMAIN Nébulosité variable et chaud

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	55	80	Averses	Nébulosité variable
Outaouais	55	80	Averses	Nébulosité variable
Laurentides	55	80	Averses	Nébulosité variable
Cantons de l'Est	55	80	Averses	Nébulosité variable
Québec	55	80	Averses	Averses
Rimouski	50	75	Averses	Averses
Lac Saint-Jean	55	80	Averses	Nébulosité variable
Baie-Comeau	50	75	Averses	Averses
Sept-Îles	50	75	Averses	Averses
Gaspé	50	75	Averses	Averses

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Orages	Vancouver	50 65
Alberta	Averses	Edmonton	50 75
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	50 90
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	55 90
Nouveau-Brunswick	Averses	Saint-Jean	55 75
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	50 70
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	50 75
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	55 65
Ontario	Averses	Toronto	50 75

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	65	80	Chicago	65	90	Nouv.-Orléans	70	90
Washington	65	90	San Francisco	55	70	Miami	75	90
Boston	60	80	Los Angeles	65	80			

Vers les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Paris	—	75	Moscou	—	75
Londres	—	65	Stockholm	—	70
Rome	—	85	Tokyo	—	85
Berlin	—	75	Athènes	—	100
Amsterdam	—	65	Casablanca	—	80
Bruxelles	—	65	Genève	—	70
Madrid	—	80	Le Caire	—	100

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15	RÉDACTION	874-7070
Lundi au vendredi 1.00	EDITORIAL	874-7030
Samedi seulement 0.35*	PROMOTION	874-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7303
par porteur: 12 \$22.00		
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$52.00	PETITES ANNONCES	874-7111
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00	du lundi au vendredi: 8h à 17h	
Samedi seulement* 9.10 18.20	Pour changer ou annuler	874-7206
par courrier: 12 \$26.00 \$52.00 \$104.00	du lundi au vendredi: 8h à 18:30h	
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00	GRANDES ANNONCES	874-7300
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40	Détailants	874-7306
* Minimum de 26 semaines	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Côte-Nord, par avion, 0.40*	Carières et professions, nominations	874-7320
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 20h (Samedi: 8h à 17h)	COMPTABILITÉ	874-8092
874-6911	Grandes annonces	874-8091
	Petites annonces	874-8091

Un marché noir de l'antigel s'organise

OTTAWA (PC) — Alors que le quotidien "Calgary Herald" fait état d'un stockage illégal d'antigel, en Alberta, en prévision d'une pénurie qui pourrait faire tripler ou même quadrupler les prix l'hiver prochain, la société Dow Chemical a invité, hier, l'Office national de l'énergie à approuver les projets d'expansion des raffineries d'hydrocarbures car, selon elle, la menace de pénurie d'antigel est due à l'insuffisance de la capacité de raffinage du secteur pétrochimique canadien.

Citant des propriétaires de stations-service, le Herald rapporte en effet que des spéculateurs ont acheté de l'antigel aux Etats-Unis, ce printemps, à \$2.50 le gallon et se proposent de le vendre à \$15 ou même \$20 le gallon l'hiver prochain.

L'antigel ainsi acheté aurait été stocké dans des entrepôts de Calgary, Red Deer et d'autres petites villes de l'Ouest canadien. Le prix moyen de l'antigel, l'hiver dernier, se situait entre \$3 et \$4 le gallon.

Un porte-parole de Dow Chemical, qui a confirmé l'existence de ce réseau de marché noir d'antigel, a déclaré que l'éthylène, principale composante de l'antigel, pouvait être produit en quantité suffisante au Canada, à partir du pétrole et du gaz naturel, si le gouvernement autorisait les sociétés pétrochimiques à augmenter leurs capacités de raffinage.

Or, les firmes intéressées envisagent de financer leurs projets d'expansion en exportant d'importantes quantités d'éthylène à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, et l'Office national de l'énergie aurait hésité jusqu'ici à approuver ces projets de crainte que les exportations ne soient de nature à réduire les approvisionnements à long terme du Canada en antigel.

Le porte-parole de Dow a affirmé que les projets d'exportation étaient plutôt de nature à accroître les approvisionnements canadiens, puisque ces exportations permettraient de financer l'expansion des raffineries.

Chute de 14 étages: blessure bénigne

CARACAS (UPI) — Une fillette de deux ans a fait une chute de 160 pieds mardi soir, en tombant d'une fenêtre du 14^e étage d'un édifice de Caracas pour échouer sur le toit d'une voiture après avoir enfoncé la toiture en tôle d'un terrain de stationnement, mais s'en est tirée avec la rupture d'un vaisseau sanguin et un choc nerveux.

Les médecins qui l'ont examinée ont déclaré hier que la petite Ingrid Checha Rojas n'avait subi aucune fracture ni aucune blessure interne. Ils ont ajouté que son état n'inspirait plus d'inquiétude.

Luis Enrique Checha, un tailleur a indiqué que sa fille était montée sur une étagère de livres afin de regarder par la fenêtre lorsque celle-ci s'ouvrit brusquement.

La petite Ingrid fut retrouvée par un employé du terrain de stationnement qui avait entendu le bruit de la chute.

Encore heureux que ça soit arrivé à Montréal!

par Richard CHARTIER

Pour la famille Marsden, de New Britain dans l'Etat du Connecticut, la vie recommence à Montréal, là où elle a passé à un cheveu de se terminer, lundi, à l'angle des rues Guy et Sherbrooke.

"Ce qu'on a fait pour nous sortir du pétrin, affirme Harold Marsden, je ne suis pas près de l'oublier. Bien que je ne connaisse pas encore le dénouement final de ce terrible accident — mon fils Todd est encore sous soins intensifs au Children's Memorial Hospital — je dois dire que si cela devait nous arriver, il valait mieux que ce soit à Montréal plutôt que n'importe où ailleurs."

Encore sous le coup d'un choc terrible, le jeune père de famille, qui s'en est tiré avec une entaille profonde dans la jambe droite, ne tarit pas d'éloges à l'égard de ceux qui, jusqu'ici, l'ont aidé, lui et les trois autres membres de sa famille, à passer à travers cette dure épreuve.

Les freins

Cet accident de la circulation, qui passe pour être l'un des plus terribles dans l'histoire de Montréal, a fait un mort et 22 blessés. Un lourd camion chargé de terre a embouti, à pleine vapeur, deux automobiles, une camionnette de camping et un autobus, à l'angle des rues Guy et Sherbrooke, au terme d'une course infernale dans la pente abrupte de la Côte-des-Neiges. Le véhicule de 20 tonnes, selon toute vraisemblance, aurait manqué de frein. Emprisonné durant trois heures dans un amas de ferraille tordue, son conducteur grièvement blessé n'a pu être identifié qu'hier. Il s'agit d'André Chayer, âgé de 27 ans et domicilié à Montréal-Est. Son état, affirme la police, demeure toujours critique.

Quant à la famille Marsden, elle prenait place dans la camionnette qui a été happée de côté par le bolide.

De la quadruple collision, Harold Marsden n'a retenu que ceci:

Comme dans un rêve

"Nous étions sur le coin et le feu de circulation venait à peine, il me semble, de tourner au vert. Si ma mémoire est fidèle, nous étions dans la file de droite et nous avions commencé à nous engager dans l'intersection. Je sais où le camion nous a frappés mais non d'où il venait. C'était comme dans un rêve où l'on est sur le point d'être frappé. J'ai vu ce gros objet (le camion) qui fonçait sur nous puis j'ai entendu comme une explosion. Lorsque je suis revenu à moi, on m'a aidé à sortir de la camionnette. J'avais des éclats de verre jusque dans la bouche et mon fils Todd était emprisonné dans le siège à côté de moi."

Le bambin, âgé de sept ans, reposait toujours, hier, dans l'aile des soins intensifs de l'hôpital Children's Memorial où les médecins tentent de sauver ses jambes. Quant à Mme Sandra Marsden, qui souffre de blessures à la tête, elle a quitté hier l'aile des soins intensifs de l'hôpital Montreal General.

La petite Tracy, âgée de 5 ans, qui a subi des égratignures et une foulure du poignet, a quitté l'hôpital hier matin.

"Des gens fantastiques"

"Malgré tout ce qui est arrivé, poursuit M. Marsden, je crois que nous avons eu de la chance. Chan-



Harold Marsden et sa fille, Tracy, de New Britain au Connecticut, ne sont pas près d'oublier l'aide qu'ils ont reçue à la suite du terrible accident dans lequel ils ont été blessés, lundi, à l'angle des rues Guy et Sherbrooke.

ceux en ce sens que je n'arrive pas à imaginer que nous aurions pu être mieux soignés n'importe où ailleurs. Sur les lieux de l'accident, nous avons été secourus rapidement. A l'hôpital, tout le monde a été fantastique et très bon avec nous."

"Lorsque j'ai quitté l'urgence, l'agent Gauthier de la police de Montréal m'a littéralement pris en charge. Il est demeuré avec moi pour le reste de la journée, et il m'a trouvé une chambre d'hôtel. (Précisons que la famille Marsden, qui visitait Montréal pour la première fois, avait établi son campement sur un site en bordure de la route 15 samedi dernier). J'avais réellement besoin de quelqu'un à mes côtés, perdu dans une ville que je ne connaissais pas. Il m'a aidé à garder les deux pieds à terre et à conserver mon sang-froid."

"C'est un homme formidable. Il a compris mon désarroi et m'a aidé sans que je le lui ai demandé."

De sa chambre d'hôtel, où un ami de New Britain est venu le trouver, Harold Marsden, qui est responsable du marketing pour une

compagnie d'assurance-vie aux Etats-Unis, arrive difficilement à faire le bilan de la situation.

Des jouets

Evoquant les nombreux appels d'encouragement qui lui parviennent de ses parents, amis et associés, il ne cache pas son étonnement de recevoir des appels de Montréalais qu'il ne connaît pas et qui lui souhaitent bonne chance, tout simplement, ou qui envoient des jouets à ses enfants.

"Je ne voudrais pas oublier non plus, ajoute M. Marsden, de remercier le pasteur Eric Bonfield qui était sur les lieux de l'accident. Il est venu à l'hôpital et est demeuré un long moment avec ma petite Tracy. Et hier, il m'a aidé à récupérer les effets dans la camionnette."

"Les gens, ici, sont sincères quand ils veulent vous aider et ça se voit. Je vais garder, malgré l'accident, plusieurs bons souvenirs de Montréal et de l'hospitalité de ses gens. Lorsque tout sera rentré dans l'ordre et que la vie aura repris son cours normal, je crois que j'aurai bien des raisons de revenir à Montréal."

Les Richard Des gens habitués à gagner!

Un patient de l'hôpital Royal Victoria, à Barrie, en Ontario, a gagné, paraît-il, le million de la loterie olympique. Un administrateur de l'hôpital a déclaré hier après-midi que M. Max Matetich, représentant d'une distillerie pour la région de Barrie, a été mis au courant de l'heureuse nouvelle. Cependant, il n'a fait aucune déclaration et les membres de sa famille ont refusé d'informer ou de confirmer la rumeur voulant que l'un des leurs soit devenu millionnaire.

Dans la famille de M. et Mme Georges Richard, de Ville d'Auteuil, on est plus loquace. Le père, la mère, deux filles, un garçon, une tante et quatre amis ont fourni chacun un dollar sur un billet qui leur a valu \$250,000, soit \$25,000 chacun. Le fils, Gaétan Richard, artiste chanteur de western, nous a livré ses impressions hier soir et nous a parlé de ses projets qui, l'émotion aidant, restent quelque peu vagues.

"J'allais me coucher, raconte-t-il, quand ma mère et mes sœurs sont rentrées de chez la voisine en disant "on l'a, on l'a, on l'a eu". Je suis pas allé me coucher. J'aurais pas dormi."

On a pourtant l'habitude de gagner dans la famille Richard. Gaétan a déjà gagné deux fois \$500 et une fois \$100. Le père a gagné \$500 une fois et \$100 une fois. "On n'est pourtant pas des gros chanceux, assure Gaétan. On est chanceux, c'est tout."

Gaétan n'a pas l'intention de changer quoi que ce soit à ses projets de musicien et de chanteur. Il veut les réaliser plus vite, tout simplement. Et en y mettant plus d'argent. "Je me préparais à sortir un microsilicon. Je vais pouvoir le figurer et prendre mon temps." Quant aux engagements qu'il a déjà pris, il a l'intention de les res-

pecter. Il a une émission de deux heures demain soir à CKVL et il doit passer toute la semaine prochaine au Rocher Percé de la rue Rachel.

Trop nerveux

C'est un typographe âgé de 25 ans, M. Jim McLean, qui a gagné le deuxième prix, un demi-million. Trop nerveux pour suivre l'émission télévisée au cours de laquelle se faisait le tirage de la loterie olympique, Jim était allé se ballader en voiture avec un ami. Lorsqu'il est rentré chez lui sa femme l'a accueilli en criant "on a gagné, on a gagné".

Jim McLean, qui est père de famille, gagne un salaire hebdomadaire de \$155. Il devra d'ailleurs emprunter pour se payer le voyage de Toronto à Montréal où on lui remettra ses \$500,000. Ce qu'il en fera? Il investira dans un trust, fera quelques placements en bourse et retournera s'établir dans sa province natale, la Nouvelle-Ecosse, où il s'inscrit à l'Université. Il avait interrompu ses études il y a deux ans pour se rendre à Toronto où il s'est marié avec une fille de 20 ans, qui s'appelle Madonna. Ils ont un fils de trois mois.

Quant aux prix de \$150,000 et de \$125,000, on ne sait pas encore qui va en profiter. La Direction générale de la Loterie Olympique s'est refusé jusqu'à maintenant à dévoiler les noms des gagnants. Il semble cependant, que c'est au Québec qu'ils se trouvent. On doit, de toute façon, les réunir cette semaine à l'Hôtel Reine Elisabeth pour célébrer leur chance et pour les livrer aux gens de la presse. "Demain matin, comme disait Gaétan Richard, on s'en va tous sur la rue Maisonneuve, aux bureaux de la loterie olympique, pour chercher notre magot".

Un coup de canon blesse deux touristes à TDH

Deux touristes américains ont été grièvement blessés, hier après-midi, par le coup de feu prématuré d'un vieux canon, à Terre des Hommes.

L'accident s'est produit au cours d'un spectacle présenté à l'île Sainte-Hélène par les soldats de la Compagnie Franche de la marine. Après avoir fait partir un premier coup, le canonnier a tourné le canon en direction d'un groupe de touristes, comme le veut l'usage, afin de leur faire voir d'un meilleur angle l'opération du bourrage de poudre.

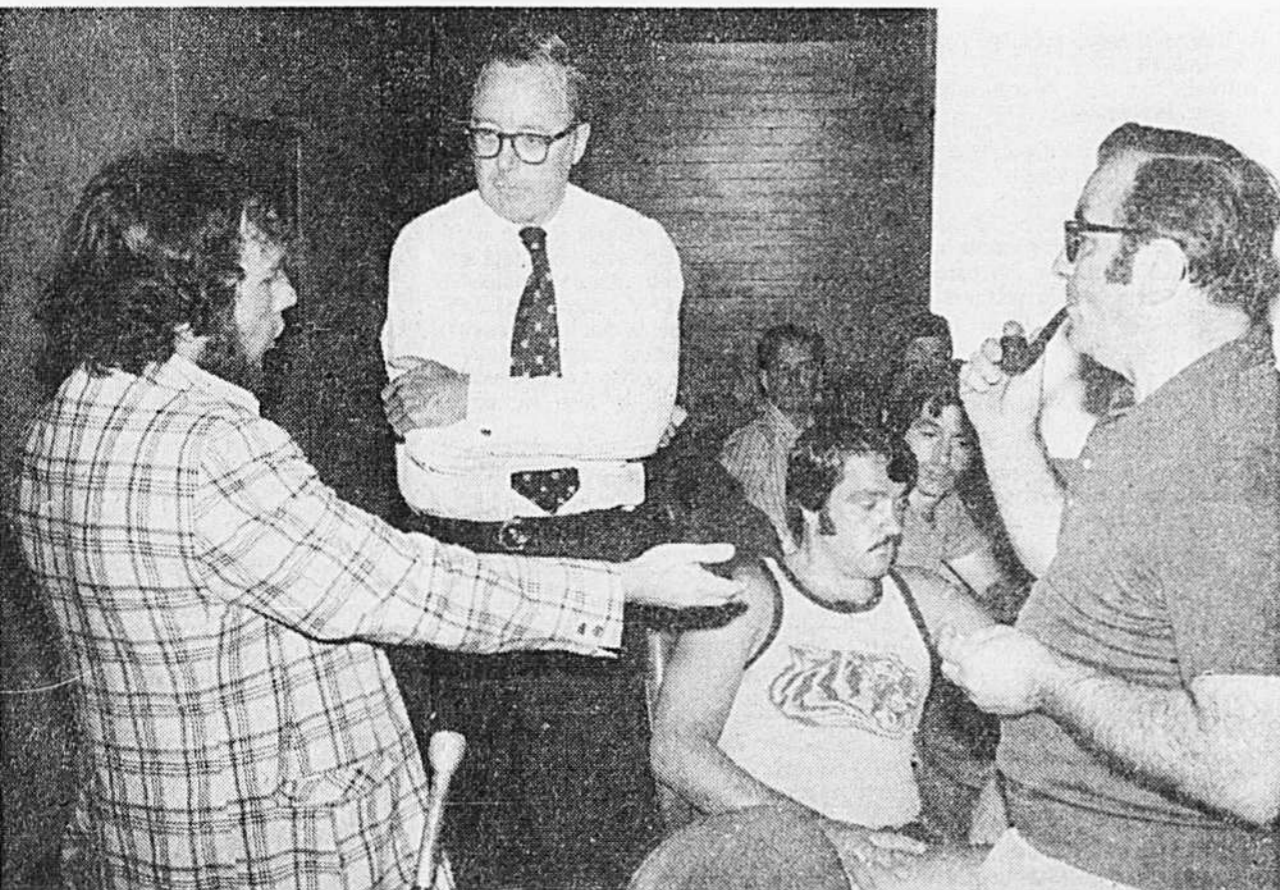
Le coup est parti alors que le soldat tassait la poudre au moyen d'un écouvillon. La longue baguette de bois, munie d'un chiffon à une extrémité, a donc été projetée en direction des spectateurs, atteignant deux d'entre eux.

Les éclats de bois ont blessé M. Robert Eltherington au dos et à une épaule tandis que Mme Mildred Hill était touchée au thorax et à l'abdomen.

L'état de M. Eltherington est considéré comme grave. Quant à celui de Mme Hill, il est jugé critique. Les deux touristes ont été conduits à l'hôpital Saint-Luc.

M. Eltherington, âgé de 50 ans, est domicilié en Pennsylvanie. Sa compagne d'infortune, âgée de 54 ans, habite dans l'Etat de l'Indiana.

Cet accident, survenu à 15 heures, a également blessé légèrement le canonnier, Pierre Laleste, 15 ans, de Montréal, qui a été touché à une main.



Réunion inusitée hier à la salle du conseil d'administration de la Consolidated Bathurst à Montréal. M. Marcel Hubert, représentant syndical, explique à M. Turner, président directeur général de la compagnie, en présence de quelques ouvriers pourquoi ces derniers ont décidé de poursuivre leur grève.

Des grévistes se sont invités au bureau du PDG

par Gilles TREMBLAY

Hier matin, dix heures, c'était jour de réunion extraordinaire dans la salle du conseil d'administration de la Consolidated Bathurst, au 21^e étage d'un gratte-ciel qui brave la Place Ville-Marie.

Trente ouvriers de cette compagnie représentant les 400 camarades en grève depuis sept semaines se sont invités à venir expliquer au président directeur-général de la compagnie M. W. Turner pourquoi ils ne sont pas encore entrés au travail alors que leurs confrères ontariens ont regagné leur usine lundi dernier.

Les ouvriers estimaient cette rencontre d'autant plus nécessaire que la compagnie a obtenu lundi une injonction limitant le nombre de piqueteurs devant les usines à trois et que les négociations en sont au point mort depuis une semaine environ.

La parité

Ces derniers ont expliqué à M. Turner qu'ils réclamaient la parité avec les employés de la Standard Paper

Box qui paraissent une nouvelle entente avec leurs employeurs la semaine dernière. Selon M. Marcel Hubert, représentant régional du syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique le salaire moyen à la compagnie est actuellement de \$3.50 l'heure et les ouvriers réclament une hausse de \$1.50 l'heure pour un contrat de 2 ans de même qu'une clause d'indexation de leur salaire au coût de la vie. Les travailleurs ontariens auraient accepté une hausse de \$1.17 l'heure mais les ouvriers québécois insistent surtout sur l'augmentation de \$1.40 l'heure accordée par la Standard Paper Box.

"Les gars qui travaillent pour vous sont-ils moins travaillants que les gars de la Standard Paper Box?" ont demandé les ouvriers au président de la compagnie M. Turner.

Les bocks

Mais c'est la question du système de rémunération au rendement qui semble être le principal obstacle à la conclusion d'un règlement. En effet, il semble qu'on ait éliminé, il y a 2 ans, le mode de rémunération au rende-

ment; en contrepartie la compagnie s'était engagée, si le niveau de production était maintenu, à accorder une compensation supérieure aux travailleurs. Selon M. Romano, président du local 272 de l'usine de Montréal, en dépit du fait que tous les records de production aient été battus l'hiver dernier, les ouvriers n'auraient pas obtenu compensation équitable. "Vous nous donnez des bocks au lieu de nous donner des bonis au rendement!" s'est exclamé un travailleur faisant allusion aux verres donnés par la compagnie pour marquer les hausses de production.

M. Turner, président de la compagnie, a écouté les doléances de ses employés mais il a souligné que la compagnie se devait de rester compétitive face à ses concurrents et qu'il fallait nuancer le critère de la Standard Paper Box auquel se référaient les travailleurs.

La rencontre qui s'est déroulée dans un climat cordial s'est d'ailleurs terminée sur ces mots aussi courts qu'inattendus de M. Turner: "Thank you for coming gentlemen; you're welcome to stay as long as you wish."

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
éditeur adjointYVON DUBOIS
directeur de l'informationMARCEL ADAM
éditorialiste en chef

Fouet ou branche d'olivier?

Deux députés, MM. Ciaccia et Springate, ont eu le courage de voter sur le projet de loi 22 conformément à leur opinion. Il faut les en féliciter, que l'on soit ou non d'accord avec les réserves qu'ils ont émises.

Pour M. Ciaccia, le projet enlève aux anglophones des droits acquis depuis cent ans. Il s'oppose à ce qu'on remette des pouvoirs, qu'il juge trop larges, à la bureaucratie, "dans des domaines d'ordre majeur" (sic). Telle est du moins son interprétation de certains articles.

M. Springate, lui, réclame un Québec bilingue et affirme qu'il n'est nul besoin de coercition et de mesures restrictives pour améliorer et accroître l'enseignement du français.

Si l'Assemblée avait été invitée à se prononcer sur ce que M. Bourassa définit comme "le principe de la loi", c'est-à-dire "sur le fait d'établir le français comme langue officielle, d'abroger le bill 63 et d'améliorer le pouvoir économique des Québécois", le vote eût été quasi unanime et applaudi par une forte majorité.

Mais le vote des deux dissidents démontre l'ambiguïté d'un projet qui est censé concrétiser ces grands objectifs. D'ailleurs, c'est rarement sur les principes que portent les objections mais bien sur les modalités d'application qui, elles, modifient vraiment la réalité.

Le Premier ministre a répété à satiété que la loi sur la langue française, au Québec, était l'une des plus importantes présentées en Chambre depuis longtemps. Et c'est vrai. C'est pourquoi il aurait dû laisser à ses députés leur liberté d'expression et leur responsabilité. Maintenant, contre les deux rebelles, brandira-t-il le fouet ou offrira-t-il la branche d'olivier?

Les résultats du vote n'en auraient pas été changés. M. Bourassa pouvait se payer ce luxe; il s'en est privé et se trouve, comme l'a souligné, hier, avec justesse, une dépêche de notre bureau de Québec, enfermé dans un dilemme.

S'il expulse les deux récalcitrants, il indispose fortement la minorité anglophone. Ce qui répugne

fortement au Premier ministre. S'il pardonne, les quelques autres députés, qui auraient voulu pouvoir voter contre le projet de loi, protesteront violemment. Ils seront en mauvaise posture.

Comment pourront-ils, devant leurs électeurs, excuser leur geste d'obéissance à la consigne du parti? On leur mettra sous le nez le "mauvais" (?) exemple de leurs deux confrères.

Lors de l'adoption de la loi sur la peine capitale, Ottawa a laissé les députés libéraux libres de voter selon leur conscience. C'est un précédent qui devrait être répété plus souvent, lorsque des lois d'une importance capitale pour la population sont en cause. Ou encore, lorsque les lois présentées violent la conscience de ceux qui les font adopter.

Pour les simples députés, la solidarité partisane exige-t-elle absolument l'unanimité, surtout lorsqu'un gouvernement est aussi fort que celui de M. Bourassa?

La question est plus complexe quand elle s'applique aux ministres. Il est certain qu'un gouvernement ne peut diriger un pays avec l'adhésion constante et unanime de tous les membres du Cabinet. On verrait donc mal un ministre démissionner pour des vétilles.

Il en va autrement, dans certaines circonstances exceptionnelles. La logique et l'honneur demandent alors au dissident de retourner dans les rangs des députés.

Au Québec, il semble bien que l'on n'ait pas ce sens aigu de la démocratie. En 1969, M. Bertrand avait, lui aussi, expulsé deux de ses députés qui avaient osé voter contre le bill 63. Ce geste s'inscrivait dans la tradition de l'Union nationale, sous la férule de Duplessis.

La façon la plus élégante, pour M. Bourassa, de sortir de son dilemme serait de laisser ses députés libres de voter comme ils l'entendent, en troisième lecture.

On verrait ainsi à quelle enseigne chacun loge.

Claire DUTRISAC

Consommateurs, ayez l'oeil

En annonçant la suppression de la taxe de vente de 12 pour cent sur les vêtements et les chaussures, le Premier ministre Trudeau fait d'une pierre... trois coups. Il se concilie l'opposition, rend service à l'industrie et fait plaisir aux consommateurs.

Le gouvernement se concilie l'opposition, car on se souvient qu'il était question de l'abolition de cette taxe dans le budget du 6 mai dernier, budget qui entraîna la chute du gouvernement et la dissolution des Chambres deux jours plus tard. Cette promesse du défunt budget avait été endossée par tous les partis d'opposition.

La disparition de la taxe va également rendre service aux producteurs et aux marchands qui vivaient dans l'expectative depuis plus de deux mois. Ils faisaient face à de graves problèmes d'entreposage et de financement et craignaient devoir retarder l'achat de leurs collections d'automne, ne sachant pas ce qu'il adviendrait de la promesse de l'ancien gouvernement après les élections du 8 juillet.

Enfin, la suppression de la taxe fait plaisir aux consommateurs; elle allège le fardeau, non seulement de la classe pauvre, mais aussi celui de la classe moyenne (les gouvernants n'y pensent pas souvent à cette classe moyenne qui paye taxes et impôts à tour de bras et qui n'inquiète personne du fait de son manque d'organisation).

A quelques reprises, le gouvernement fédéral a relevé des petits salariés de l'obligation de payer de l'impôt. Chaque fois qu'il a pris pareille initiative, il a fait une bonne action. Mais en supprimant ou réduisant la taxe de vente sur certains produits de consommation générale, il en

fait encore une meilleure. En dispensant les petits de l'obligation de payer l'impôt, le gouvernement ne fait plaisir qu'à quelques-uns; mais en supprimant une taxe de vente, il fait plaisir à tout le monde, surtout à ceux qui ont des enfants en bas âges.

Incidemment, on a pensé aux vêtements et aux chaussures. N'y aurait-il pas, en cherchant bien, d'autres produits de grande consommation qu'on pourrait exempter de taxes...?

Mais les vêtements et les chaussures constituent un bon départ. Reste à savoir si les producteurs et les vendeurs de ces produits ne vont pas profiter de la disparition de la taxe pour augmenter leurs prix?

Déjà, des bruits permettent de craindre pareille éventualité. Des porte-parole de l'industrie de la chaussure laissent entendre qu'à cause de la hausse prévue du prix des chaussures à l'automne, il se pourrait que l'abolition de la taxe ne fasse pas sur le prix de revient la différence qu'on espérait.

Conscient de ce danger, M. Trudeau engage le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, à surveiller de près les détaillants de manière à ce que ce soit le consommateur, et non seulement l'industrie, qui profite de l'abolition de la taxe.

Le gouvernement réussira-t-il à exercer la surveillance qui s'impose? Oui si, à la vigilance gouvernementale, s'ajoute celle des consommateurs et surtout celle de la presse écrite et audiovisuelle. Il importe que tous se donnent le mot et soient aux aguets.

Jean PELLERIN

Le sens du mot respect

Un quotidien anglophone faisait grand état, samedi, d'un chauffeur de taxi de Montréal à qui on a retiré le permis qu'il possédait depuis six ans, parce qu'il ne comprenait pas le français.

Le pauvre chauffeur est maintenant "sans emploi et peut-être sans pays", écrit le journaliste attristé. Il faudrait, semble-t-il, éprouver des sentiments de compassion et de pitié pour celui qui habite le Québec depuis 16 ans et qui a raté deux fois ses examens de compréhension du français. Car il faut bien remarquer que le règlement provincial n'oblige pas les chauffeurs de taxi à parler le français mais seulement de le comprendre.

En six ans de métier à Montréal, le chauffeur en question ne s'est pas préoccupé d'apprendre la langue de la majorité de ses clients. Ceux-ci, pour être convenablement traités, devaient parler la langue de monsieur leur chauffeur autrichien.

Que ferait la ville de Vancouver face à un chauffeur qui ne parlerait pas anglais?

Je n'ai aucunement l'intention de m'en prendre à cette personne qui a pu profiter, pendant longtemps, de la faiblesse de la loi et du manque de fierté du public. Mais je ne peux raisonnablement accepter que l'on veuille en faire un martyr, même si sa situation de chômeur est en soi regrettable.

Comment accepter qu'à Montréal, en 1974, un Canadien français ne puisse pas parler sa lan-

gue pour se faire conduire en taxi? Comment accepter que des gens qui travaillent au service du public québécois puissent obliger la population à parler anglais ou allemand?

L'attitude de l'anglophone qui oblige sa clientèle à parler sa langue est à l'origine de plusieurs manifestations d'agressivité chez les francophones. Elle est signe d'une suffisance blessante, insultante, inacceptable.

Le règlement provincial qui régit les aptitudes des chauffeurs de taxi quant à leurs connaissances de la ville et des deux langues courantes à Montréal n'est en vigueur que depuis le mois d'avril dernier. Il permet à un chauffeur qui a échoué une première fois de se représenter, 60 jours plus tard, pour lui donner l'occasion de mieux se préparer. Celui qui bloque l'examen une deuxième fois n'a manifestement pas ce qu'il faut pour exercer un service public adéquat.

La sévérité relative de ce règlement aurait dû toujours exister: on ne serait pas obligé, aujourd'hui, de mettre quelqu'un en chômage. On se rend compte trop tard que le bon sens, l'honnêteté et le simple respect des personnes ne pouvaient suffire.

Espérons maintenant que les inspecteurs gouvernementaux, qui semblent faire leur travail objectivement et efficacement, ne se laisseront pas influencer par ceux qui ont encore à découvrir le sens des mots fierté et respect.

Jean-Guy DUBUC

H. GOURNOYER PEUT SE PASSER DE SON GARDE DU CORPS.



(Droits réservés)

ce que pense LE LECTEUR

L'A.C.D.I., machine néo-colonialiste?

M. Paul Gérin-Lajoie
Président de l'A.C.D.I.
Ottawa, Ont.

Monsieur le président,

Je viens protester avec la dernière énergie contre le rapatriement intempestif et arbitraire de M. Josy Eppe, coopérant de l'A.C.D.I. à Libreville au Gabon. Je viens tout juste d'apprendre que l'A.C.D.I. via l'ambassade du Canada à Yaoundé, lui a donné 48 heures pour quitter le Gabon.

Les motifs de ce rapatriement sont pour le moins anti-démocratiques. On nie à M. Eppe le droit d'avoir et d'émettre des opinions d'une façon très démocratique (à l'occasion de réunions où il était dûment invité) sur un projet de l'A.C.D.I. dans lequel il oeuvre depuis trois ans. Je suis étonné d'apprendre que la liberté de parole n'existe pas au sein de l'Agence canadienne de développement international.

Je m'élève également contre la force qu'a pris ce rapatriement: menaces de ne pas payer son voyage de retour; de couper son salaire; et le plus aberrant... "Interdiction formelle d'entrer en contact avec tout professeur ou étudiant de l'Ecole Normale supérieure du Gabon" avant son départ. Au cas où vous ne le sauriez pas cela s'apparente à des méthodes totalitaires.

Après avoir participé à une session de retour des coopérants de votre Agence en août dernier à Ottawa, j'ai la ferme conviction que le cas de M. Eppe n'est pas une exception.

Si j'ai pris la peine, M. le président, de m'adresser à vous c'est que le rapatriement de M. Eppe est l'aboutissement d'une longue histoire sur laquelle je veux attirer votre attention. Vous fustigez souvent dans vos discours l'attitude des coopérants canadiens à l'étranger. Permettez-moi de fustiger à mon tour les agissements de certains représentants de l'Agence à l'étranger; de certaines délégations de l'Agence en tournée "d'études"... Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'attitude néo-colonialiste de l'Agence canadienne de coopération internationale. Néo-colonialisme culturel autant qu'économique. Il y aurait tant de faits à souligner que le cadre d'une simple lettre ne suffira pas.

Vous a-t-on parlé du lycée de Bonabéri au Cameroun? Vous a-t-on dit que c'était un éléphant blanc? S'a-v-e-z-v-o-u-s qu'en construisant selon les normes des pays tropicaux, l'A.C.D.I. aurait pu construire 3 écoles secondaires au lieu d'une. Avez-vous une idée de l'incompétence du représentant de l'Agence à Yaoundé, M. Jacques Lavigne? Connaissez-vous M. l'Ambassadeur Asselin en poste au Cameroun? Je l'ai rencontré à quelques reprises et j'avais honte d'avouer à mes amis gabonais et français qu'il représentait effectivement le Canada.

Mais revenons à nos moutons. Le mot est bien choisi, car c'est bien le rôle de mouton que l'A.C.D.I. veut voir jouer par ses coopérants. Connaissez-vous ce que j'appelle "l'affaire de l'Ecole Normale Supérieure du Gabon"? Je vous suggère de faire une petite enquête là-dessus. Pas une enquête-maison où on ne consulte que les fonctionnaires de la rue Bank ou de l'ambassade. Une vraie! Une enquête où vous interrogez les étudiants de l'Ecole Normale Supérieure du Gabon et les voisins des coopérants au Gabon.

Vous verrez que les coopérants canadiens ne ressemblent pas tous au "portrait-robot" que vous en faites dans certains de vos discours: riche, hautain et ignorant des réalités du pays d'accueil. Vous décourrez cependant des "petits" (dans le sens de minable et sans ouverture d'esprit) fonctionnaires de l'Agence et des délégations sans expérience du Tiers-Monde se permettant de conseiller le pays d'accueil, etc... J'espère que vous aurez aussi l'occasion d'entendre parler de coopérants bien adaptés au pays d'accueil, ayant beaucoup d'amis (amis, oui! je n'ai pas écrit relations commandées par le service) africains.

Peut-être osera-t-on vous dire que l'an dernier votre Agence n'a pas voulu renouveler les contrats de 8 coopérants sur 9 engagés dans le projet de l'Ecole Normale Supérieure du Gabon. Pourquoi? Je doute qu'on ose vous le dire. Ces coopérants affectés depuis deux ans au projet de l'Ecole Normale ne partageaient pas les vues des "ex-

pers" de l'A.C.D.I. En haut lieu on avait déjà son idée toute faite sur le rôle que doit jouer et la forme que doit prendre une Ecole Normale Supérieure en Afrique centrale. On n'a pas prisé que les "ouvriers" (dans le sens patronal et méprisant du mot) de la coopération osent mettre en doute le bien-fondé des politiques de ces messieurs les "experts" de l'Agence.

Pendant les deux années que l'Ecole Normale a fonctionné selon la formule prônée par les coopérants en place, elle a fourni un bon contingent de professeurs au réseau d'écoles secondaires gabonaises. Cette année où on fait l'expérience de la nouvelle formule imposée par les "experts" de l'Agence, il ne semble pas que l'Ecole Normale réussisse à lancer plus de quelques rares professeurs dans les écoles secondaires.

Ceci me ramène au cas de M. Josy Eppe. Savez-vous pourquoi on lui a signifié un avis de 48 heures pour revenir au Canada? Si je vous le dis, vous ne le croirez pas. On a rapatrié M. Eppe parce qu'il a osé dire et soutenir dans des réunions (très légales et dans lesquelles il était invité pour discuter et s'informer), il a osé dire... que la nouvelle formule semblait être un fiasco. Et logiquement il a demandé aux "experts" de l'A.C.D.I. de revenir en arrière pour le bien des étudiants gabonais. Oui! La très démocratique Agence Canadienne de développement internationale congédie ses coopérants pour ça!

Moi, Monsieur le président, ça me révolte. Un demi-milliard de budget pris sur nos impôts pour aboutir à ça! C'est à vous de goûter d'habiter un pays démocratique.

En terminant, permettez-moi d'attirer l'attention sur la teneur des contrats qui lient les coopérants à l'Agence. Lisez-les bien. Vous vous croirez revenu au début du XXe siècle à l'époque où les patrons avaient tous les droits et les employés toujours tort.

Puis-je vous suggérer de passer moins de temps à faire de beaux discours sur la coopération et les coopérants et de prendre le temps de traduire dans les faits vos généreuses paroles.

André Coffe,
ex-coopérant de l'A.C.D.I.

L'Hydro-Québec et ses assassins d'arbres

M. Roland Giroux, président
Hydro-Québec
Montréal

Monsieur le président,

En me basant au départ sur un raisonnement tout simple, je suppose que tout président, même celui de l'Hydro-Québec possède certaines qualifications autres que celles qui manquent à son personnel ou applique-t-on le principe de Peter intégralement dans votre Maison?

Depuis les derniers jours du mois d'août 73, j'ai dû m'adresser par courrier ou par téléphone à une dizaine d'employés de l'Hydro tant à Granby qu'à Montréal, service régional du Haut-Richelieu pour leur rapporter ce qui suit:

Quand le vase déborde...

Monsieur Laurent Picard,
Président de Radio-Canada,
Ottawa, Ont.

Monsieur,
Nous ne pouvons garder plus longtemps le silence sur la teneur et la coloration de certaines de vos émissions "5 D".

Celle du dimanche 16 juin en particulier a été vraiment la goutte d'eau qui fait déborder le vase: cette présentation de mariages

A cette époque l'an dernier, une équipe de sous-traitants, engagés par l'Hydro-Québec pour faire l'émondage des arbres à Sutton, avait non pas émondé mais coupé à 4 pouces du sol, des ormes d'une vingtaine de pieds de hauteur et pour bien compléter cet exploit, mis le feu pour ne pas laisser de traces (sic). Nous avons constaté à notre arrivée cette fin de semaine, en compagnie de notre chef de police local, que le feu avait aussi calciné des mélèzes hauts de 50 à 60 pieds et qui bordent en une haie serrée la façade de mon terrain: 465 sur 500 pieds.

Après une première constatation faite avec diligence par un représentant du bureau de Granby, j'ai réclamé comme il se doit, des

dommages pour les arbres coupés et brûlés et pour la valeur marchande du terrain ainsi atrophié.

J'ai le regret de vous déclarer, monsieur Giroux, qu'à ce jour, je n'ai reçu aucune offre ni réponse valable (...)

En publiant cette lettre dans plusieurs quotidiens, je tiens surtout à mettre en garde la population de la belle région de Sutton contre ces assassins d'arbres qui se doublent d'incendiaires et qui au nom de l'Hydro parcourront bientôt la campagne sous le prétexte de l'émondage!

Lucille AYOTTE
Sutton, Qué.

N.B. Je m'excuse de la pauvre qualité de cette lettre mais présentement nous sommes sans électricité sur Pleasant Road ainsi qu'à toutes les fois que le tonnerre gronde un peu plus fort.

S. V. P.

LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Mme F. Grenier, sec.
pour le Comité
d'Education Chrétienne
Paroisses St-Sylvain et
St-Vincent-de-Paul

pleins feux sur l'actualité

La CIA et le culte des renseignements

Elle tient au secret pour empêcher le peuple de connaître ses opérations

4 Ouvrir en secret, c'est une façon absolue de vivre à la CIA. Jusqu'à quel point ses membres sont-ils obsédés par le secret? Sont-ils d'avant-garde ou réactionnaires? Un ex-agent de la CIA et un ex-employé du State Department relatent aujourd'hui leurs observations, dans le quatrième d'une série de cinq articles.

par Victor Marchetti et John D. Marks

collaboration spéciale

IL Y A QUELQUES années, on décrivait la CIA (Central Intelligence Agency) comme l'organisation la plus secrète des Etats-Unis. Et aussi comme celle dans laquelle la solidarité se manifestait le plus — à l'exception, peut-être, de la Mafia. A l'époque de son apogée, i.e. durant la guerre froide, elle possédait un élan extraordinaire, en effet, un personnel très imaginatif et audacieux, à tous les niveaux.

Mais, avec les ans, elle a vieilli, a pris de l'embonpoint, est devenue bureaucratique. Elle a oublié qu'elle devait travailler secrètement pour cacher à ses adversaires ses opérations, ses buts et normes. Aujourd'hui, elle tient au secret pour le plaisir de travailler secrètement. Et pour empêcher le peuple américain de déceler ses opérations.

Surveiller le surveillant du surveillé

Ouvrir en secret, c'est une



Victor Marchetti (à droite) et John D. Marks, co-auteurs de la présente série d'articles sur le culte des renseignements pratiqué par la CIA, publié par les éditions Knopf.

façon absolue de vivre à la CIA. Même si, pour cela, on doit recourir à des moyens qu'un "étranger" trouverait ridicules. Elle garde un imperturbable sérieux.

Les préposés à l'entraînement des nouvelles recrues parlent des heures et des heures durant de la "conscience de la sécurité", puis reviennent fréquemment sur le sujet, posent des affiches ad hoc, etc.

Tous les six mois, ils réitérent les règlements de sécurité.

En fait, l'Agence voudrait que le

public ignore absolument tout d'elle et que ses agents sachent seulement ce qui leur est nécessaire pour accomplir leur tâche.

Le sujet devient tellement rebattu que le personnel admet comme totalement nécessaires tant de précautions — encore que certaines le soient, en réalité. Il se sert tout naturellement d'un annuaire téléphonique qui porte la mention SECRET et qui a ce de particulier qu'on n'y trouve pas les noms des agents des "Services clandestins". En fait, on révisé

tous les six mois cet annuaire pour supprimer des noms d'employés des directorats non clandestins et les remplacer par d'autres noms provenant des mêmes directorats. Il s'agit d'une manière de rotation en vue d'empêcher quelqu'un de l'"extérieur", qui mettrait la main sur un de ces annuaires, de pouvoir en servir pour tenter de savoir combien de personnes la CIA emploie.

Dès que les employés quittent le bureau, leur travail terminé, tout le matériel "secret" (y compris les

rubans des machines à écrire, les chiffons de papier) est placé dans des coffres-forts. Le soir et durant le week-end, des gardes patrouillent environ toutes les demi-heures chaque bureau.

Même les femmes de ménage doivent prouver qu'elles ne présentent pas de risque au point de vue sécurité avant d'obtenir l'espèce d'insigne qu'elles doivent porter en tout temps. Malgré quoi des gardes armés les accompagnent quand elles nettoient les bureaux, où le matériel se trouve dans un ou des coffres-forts. Des bureaux sont considérés comme tellement secrets que dans chacun un employé doit surveiller et le garde et la femme de ménage.

Un véritable bastion "wasp"

D'autres mesures de sécurité tiennent aussi de la pure comédie. Il y a les médailles secrètes, décernées pour services exceptionnels, mais qui ne doivent pas être portées en dehors de l'enceinte de l'Agence. Les trophées des athlètes de l'Agence ne peuvent pas quitter le Q. G. bien gardé.

La CIA tient grand compte de la classe sociale des personnes qui aspirent à entrer dans son sein. La plupart de ses leaders appartient à la race blanche, sont anglosaxons, de religion protestante et ont obtenu un diplôme d'une université renommée. Il y a eu des exceptions, certes. Mais l'élite de l'Est a longtemps fasciné l'Agence. Les WASP (White-Anglo-Saxon-Protestant) trouvent encore dans celle-ci un bastion, bien qu'elle se démocratise lentement. Plus lentement que la plupart des autres institutions "wasp".

William Colby a conçu et exécuté en maître les opérations secrètes de la CIA en Indochine, durant presque toute la dernière décennie. Il dirige maintenant l'organisation. Cet homme soigné et élégant détient des diplômes en droit de Princeton et Harvard. Durant la Seconde Guerre mondiale, il a servi dans les Strategic Services. Il y a fait preuve de dons remarquables pour le travail clandestin. Aussi bien, en 1962 on l'a nommé chef des Clandestine Services, dans le secteur de l'Extrême-Orient.

En 1965, il mit au point, au Vietnam, une force antiterroriste sous les auspices de la CIA: "Counter Terror", abréviation "CT". En 1966, l'Agence s'avise que le mot "terreur" sonnait mal dans l'appellation officielle. On changea le nom de ce corps qui devint "The Provincial Reconnaissance Units" (Unités de reconnaissance provinciales, littéralement).

Wayne Cooper, ancien officier du Foreign Service, qui a passé près de 18 mois au Vietnam du Sud comme conseiller pour les opérations de sécurité interne de ce pays, a décrit les opérations du

"CT" comme affaires "unilatéralement américaines, jamais reconues par le gouvernement de Saigon". La CIA recrutait, payait, équipait, etc. des mercenaires qui devaient employer les techniques terroristes des Vietcong: assassinations, enlèvements, intimidation... contre les Vietcong eux-mêmes.

En 1967, l'équipe de Colby élaborait un programme, appelé Phoenix, pour lancer une attaque coordonnée contre l'infrastructure des forces des Vietcong. L'argent de la CIA constituait le nerf de cette guerre. Selon Colby, au cours des deux années et demie qui suivirent, les hommes de Phoenix tuèrent 20,567 Vietcong suspects.

Terroriste en veston et cravate

Mais même Colby a admis que les combattants de Phoenix avaient commis des abus. Des anciens agents des services de renseignements, témoignant devant des comités du Congrès de Washington, ont mentionné et décrit nombre de tortures et d'autres pratiques répugnantes.

Toutefois, David Wise a écrit dans le "New York Times Magazine", en juillet dernier: "Aucun des amis et voisins de Colby, pas même ses critiques, ne sauraient concevoir que Bill Colby ait pu attacher des fils électriques aux organes génitaux d'un homme et qu'il ait lui-même établi le courant. Non! C'est un homme de Princeton."

Au plus profond de la mentalité des hommes qui se complaisent dans la clandestinité, on trouve cette croyance particulière: l'éthique et les lois sociales n'ont rien à voir avec les opérations secrètes. Les agents des services de renseignements, eu égard à leur noble préoccupation, "la sécurité nationale", se trouvent libérés de toute contrainte morale. Nul besoin pour eux de se poser des questions quant à la légalité de leurs actions. Il s'agit uniquement de se montrer pratique, efficace: Faut-il procéder à cette opération? Peut-on la mener à bien? Peut-on la tenir secrète — ou pourrait-on tout nier de façon plausible?

C'est ainsi qu'un William Colby peut, au nom de la démocratie, élucubrer des tactiques terroristes et en diriger la mise à exécution.

En somme, la mentalité des agents clandestins leur permet d'établir une cloison étanche entre leur moralité et leur conduite personnelles et leurs opérations. Si dégradantes que soient ces dernières, elles ne leur répugnent pas, car ils oeuvrent pour le gouvernement des Etats-Unis, ou, plus précisément, pour la Central Intelligence Agency.

DEMAIN:
Viol de la constitution et de la démocratie

Un vol est une "opération secrète", un mensonge, une "preuve de loyauté"

DESTITUTION du président

par Yves LECLERC
envoyé spécial à Washington

"JE NE PENSE PAS qu'il (John Mitchell) était au courant de ça", dit John Dean dans une version. Et le président Nixon de renchérir: "Je ne pense pas que Mitchell savait que ce genre de chose se passait", en parlant bien sûr du Watergate.

Mais dans l'autre version, ce bout de dialogue déjà assez savoureux devient le suivant: Dean — Je ne pense pas qu'il était au courant, Nixon — Tu veux rire? Dean — Je ne... Nixon — Tu ne penses pas que Mitchell connaissait cette affaire?

Ce n'est là qu'un exemple parmi des centaines d'autres des "légères différences" (ce savoureux euphémisme est de James St. Clair, l'avocat personnel du président) entre la transcription des "bandes de Nixon" publiée il y a deux mois par la Maison-Blanche et celle que vient de rendre publique la Commission judiciaire de la Chambre des représentants.

Un succès de librairie

Une autre "divergence" encore plus grave est l'existence dans la version de la Commission d'une conversation de 16 minutes entre le président et John Mitchell, au cours de laquelle M. Nixon dit notamment: "Je me fiche de ce qui arrivera. Je veux que vous vous transformiez tous en muraille, et laissez (les témoins) invoquer le cinquième amendement, ou cachez la vérité, ou n'importe quoi si cela peut sauver le plan d'action. Voilà ce qui compte..." Evidemment, pas un mot de cet échange ne se trouvait dans la transcription présidentielle.

La Maison-Blanche, interrogée là-dessus, n'a pu trouver mieux que de dire que M. Nixon lui-même avait censuré cette partie du texte parce qu'il trouvait que cela n'avait rien à voir avec le Watergate!



Rien d'étonnant donc à ce que le mince bouquin gris de 200 pages mis en vente la semaine dernière par les presses du gouvernement américain soit instantanément devenu un succès de librairie à Washington. A \$1.85, c'est une aubaine, surtout si on l'accompagne des 131 pages dans lesquelles le président de la Commission judiciaire, Peter Rodino, relève une à une les contradictions entre les deux versions.

Un intérêt populaire

Normalement, ce genre de rapport officiel est vendu en quantité limitée au bureau de l'imprimeur des Etats-Unis. Mais cette fois-ci, on le trouve non seulement dans les librairies, mais encore aux kiosques des marchands de journaux et sur les étagères des pharmacies, et quand on repasse à une heure ou deux d'intervalle, on constate que les stocks disparaissent à vue d'oeil.

Chez Brentano's, la plus grande librairie de la capitale, on souligne même que l'apparition de la version de la Commission a eu le curieux effet de relancer la vente des transcriptions de la Maison-Blanche, reprises en livre de poche par le Washington Post et le New York Times. "Il est clair, note-t-on, que les gens achètent les deux éditions en même temps pour s'amuser à les comparer."

C'est certaine, les événements des derniers jours apportent un sérieux démenti à la thèse que tout le monde avait fini par admettre selon laquelle les Américains étaient totalement biaisés au sujet du Watergate et ne voulaient même plus en entendre parler. On dirait plutôt que leur indifférence n'est que superficielle, et que le moindre incident spectaculaire suffit à la dissiper.

Du coq-à-l'âne à la Maison-Blanche

C'est d'autant plus vrai que, si on excepte quelques bouts de dialogue

un peu vert, quelques admissions compromettantes, quelques commentaires révélateurs sur la personnalité des acteurs du drame, les transcriptions sont loin de fournir une lecture palpitante. Elles sont remplies de phrases incomplètes ou incompréhensibles, de redites, de ah, d'euh, de hummm, d'allusions obscures à des incidents ou à des gens sans intérêt, et de la sempiternelle note entre parenthèses: "inintelligible".

Et même si on parvient à faire abstraction de ça, il faut bien admettre que les mystérieux conciles de la Maison-Blanche n'ont rien d'excitant. Ils se déroulent dans le désordre le plus complet, les participants s'interrompent sans cesse les uns les autres et passant souvent du coq-à-l'âne au moment même où un sujet semble sur le point d'aboutir à quelque chose de concret.

Il y a en contrepartie le plaisir de voir que M. Nixon, qu'on avait toujours représenté comme un bon quaker puritain, jure comme un charretier à toutes les deux phrases (sa version avait pudiquement éliminé sacres et blasphèmes, mais celle de la Commission nous les restitue dans toute leur fadeur et leur monotonie).

Aussi incompetents que malhonnêtes

Mieux encore, ce que l'on imaginait comme une équipe bien rodée, un groupe de conspirateurs et de manipulateurs machiavéliques, apparaît plutôt comme un ensemble plus ou moins bien assorti de personnages sans imagination, d'agents de relations publiques faisant preuve d'une incroyable naïveté quant aux réactions probables de l'opinion publique qu'ils veulent manoeuvrer et de la presse qu'ils tentent tour à tour d'utiliser, de tromper et de combattre.

N'importe qui d'entre nous a entendu des arguments plus subtils dans des discussions de taverne et des complots mieux montés dans des réunions de production ou des assemblées syndicales.

Dans leur presque totalité, les "plans" présidentiels se résument à déterminer quel est le minimum de vérité qu'il faut révéler pour contenter temporairement l'adversaire, et qui devrait intervenir auprès d'un tel pour qu'il ne pose pas telle question inopportune ou qu'il n'y réponde pas.

Presque à chaque tournant de l'affaire, le président et son entourage semblent pris au dépourvu, et

reviennent toujours aux mêmes vieilles recettes pour faire face aux nouvelles situations. S'ils ne faisaient pas preuve de malhonnêteté, ils mériteraient d'être condamnés pour simple incompétence.

Une série d'euphémismes

Mais malhonnêteté il y a. C'est peut-être la différence majeure entre la transcription de la Maison-Blanche et celle de la Commission Rodino que dans cette dernière on voit tout au long le président Nixon prendre une part active et décisive au débat sur le "cover-up", féliciter ses aides pour avoir "bouché les trous dans la digue" ou pour avoir fait preuve de loyauté en ne disant pas ce qu'ils savaient.

A un certain moment, John Dean fait remarquer que le trésorier Hugh Sloan sera un "mauvais" témoin parce qu'il est tenté de dire tout ce qu'il sait, et que par contre l'avocat présidentiel Herb Kalmbach sera un "bon" témoin parce qu'il a bien préparé toute son histoire et qu'il n'admettra rien même sous le contre-interrogatoire le plus féroce, et M. Nixon opine gravement. Ce n'est là qu'un exemple entre plusieurs dizaines.

Cependant, on cherchera vainement dans ces conversations le moment où Richard Nixon dit carrément à quelqu'un de commettre un vol, de faire de l'espionnage ou de se lancer dans la corruption et la fraude. Tout est dit en euphémisme, un vol est une "opération secrète", un mensonge une "preuve de loyauté", etc...

Il n'y a plus d'hésitation

Et, affirme un des condamnés du Watergate, Jeb Magruder, dans son livre-confession publié récemment, une fois que l'affaire est discutée et que tout le monde se comprend bien, l'ordre définitif est rarement formulé en parole, mais est donné d'un sourire, d'un haussement d'épaules, d'un geste de la main. Toute chose qui, hélas, s'enregistre bien mal sur une bande magnétique.

Malgré cela, une lecture même rapide des transcriptions de la Commission ne laisse aucun doute dans l'esprit quant au rôle joué par le président Nixon dans les événements. Il faut que les congressmen qui doivent voter sur l'impeachment soient bien partisans, ou bien inquiets quant à leur avenir électoral, ou bien traumatisés par la dimension historique du geste qu'ils vont poser vendredi prochain, pour hésiter encore.

VENTE LIVRAISON 48 HEURES

PISCINES
Depuis 7 ans déjà... A VOTRE SERVICE

• FILTRES
• PRODUITS
• ACCESSOIRES
• CONSEILS
• IDEES
• GALETTE
• SERVICE
• BONNE HUMEUR

NASSAU DE COLECO
MODELES A STRUCTURE DE 6"

15' RONDE	\$529.00
18' RONDE	\$629.00
24' RONDE	\$729.00
25' x 12' OVALE	\$929.00

Tous les accessoires sont de grande qualité et sont fournis. Nous avons d'autres modèles.

Venez nous voir avant d'acheter:

Ferme dimanche 30 juin et lundi 1er juillet

S.V.P. Ne pas confondre avec aucune autre maison.

Ouvert de 10 à 21 h, samedi 9 à 16 h, dimanche 12 à 16 h.

Olympia
Piscines Olympia Inc.
2245, boul. des Laurentides
Ville de Laval 381-8398

FEMMES

SUITE DE LA PAGE A 1

ter" qu'ils mènent avec acharnement contre le projet de loi 22. C'est finalement dans un climat incertain que la commission, une heure plus tard, repris ses travaux, toujours en présence des femmes enchaînées. Et non sans que le président Gratton retire aux photographes de presse la permission de prendre des images de cette commission.

Un calme quasi parfait régna cependant durant les trois quarts d'heure qui suivirent alors que le député Claude Charron, qui avait déjà la sympathie des manifestantes, s'employait à défendre une de ses motions. Mais sitôt que le ministre François Cloutier reprit la parole, les interventions de la salle jaillirent de nouveau. "J'en ai jusque-là", a alors lancé le président Gratton en décrétant, une demi-heure plus tôt que prévu, l'ajournement du souper. Et en demandant de nouveau l'évacuation.

Zélés, les agents de sécurité ont d'abord tenté de transporter avec leurs occupantes la série de neuf chaises que les femmes avaient liées entre elles en s'y attachant. Constatant toutefois rapidement que cette opération ne pourrait se faire sans blesser sérieusement les poignets de ces dames, les "petits hommes verts" eurent tôt fait d'abandonner leur projet.

On essaya de nouveau la voie persuasive, mais sans plus de succès. On raconte même qu'un émissaire a tenté de convaincre ces dames de quitter les lieux en leur soulignant que, tôt ou tard, elles devraient se lever pour aller satisfaire le besoin naturel.

La réponse fournie par l'une de ces femmes a toutefois eu le don de remettre notre homme à sa place: "Qu'est-ce que c'est de salir une robe quand on s'apprete à salir un pays?"

Et c'est ainsi que, discutant tantôt à bâtons rompus avec le ministre Jean Cournoyer, grignotant tantôt un sandwich, les neuf femmes, dont l'âge, à une exception près, se situait dans la trentaine et la quarantaine, sont demeurées clouées à leur siège jusqu'à la reprise des travaux de la Commission, à huit heures.

Pendant ce temps, à cause d'un ordre provenant d'on ne sait qui, les portes du Parlement avaient temporairement été fermées au public, privant ainsi les citoyens désireux de le faire, d'assister à l'étude du bill 22.

Constatant, à la reprise de huit heures, que la salle n'avait pas été évacuée, le président Gratton ajourna de nouveau jusqu'à ce matin. Au total, la manifestation des femmes aura donc empêché la commission de siéger durant cinq heures et demie, sur les neuf heures de séance prévues hier.

REMILLARD

SUITE DE LA PAGE A 1

tandis que Desrosiers, entraîneur de chevaux de courses à Blue Bonnets et à Richelieu, vendait des jetons aux joueurs, après les avoir perçus de Vincent Batista.

On se souviendra qu'après le témoignage de Desrosiers, qui avait duré deux jours, les commissaires-enquêteurs ordonnaient, le 2 avril dernier, que cette déposition et tous les documents s'y rattachant soient transmis le plus tôt possible au ministère de la Justice pour étude pouvant éventuellement conduire à une accusation de parjure.

D'ici mardi, la CECO continuera d'entendre des témoins à huis clos et l'on est confiant que l'étude de l'ajournement estival.

POMPIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

d'autre entrer dans les hangars pendant qu'ils jouaient à proximité.

Les flammes ont pris rapidement de l'ampleur car les hangars étaient construits en bois recouvert de tôle. D'ailleurs, lorsque Mme Carmen Authot-Paquin, la tante de la victime, a appelé les pompiers, "le feu était rendu jusque dans la porte de la cuisine".

A l'arrivée du chef de district Lucien Plaisance, du Service d'incendie, les hangars et les passerelles étaient en flammes et il était impossible d'approcher à moins de 25 pieds, tellement le feu et la chaleur étaient intenses.

D'un autre côté, M. Plaisance et son chauffeur ont perdu de précieuses secondes à chercher l'enfant dans un appartement du sous-sol, car un homme leur avait dit qu'on le croyait "dans la cave". Mais par le mot cave, comme on le lui a précisé quelques instants plus tard, on voulait dire les hangars...

Au moment de l'autopsie, les restes calcinés de l'enfant ne pesaient plus que 16 livres. Comme il a été établi qu'il avait absorbé le taux "très très élevé" de 85 p. cent d'oxyde de carbone, le pathologiste Claude Pothel a déclaré qu'il avait dû perdre connaissance très rapidement et mourir asphyxié dans un délai très bref.

BATAILLE

SUITE DE LA PAGE A 1

écroée dont il faut refaire entièrement l'intérieur. De plus, ces rénovations sont dispendieuses. Il faut donc compter sur l'ingéniosité, la débrouillardise et la solidarité des propriétaires. On trouve ces qualités plus facilement chez les immigrants qui sont déjà installés dans ces quartiers.

Les réparations sont faites entre amis. Le coût de la main-d'oeuvre est donc inexistant. Entre eux, les immigrants se vendent à meilleur compte leurs outils et même leurs maisons. Un propriétaire quitte le quartier pour aller vivre en banlieue. S'il loue sa maison, ce sera de préférence à un compatriote. Celui-ci prendra d'autant plus soin de la maison qu'elle est celle d'un "ami". S'il la vend à un compatriote, ce sera toujours à des taux d'hypothèques d'amis. Celui-ci en prendra encore soin pour les mêmes raisons que s'il l'avait louée.

Les Portugais achètent de plus en plus de maisons. 20 p. cent à 30 p. cent des propriétaires sont des Portugais. Il y a également des jeunes — un professeur à l'université McGill entre autres — qui achètent des maisons dans le but de contrecarrer la construction de gros immeubles. Ce sont des initiatives individuelles. Car la vie sur la Main est incomplète en grattes-ciel. Cette dérivable avec celle qui implique nière chérit le modernisme et les grands magasins impersonnels. Les

Décès du colonel Maurice Forget

Le colonel Maurice Forget, un courtier en valeurs mobilières en vue de Montréal et frère du sénateur Thérèse Casgrain, est décédé hier matin à l'hôpital Royal Victoria après une longue maladie. Il était âgé de 75 ans. Diplômé en droit de l'Université de Montréal, M. Forget avait pratiqué comme avocat jusqu'en 1927, année où il s'associa à la firme de

courtage Leclerc, Forget et cie. Deux ans après, il fonda sa propre firme, Forget et Forget.

En 1936, il était nommé attaché militaire à l'ambassade du Canada à Paris et peu après il était fait aide-de-camp du gouverneur général Lord Tweedsmuir.

A la fin de la deuxième guerre, le colonel Forget retournait au

courtage et il fut nommé membre de la Chambre de commerce du Canada et du Montréal Board of Trade. Il faisait partie du conseil d'administration de nombreuses firmes.

Il laisse également dans le deuil son épouse, Suzanne, et sa fille, Louise. Ses funérailles auront lieu vendredi en la cathédrale Marie, Reine du Monde.

deux ont différentes habitudes de vie. Il n'y a pas de "belles" vitrines rue Saint-Laurent. On est fonctionnel. Les prix des articles sont écrits à la main sur de gros cartons.

Il est impossible d'imaginer que la venue de ces buildings ne viendra pas tuer la chaleur, la couleur, l'aventure, la stimulation, la variété, le cachet personnel de cette rue.

RAVISSEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

menace de son arme, il avait obligé l'industriel à se rendre chez lui, en voiture, où ils avaient pris à bord Mme Gans, 60 ans.

Knight les força ensuite à se rendre à une succursale de la City National Bank, dans le centre de Miami, où M. Gans retira une somme de \$50,000 pendant que le suspect tenait l'épouse de l'industriel sous la menace de son arme, à l'intérieur de la voiture.

M. Gans parvint toutefois à transmettre un message de secours à un employé de la banque et celui-ci alerta aussitôt la police qui ne tarda pas à prendre en filature la voiture transportant Knight et ses deux otages.

Prix de panique, semble-t-il, à la découverte que la police le suivait. Knight se dirigea alors vers le sud-ouest de la ville où il abattit les otages. Les corps de M. et Mme Gans furent découverts sur la banquette avant écrasée de leur Mercedes jaune.

C'était une rencontre fortuite

Nombreux sont ceux qui rouspètent quotidiennement contre les "conditions" qui sont maintenant imposées aux accusés, en guise de cautionnement.

Elles sont à peu près identiques pour tout le monde, petit voleur comme gros mécréant, et elles ne servent généralement pas à prévenir beaucoup de récidives.

D'autre part, à l'occasion, des policiers arrêtent des individus pour avoir enfreint l'une de ces fameuses conditions, alors que la preuve de la violation est plus ou moins... farfelue.

Michel Dufresne et Daniel Côté, par exemple, avaient été tenus, par la cour, de ne pas fréquenter d'individus possédant des casiers judiciaires.

Or, comme ils en avaient tous deux un, ils ne devaient pas se rencontrer.

Mais Montréal est une ville plus petite qu'on croit, et une de ces fins d'après-midi, ils se sont retrouvés tous deux sur leur moto, en direction est, rue Sherbrooke.

L'un a brûlé un feu jaune, et l'autre, le rouge.

La police leur a couru après, et, angle Iberville, les a interpellés alors que, cette fois, ils s'étaient arrêtés selon le règlement et la couleur des sémaphores.

Is étaient près l'un de l'autre, et quatre ou cinq personnes parlaient ensemble, en attendant "la verte".

Accusés d'avoir fréquenté des individus ayant dossiers judiciaires, les deux jeunes gens ont toutefois été acquittés par le juge Maurice Rousseau, en Correctionnelle.

Prenant acte des admissions de fautes enregistrées par leur procureur, Me Stephen Forbes, le tribunal s'est rendu aux arguments de ce dernier, à l'effet qu'une rencontre aussi fortuite, alors que les deux prévenus se rendaient chacun à un endroit différent, mais dans une direction à peu près commune, ne pouvait constituer une fréquentation au sens de la loi.

Défaite de Westmoreland

COLUMBIA, Caroline du Sud (AP) — Le général William Westmoreland, ancien commandant en chef de l'armée américaine, a été battu par le sénateur de l'Etat de Caroline du Nord, M. James Edwards, aux élections primaires républicaines pour le poste de gouverneur.

M. Edwards a remporté une victoire écrasante sur le général Westmoreland. C'était la première fois qu'une élection primaire avait lieu dans l'Etat pour la désignation du candidat républicain au poste de gouverneur.

Cournoyer appuiera le bill par solidarité...

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Pressé par le groupe de neuf femmes qui se sont enchaînées à leur siège, hier, à la commission parlementaire sur le bill 22, de dire pourquoi il appuyait ce projet de loi, le ministre du Travail n'a pas cherché à invoquer d'autres raisons que la solidarité ministérielle.

Assailli de questions par ces femmes avec qui il tentait de maintenir la conversation sur un ton badin, M. Cournoyer a finalement admis: "Je vas voter avec le gouvernement".

Ce ministre, qui a voté pour le projet de loi en deuxième lecture mais qui s'est mystérieusement gardé d'expliquer sa position, a ensuite déclaré: "Le comté que je représente, Madame, il est contre le bill 22".

Et le ministre de rappeler que le comté de Robert-Baldwin est composé de 80 pour cent d'anglophones.

— Mais vous avez le droit de voter, lui a alors lancé une femme.

— J'ai le droit et surtout l'obligation, a répondu M. Cournoyer, de discuter mes problèmes de travail au cabinet. Une fois que le cabinet a décidé ça, je n'ai qu'un choix: démissionner".

Le ministre voulait sans doute dire: "Je n'ai qu'un choix: voter pour ou démissionner".

Et il ajouta aussitôt: "Et je n'ai pas le goût de démissionner une sacrée miette".

On sait qu'un autre ministre, M. Jean-Paul L'Allier, a indiqué très clairement qu'il ne votait en faveur du projet de loi 22 que par solidarité ministérielle.

Contrairement à ce dernier cependant, M. Cournoyer s'est contenté de justifier son vote favorable par la solidarité ministérielle sans indiquer de façon claire si lui personnellement s'y oppose ou si lui aurait tout simplement pu voter contre en tenant compte de la clientèle électorale de son comté.

Ce sont les patrons qu'on devrait mettre en tutelle

— André Desjardins

par Mario FONTAINE

Les menaces de mises en tutelle émises mardi par le ministre Cournoyer à l'endroit de deux syndicats affiliés à la FTQ n'impressionnent pas beaucoup le vice-président de cette centrale, M. André Desjardins.

"Ce sont les associations patronales que le ministre du Travail devrait mettre en tutelle, pas nous, de dire M. Desjardins. On parle de faire des enquêtes chez nous, alors que ce sont les patrons qui refusent de collaborer à la commission Cléche".

M. Cournoyer avait mis en garde mardi le local 144 de l'Union internationale des plombiers et la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité, les menaçant d'une mise en tutelle semblable à celle qui frappe l'Union internationale des constructeurs d'ascenseurs.

Selon le ministre du Travail, ces unions utiliseraient les mêmes méthodes de ralentissement de travail que les employés d'ascenseurs.

"Nous n'avons rien à cacher, poursuit M. Desjardins, qui est également directeur du Conseil provincial des métiers de la construction, et ancien responsable de l'union des plombiers. On est prêts à faire face à qui que ce soit."

Les mini-ententes

M. Desjardins affirme par ailleurs que plusieurs "donneurs d'ouvrage" continuent de signer des mini-ententes particulières avec la FTQ-Construction, mais refuse de citer des noms.

La campagne de "persuasion" se poursuit depuis déjà plusieurs semaines, sans que des résultats spectaculaires n'aient encore été rendus publics. Un porte-parole de la FTQ nous a d'ailleurs avoué que la tâche s'avérait plus difficile que prévu.

Le front commun patronal estime pour sa part que la FTQ-Construction se tait "pour mieux masquer son échec". Selon les patrons, à peine quelques entrepreneurs auraient cédé à la centrale, essentiellement des entrepre-

neurs dont les chantiers sont presque complétés.

Les vacances présentement en cours, si elles donnent un certain répit au monde de la construction, n'apportent cependant aucune solution. Et les ralentissements de travail qui perturbaient l'activité de plusieurs chantiers avant les vacances pourraient reprendre de plus belle lors de la rentrée le 29 juillet.

Tel est d'ailleurs l'avertissement que lance André Desjardins aux patrons récalcitrants: "Nous respectons les ententes que nous avons signées et le travail reprendra normalement sur les chantiers régis par ces conventions particulières. Quant aux entrepreneurs qui ont refusé d'en tenir compte, ils verront de quel bois on se chauffe".

Toujours d'après M. Desjardins, les ralentissements de travail se révèlent beaucoup plus efficaces que les grèves totales. C'est toute la différence entre agir du dedans et agir du dehors.

Fermeture de la seule école publique française de Manitoba

WINNIPEG — En invoquant une baisse des inscriptions et une économie de \$50,000, une commission scolaire du Grand Winnipeg a décidé la fermeture de la seule école élémentaire publique entièrement française à l'ouest de l'Ontario, l'école Taché, à Saint-Boniface, et la minorité francophone du Manitoba considère que cette mesure constitue pour elle un nouveau recul dans le combat désespéré qu'elle livre pour sa survivance culturelle.

L'école Taché, ouverte en 1971 après l'adoption du bill 113 du gouvernement Schreyer reconnaissant le droit de la minorité francophone de la province de choisir la langue d'enseignement de ses enfants, avait 220 élèves l'an dernier. Quelque 2,500 des 9,000 élèves de la commission scolaire sont de langue française mais la plupart d'entre eux fréquentent les écoles bilingues.

Les élèves de l'école Taché seront d'ailleurs envoyés en septem-

bre prochain à l'école Provencher, dotée d'un programme mi-anglais, mi-français.

Les parents, appuyés par leur député aux Communes, M. Joseph Guay, et leurs représentants à la législature manitobaine, considèrent que seule une école entièrement française est apte à fournir à leurs enfants un milieu qui puisse leur permettre d'échapper à l'anglicisation.

"Cette question touche bien plus qu'une seule école élémentaire, dit Camil LeGal, porte-parole des parents, car elle affecte les chances de survie de Saint-Boniface même comme îlot de culture française dans l'ouest. Si Saint-Boniface tombe, nous n'aurons plus grand-chose à défendre".

Le comité de parents a d'ailleurs trouvé 26 nouveaux élèves pour l'an prochain et le gouvernement Schreyer a offert de subventionner l'école si la commission scolaire revient sur sa décision.


Mais Anthony Fréchette, porte-parole de la commission, affirme qu'il s'agit d'une décision purement administrative et déclare que les enfants francophones du Manitoba ne sont pas pour autant condamnés à l'assimilation.

Trois des cinq commissaires sont anglophones, mais M. Fréchette souligne que la décision de fermer l'école Taché a été prise à l'unanimité.

Et alors que M. LeGal réclame pour les francophones du Manitoba les mêmes droits scolaires dont jouissent les anglophones du Québec, M. Fréchette affirme que la présentation du bill 22, au Québec, n'a en aucune façon influencé la décision de la commission de Saint-Boniface.

Selon M. LeGal, les parents sont résolus à poursuivre la lutte et ils appuieront des candidats favorables à leurs positions aux élections scolaires qui doivent avoir lieu à l'automne.

RAYON DES PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ



L'endroit idéal pour économiser

Boutique des produits Cosmétiques







EAU DE COLOGNE HOUGIGANT 350

PÂTE DENTIFRICE CLOSE-UP 0.87

FER À FRISER CURL'N LOVELY de CHARLESCRAFT 7.95

LUNETTES DE SOLEIL RIVIERA. Assuriment de plusieurs modèles. AU CHOIX \$5 à \$12

SHAMPOOING OU RINÇE-CRÈME WOOLCO (MD) Shampooing contre les pellicules, protéine, aux herbes ou au citron. Rinçe-crème aux herbes. 17 oz. AU CHOIX 0.83

COLORANT POUR CHEVEUX NICE'N EASY Gamme complète de teintes. AU CHOIX 1.59






COTON-TIGES 2 pour 1.25

FIXATIF CINDERELLA formule régulière 0.79

RINÇE-BOUCHE SCOPE 17 oz. 1.09

LAMES DE RASAGE GILLETTE SUPER STAINLESS 5 lames en acier inoxydable. 0.59

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 JUILLET NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

MAGASINS A RAYONS

WOOLCO

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS



**CANADIAN
TIRE**

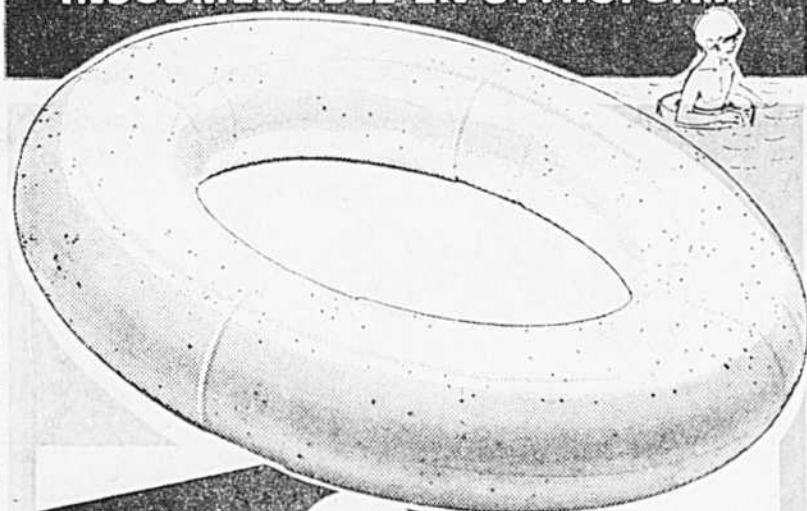
2.88
SPECIAL

16" x 48"!

Planche de nage

Rien à gonfler, pas de trou à réparer! En styrofoam, légère et flottante; inaltérable au sel et aux produits chimiques de piscine. 99-0324

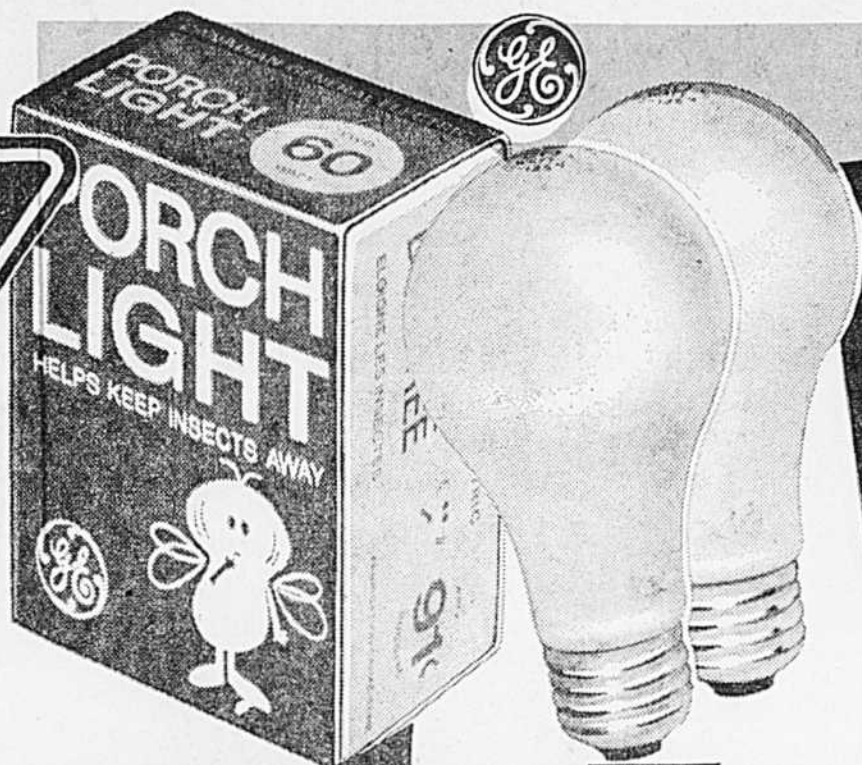
Bouée de nage
INSUBMERSIBLE EN STYROFOAM



.88

Les jeunes lui trouveront bien des usages!

Donne du plaisir aux jeux aquatiques tout en aidant à avoir confiance. 17 po. de diamètre. 99-1385



AMPOULES INSECTIFUGES

DE
PORCHE
C.G.E.

Courant
2 pour **.79**

2 pour **.66**

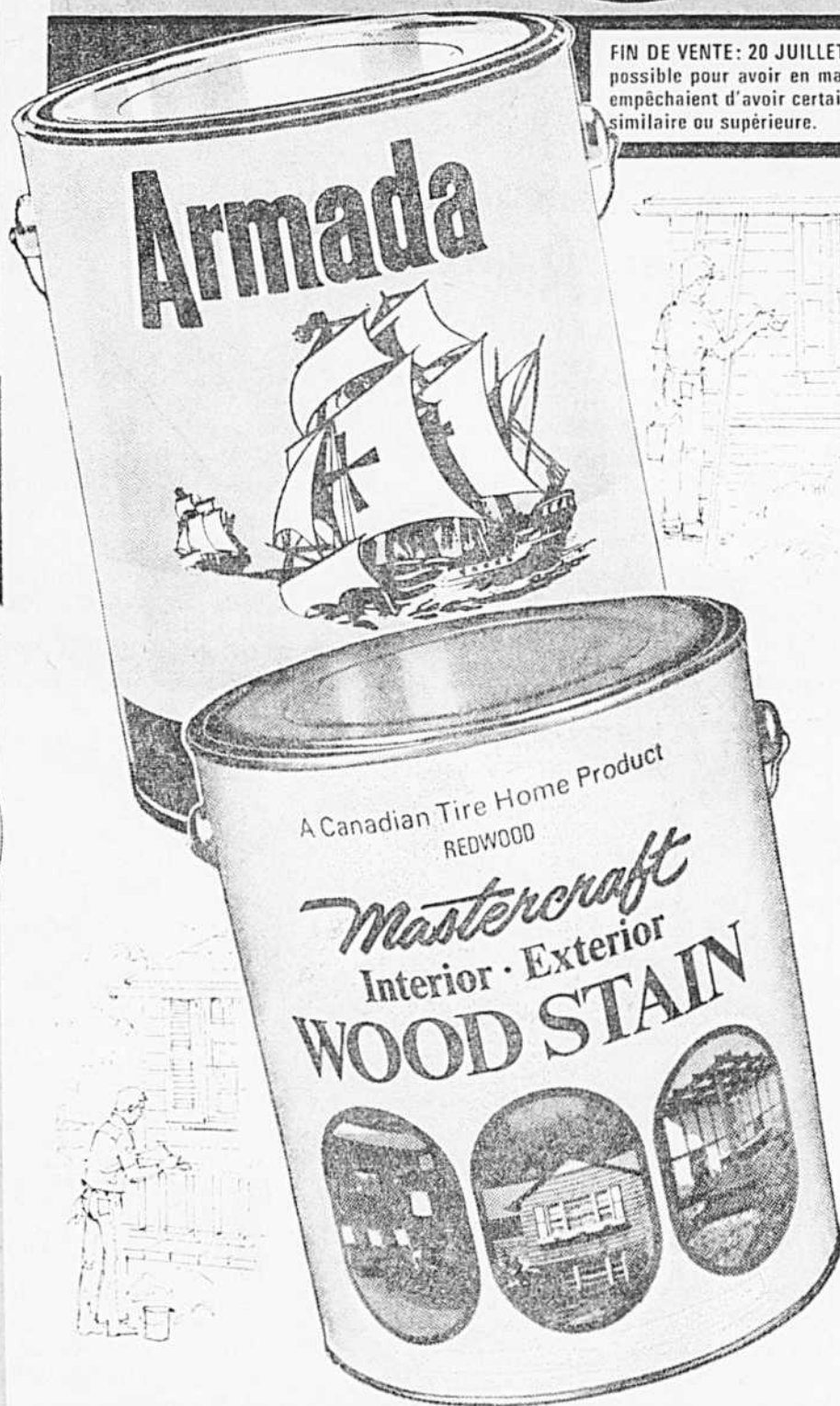
Les ampoules jaunes d'extérieur n'attirent pas les insectes comme les blanches. Pour patio, chalet, etc. 60 W. 52-5440 **.66**

Jours de

Vente

de Juillet

FIN DE VENTE: 20 JUILLET—Achats spéciaux en vente jusqu'à épuisement du stock. Canadian Tire fait tout son possible pour avoir en main les articles annoncés. Si des circonstances indépendantes de notre volonté nous empêchaient d'avoir certains articles, nous nous réserverions le droit d'y substituer d'autres articles de qualité similaire ou supérieure.



Peinture

D'EXTÉRIEUR A

A rabais!

- Blanc d'extérieur
- Peut se teinter en 16 belles couleurs
- Très couvrante

3.69
Gallon
48-6454

Teinture à bois

MASTERCRAFT BOIS ROUGE

A rabais!

- S'étend facilement, coule difficilement
- Embellit, scelle et protège
- Pour meubles, clôtures, bardeaux, etc.

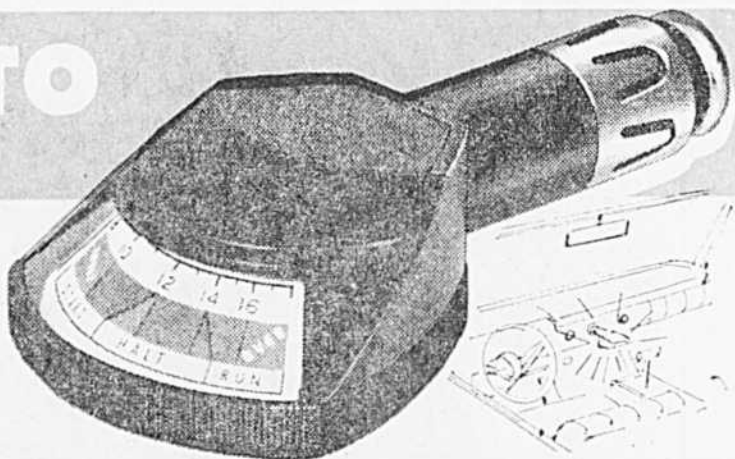
4.25
Gallon
48-3150

VOLTMÈTRE D'AUTO

et bateau à \$1.00 de rabais!

Branchez-le à votre allume-cigarettes pour obtenir une indication de l'état de la batterie et des appareils du circuit vérifié. Fonctionne au démarrage, pendant le fonctionnement ou à l'arrêt de l'allumage. Décelez d'un coup d'oeil la panne possible. 37-4491

3.99
Courant
\$4.99



CANADIAN TIRE

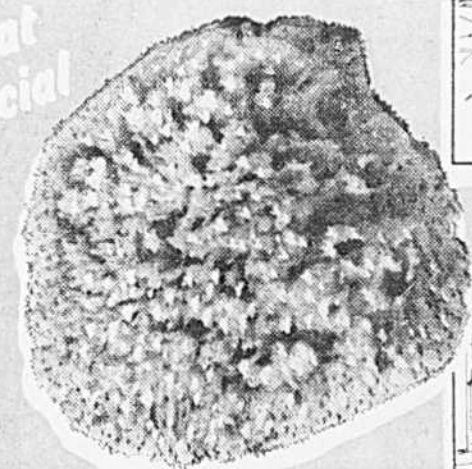
EN PROVINCE

- BEAULAC — 467-0255
- COVANSVILLE — 261-4332
- WATERLOO — 535-3881
- GRANDY — 378-9383
- JOLIETTE — 795-1044
- LACHUTE — 682-8539
- ST-HYACINTHE — 773-6081
- ST-ADATHE — 328-3380
- ST-JEAN — 340-3851
- SUREL — 763-5515
- VALLEEFIELD — 374-2470

RÉGION DE MONTREAL

- CHOMEDEY, 435 boul. Labelle — 681-2503
- CHATEAUGUAY, 77, boul. d'Angou — 691-4160
- DOLLARD-DES-ORMEAUX, 3339, Montée des Sources — 684-9750
- GREENFIELD PARK, 820, boul. Taschereau — 676-1818
- ILE PERROT, 87, boul. Grand — 453-4211
- MONTREAL 1465 est, rue Jean Talon — 729-1861
- MONTREAL NORD, 5900, boul. Henri-Bourassa — 325-6010
- Centre d'achats de BEACONSFIELD — 697-8151
- PONT-VIAU, 1000, boul. des Laurentides — 669-3503
- ROSEMONT, 5685, rue Iberville — 526-5905
- CENTRE D'ACHATS L'ACADIE, 1500, av. St-Jacques — 334-7330
- ST-LEONARD, 7655, rue Vion — 376-5100
- VILLE ST-LAURENT, 1755, Gienet — 747-4741
- VILLE LASALLE, 8778, boul. Newman — 365-8880
- VERDUN, 3180, rue Wellington — 766-8561
- LONGUEUIL, 2798, chemin Chamblay — 670-8020
- LACHINE, 470, 28e Avenue — 634-7101
- ST-EUSTACHE, 413, boul. Arthur-Sauvé — 472-2270

Achat spécial



Eponge VÉRITABLE

Idéale pour l'auto, les murs, les boiseries et les planchers. Profitez du prix pour en faire provision. 99-1475.

.39

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

CHARGES ACCEPTÉES



CANADIAN TIRE

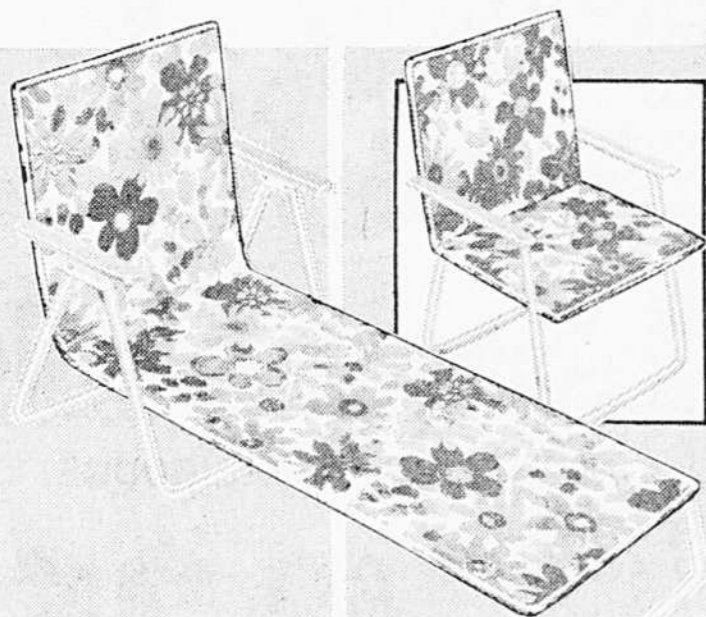
Rabais

1.88

COUR. \$2.19

Housse DE CHAISE LONGUE

Protégez votre chaise longue de la pluie et de la saleté avec cette housse en fort vinyle. Universelle; ses coins élastiques la maintiennent fermement en place. 85-0202 \$1.88



Coussin vinyle POUR CHAISE LONGUE

Cour. \$4.79. Confortable intérieur en mousse, couvert de vinyle à fleurs. Pour chaises longues normales. 85-0201

3.99

Coussin de fauteuil: 1 x 18 x 36", cour. \$2.79 **2.33**



Cruche de 128 oz. à 2 compartiments

COUR. \$4.69 **4.19**

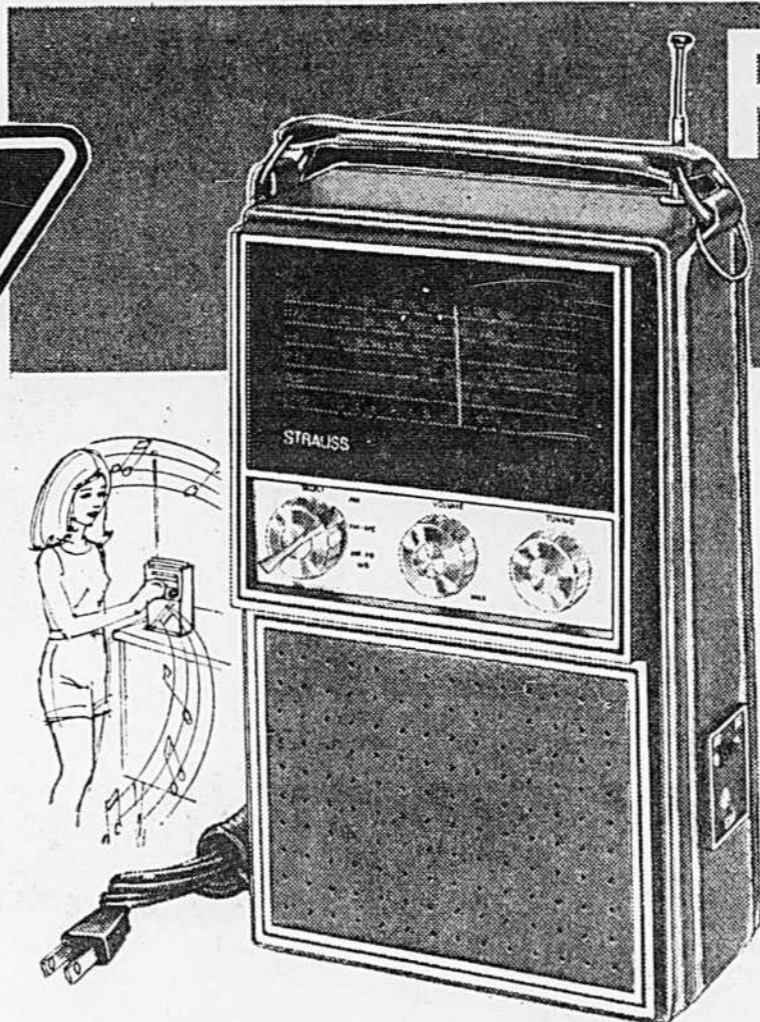


Cruche isolée Igloo de 256 oz.

COUR. \$8.49 **7.44**

Thermos pour 2 breuvages différents. 2 bouchons à visser. Robuste plastique. 85-4028

Isolée de polyuréthane, garde longtemps le froid. Robinet sans rouille; anse. 85-3442

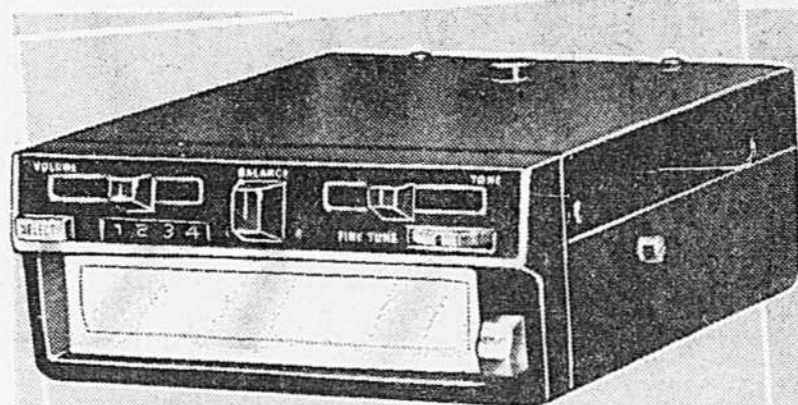


RADIO PORTATIF

à 5 bandes — Rabais \$5.00!

19.95
COUR. \$24.95

Un formidable petit radio, aisé à porter. Syntonisateur à curseur; bandes AM, FM, Police, Air et Météo; CAF évitant la dérive en FM. Boîtier en cuirette cousue sellier, d'environ 10 1/4 x 6 1/2 x 3 3/4". Avec piles, écouteur, fil CA. 44-2044



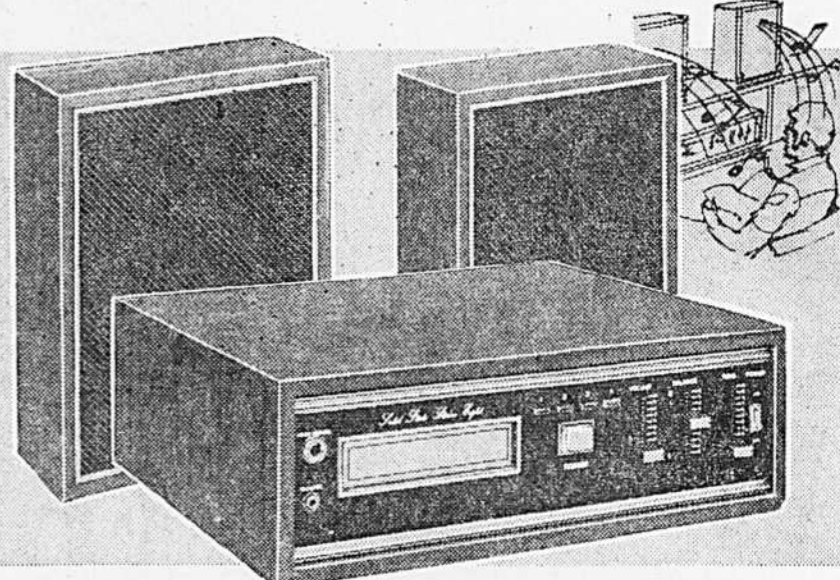
Ayez-le partout avec vous!

Mini-lecteur d'auto

À 8 PISTES — RABAIS \$20.00!

Courant \$69.95. 6 1/4 x 4 7/8 x 2". Barres de volume et tonalité; boutons de répétition/sélection. 12 V, m. nég. 35-0330

49.95



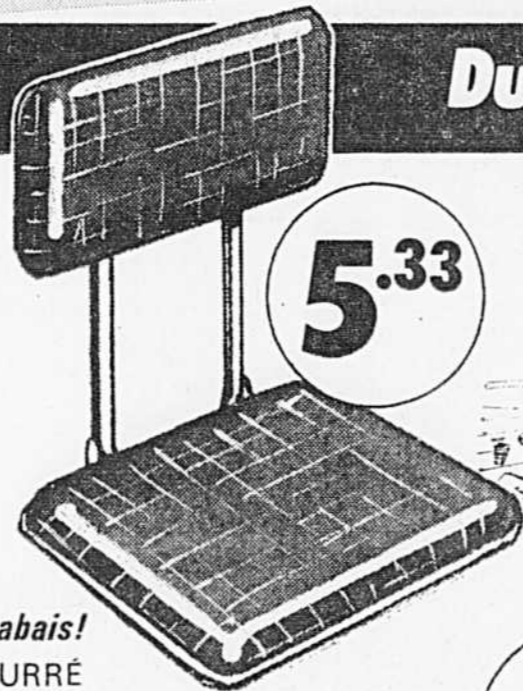
Lecteur et haut-parleurs

"STRAUSS" — COUR. \$79.95. RABAIS \$10.00!

Parfait rendu de vos bandes favorites à 8 pistes. Commandes sensibles, interrupteur, sélecteur de programme, indicateurs lumineux. Prises d'entrée et sortie. Ebénisterie finie noyer. 12 1/2 x 10 3/4 x 4 1/2". 44-0435

69.95
les 3 éléments

Du plaisir "grand air" à prix réduit!



5.33

A rabais!
BOURRÉ MOUSSE

Siège de bateau

Cour. \$5.99. Monture acier émaillé; se plie à 14 x 15 x 5". Couvert de vinyle. Tons variés. 79-4408



1.17

Porte-verre

Cour. \$1.39. En poly; suspension à cardan; demeure droit peu importe le mouvement. 79-2453



1.57

COUR. \$1.89

Câble

DE MOTEUR HORS-BORD

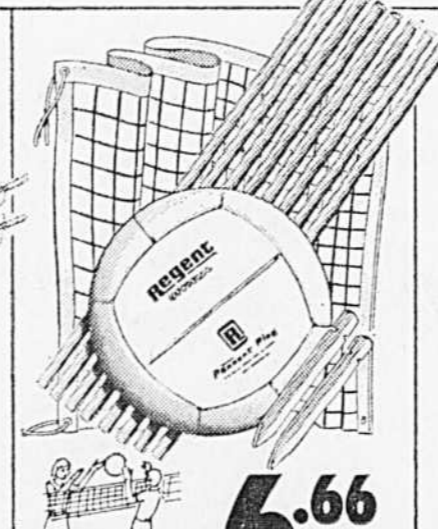
En acier enduit de nylon. Crochets cadmiés, à ressort, pour retenir le moteur. 79-0007



4.99
COUR. \$5.89

ENSEMBLE JUNIOR DE Tir à l'arc

Arc de 40"; 3 flèches de 18" en cèdre laqué, à pointes de cible; cible de 16". 84-0501



6.66

À RABAIS!
COUR. \$7.49

Volleyball

Ballon taille réglementaire; filet; poteaux acier, manchons. 84-1060



4.88
COUR. \$5.95

RABAIS \$1.07

Croquet

"JUNIOR" POUR 4 JOUEURS

Un agréable passe-temps pour les jeunes et les moins jeunes! Maillets à raies colorées et têtes de 6"; arceaux 9"; mallette. 84-1405

Billets-Bonis au comptant

À LA PLUPART DES MAGASINS CANADIAN TIRE

Ouvert jeudi et vendredi soir

— Le samedi jusqu'à 5 p.m.



ACCEPTÉ

"Ride-O-Matic" Moto-Master AMORTISSEURS Rabais \$2.08

9.90
PAIRE
COUR. \$11.98

Garantis tout le temps que vous possédez l'auto sur laquelle ils furent initialement installés.

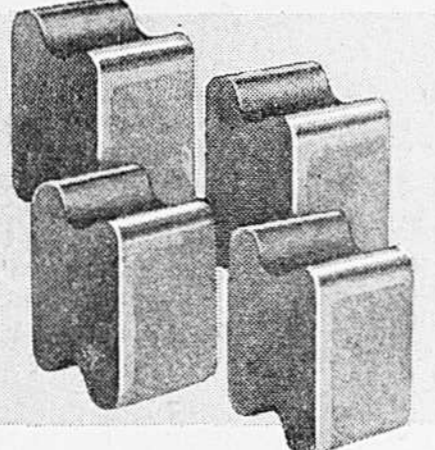
Pour plupart des autos courantes. Contrôles adoucissant le roulement à basse vitesse et donnant une haute stabilité à grande vitesse. Demandez les détails de garantie à votre marchand. 22-0852X

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

Lève-ressorts boudin

Jours de Vente de Juillet
1.69
JEU

Caoutchouc. Relèvent les ressorts à boudin affaiblis. Jeu de 4 petits (cour. \$1.99) ou de 2 grands (cour. \$1.95). 22-0016X



RESSORTS D'AMORTISSEURS AR

COURANT \$6.95
5.99
JEU

Pour surcharge jusqu'à 1500 lb. sur plupart des station wagons et voitures. A rabais! 22-0042

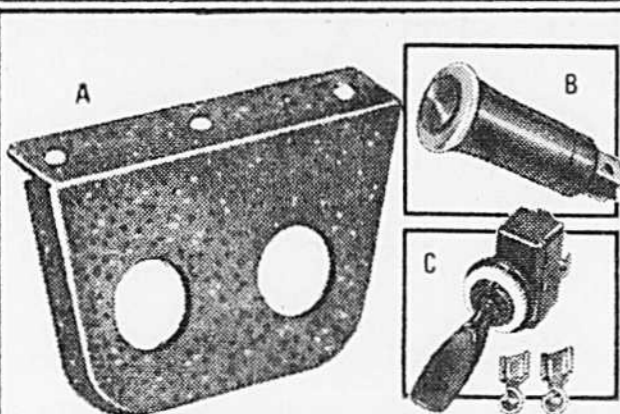


12.29
COURANT \$13.49

PERCEUSE de 3/8" Black & Decker à rabais!

Un fameux modèle costaud, le #5726, qui fait rapidement du bon travail. Fort moteur de 2.1 A, tournant à 1000 tr/mn à vide. A double démultiplication. 54-2802

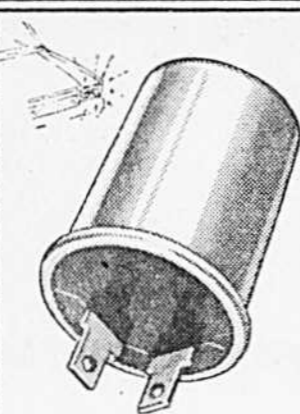
Des prix réduits pour l'automobiliste averti



A. COUR. 69¢. PANNEAU 2 TROUS Métal. Sous le tableau. 20-6419 **.59**

B. COUR. \$1.69. LAMPE-TÉMOIN Rouge. Pour 12 volts. 20-6418 **1.39**

C. COUR. 89¢ INTERRUPTEUR A bascule; actionne les feux avertisseurs, etc. Noir. 20-6417 **.69**



Clignoteur 12 V
COURANT \$2.68 **2.39**

Electronique. Pour 1 à 10 lampes. Consomme 1/100^e de l'énergie p. ordinaires. 20-1032



Achat spécial Brosse de lavage d'auto

1.29

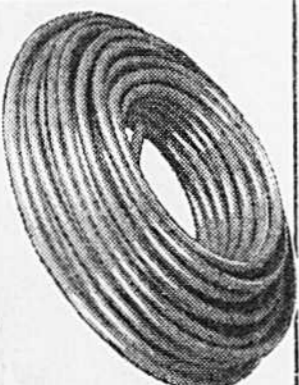
Tête de 6 po. à douces soies plastiques de 2 po. Excellente prise. Manche en aluminium, à arrêt d'eau et raccord de tuyau d'arrosage. Patte de suspension. 99-1473



Douille complète COUR. 59¢ à \$1.09

20%

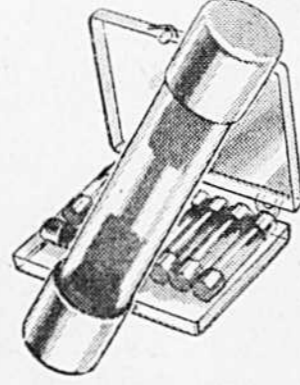
En réclame: 47¢ à 87¢! Pour feux de direction, stationnement, arrêt et autres. 20-5302X



Fil automobile 25 PI. À RABAIS!

COUR. \$1.19 **.99**

Centre cuivre de 18. Avantageux. 20-7541X: 16, Cour. \$1.39, 1.19 14, Cour. \$1.69, 1.49



Fusibles variés POUR AUTOS

COUR. 89¢ **.69**

Pour plupart des véhicules domestiques. En boîte. 20-1595X Véh. étrang., Cour. 79¢, .59

DILUANT À LAQUE Rabais!

1.19
PINTÉ
Courant \$1.49

Eclaircit les laques à consistance de pulvérisation; nettoie les pistolets à peinture. Nombreux usages. 49-7113



1.33
COUR. \$1.59



2.33
COUR. \$2.77

Aubaines lumineuses

1. LAMPE TORCHE ÉCONOMIQUE À AIMANT Pour deux piles. Long faisceau. Son aimant vous permet de la garder à votre portée. Epaulement plastique rouge. 65-2008

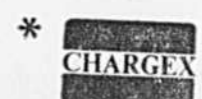
1.33

2. "SPORTSMAN" RAY-O-VAC POUR 2 PILES Tête de 2"; boîtier en aluminium poli avec anneau de suspension à la ceinture. Une lampe fiable et durable. 65-2019

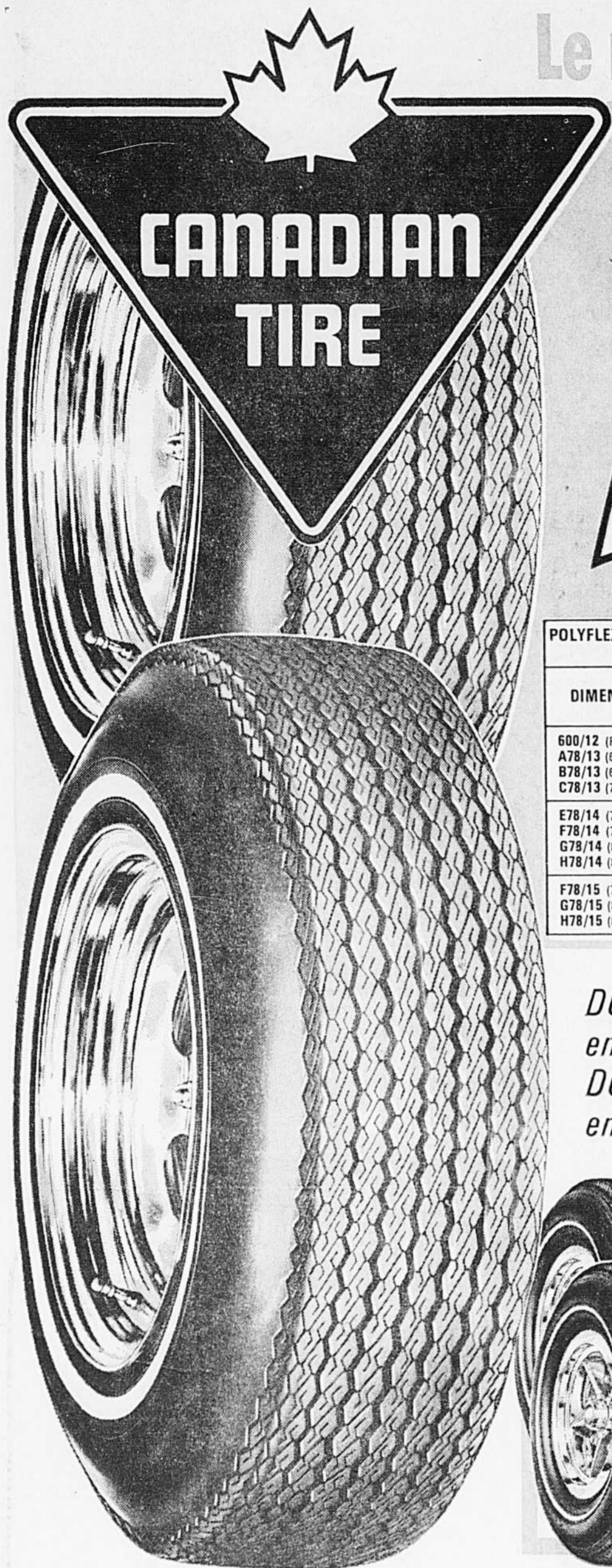
2.33

Demandez votre CARTE de CRÉDIT Canadian Tire

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.



ACCEPTÉ



Le meilleur pour confort et LONG millage

2+2 Polyflex

...LE NOUVEAU TYPE DE PNEU CEINTURE

F78/14 (775/14) À FLANC NOIR

21.45
CHACUN
PAR PAIRE
APRÈS REMISE AU COMPTANT **20.38**
CHACUN

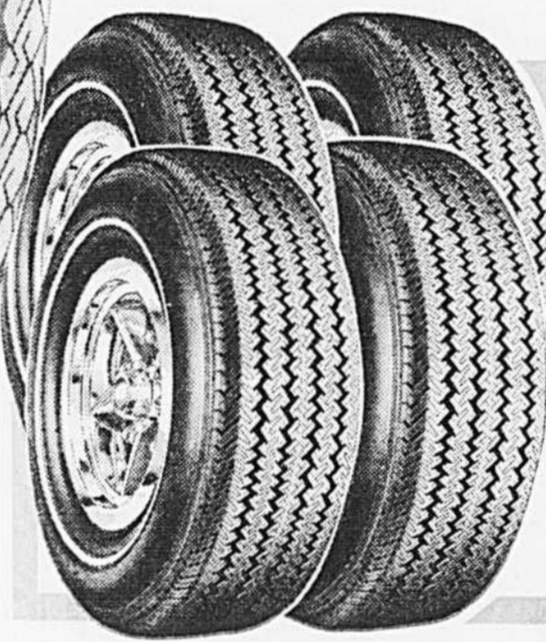
POLYFLEX 2 + 2 BANDÉ NYLON, FLANC NOIR
(Flanc blanc \$1.50 en sus)

DIMENSIONS	Prix d'un pneu (et de règlement)	Par 2 ou plus CHACUN	Après remise pour comptant
600/12 (Fl. blanc)	21.25	19.75	18.76
A78/13 (600/13)	19.25	17.75	16.86
B78/13 (650/13)	20.30	18.80	17.86
C78/13 (700/13)	20.80	19.30	18.33
E78/14 (735/14)	22.45	20.45	19.43
F78/14 (775/14)	23.45	21.45	20.38
G78/14 (825/14)	24.45	22.45	21.33
H78/14 (855/14)	26.00	24.00	22.80
F78/15 (775/15)	23.90	21.90	20.80
G78/15 (825/15)	25.15	23.15	21.99
H78/15 (855/15)	26.80	24.80	23.56

DOUBLE PLI de carcasse en NYLON DUPONT 66
DOUBLE PLI de ceinture en POLYESTER

Le Polyflex assure le même confort que les pneus à plis croisés. Il offre aussi les qualités les plus appréciables des pneus Polyester bandés de verre. Le pneu Polyflex améliore entre autres le freinage et la tenue de route et il dure plus longtemps. Il est solide: 2 plis de ceinture en polyester et 2 plis de carcasse en nylon Du Pont 66 de 1260 deniers (50% plus solide que le nylon de 840 deniers utilisé dans les pneus à 4 plis croisés ordinaires). Au cours des essais de dégonflage effectués au Nevada, le Polyflex a donné un avertissement 2 fois plus long que les pneus d'origine polyester-verre plus coûteux. Le Polyflex est une réussite!

5 ans d'assurance routière. Remise proportionnelle pour usure prématurée 30 mois, 30%.



GROS rabais
sur jeu de 4

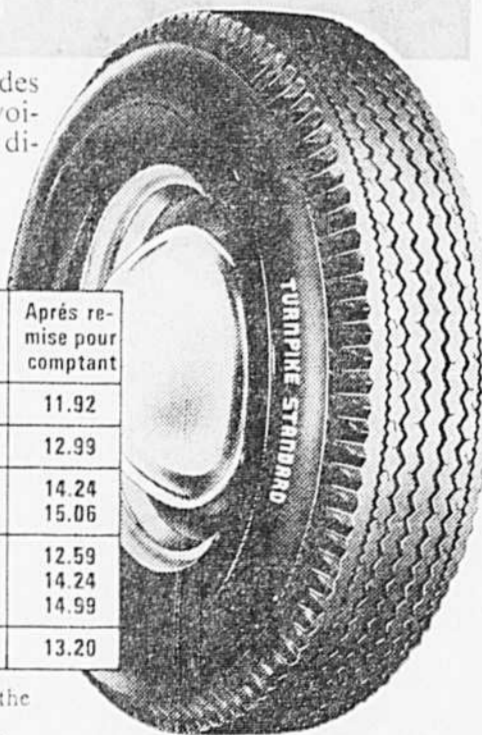
(Stock limité)

RADIAUX

Nombre d'automobilistes ont adopté les pneus radiaux bien qu'ils coûtent presque 2 fois plus chers à l'achat et reviennent un peu plus cher au mille que les pneus bandés de verre. Ils apprécient leur stabilité et leur tenue de route. Essayez-les, vous les adopterez vous aussi! Sinon, retournez-les dans les 10 jours et vous serez entièrement remboursé (sauf pr valves & service).

Le STANDARD 2 PLIS NYLON

Qualité similaire à celle des pneus montés sur les voitures neuves quand ces dimensions étaient utilisées.



SANS CHAMBRE FLANC NOIR DIMENSIONS	Prix d'un pneu	Après remise pour comptant
600/13	12.55	11.92
650/13	13.67	12.99
775/14 (750/14)	14.99	14.24
825/14 (800/14)	15.85	15.06
560/15	13.25	12.59
775/15 (670/15)	14.99	14.24
815/15 (710/15)	15.78	14.99
600/16 (à chambre)	13.90	13.20

NOT INSURED (you save the cost)... Meets or exceeds government safety standards.

POSE GRATUITE DES PNEUS

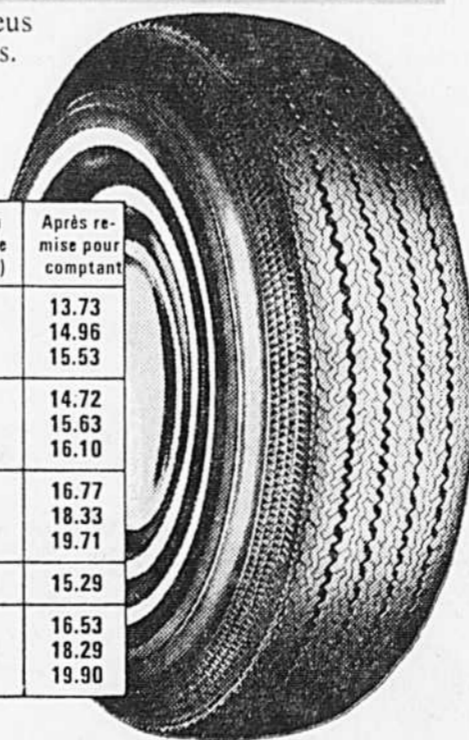
avec l'achat d'une valve Dill ou Schrader au prix courant de \$1.00 dans le catalogue. Nous devons poser ensemble le pneu et la valve. "Un pneu n'est pas neuf sans une valve neuve". dynamique \$2.50.

5% d'escompte au comptant au lieu de Billets-Bonis

Le CONTENDER 4 PLIS POLYESTER

Câblé identique à celui des pneus à plis croisés des autos neuves. Stabilité, durabilité.

5 ans d'Assurance routière. 20 mois ou 20% de Remise proportionnelle pour usure



SANS CHAMBRE, FLANC NOIR (Flanc blanc \$1.50 en sus) DIMENSIONS	Prix d'un pneu (et de règlement)	Après remise pour comptant
600/13	14.45	13.73
650/13	15.75	14.96
700/13	16.35	15.53
645/14	15.50	14.72
695/14	16.45	15.63
E78/14 (735/14)	16.95	16.10
F78/14 (775/14)	17.65	16.77
G78/14 (825/14)	19.30	18.33
H78/14 (855/14)	20.75	19.71
600/15L	16.10	15.29
F78/15 (775/15)	17.40	16.53
G78/15 (825/15)	19.25	18.29
H78/15 (855/15)	20.95	19.90

Le WHIPPET 2 PLIS NYLON

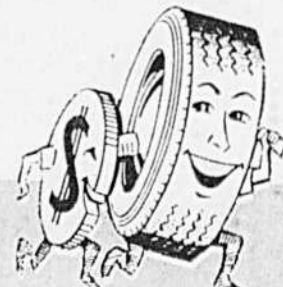
Taillé pour la vitesse. Roulement moelleux, sans échauffement. La forme d'un radial européen.

5 ans d'Assurance routière. 20 mois ou 20% de Remise proportionnelle pour usure



SANS CHAMBRE, FLANC NOIR (Flanc blanc \$1.50 en sus) DIMENSIONS	Prix d'un pneu (et de règlement)	Après remise pour comptant
600/12 Flanc blanc	17.55	16.67
600/13	14.45	13.73
B78/13 (650/13)	15.75	14.96
C78/13 (700/13)	16.35	15.53
C78/14 (695/14)	16.45	15.63
E78/14 (735/14)	16.95	16.10
F78/14 (775/14)	17.65	16.77
G78/14 (825/14)	18.20	17.29
H78/14 (855/14) Fl. blanc	21.70	20.61
560/15	16.10	15.29
F78/15 (775/15)	17.40	16.53
G78/15 (825/15)	18.48	17.56
H78/15 (855/15) Fl. blanc	21.95	20.85

Avec les pneus CANADIAN TIRE
votre dollar va plus loin...



Utilisez votre CARTE de CRÉDIT CANADIAN TIRE

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.



ACCEPTÉ

Hull dénonce le "racisme" d'Aylmer

HULL (PC) — Le maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, a déclaré hier qu'une demande de la ville voisine, Aylmer, réclamant une traduction en anglais d'une résolution adoptée à Hull concernant une fusion municipale, est "enfantine, malicieuse et malsaine".

Le conseil municipal de Hull a envoyé récemment au gouvernement provincial un rapport favorisant la fusion de 12 municipalités en face d'Ottawa, de l'autre côté de la rivière Outaouais, pour former deux villes séparées par la rivière Gatineau.

Des exemplaires de la dite résolution ont été envoyées en français aux municipalités touchées par cette proposition, mais le conseil d'Aylmer, qui s'oppose à une telle fusion, a adopté une résolution réclamant une traduction en anglais de ce document. Cette requête a provoqué une charge animée de 15 minutes contre le conseil d'Aylmer par le maire Rocheleau à son conseil municipal, mardi soir.

"Si le conseil d'Aylmer, dit-il, qui est en majorité francophone, n'a rien de mieux à faire que d'adopter de telles résolutions, eh bien! il ne doit pas avoir grand-chose à faire".

Provocation

"Le conseil d'Aylmer, dit encore le maire Rocheleau, en nous retournant notre texte français de la résolution et en demandant une version anglaise, s'est comporté de façon enfantine." M. Rocheleau a ajouté que les gens de Hull veulent vivre selon leur propre culture et leur propre langue, mais "cela ne veut aucunement dire que nous en avons contre les gens de langue anglaise. Les Français et les Anglais d'ici ont toujours vécu en harmonie. Le geste d'Aylmer maintenant est une provocation malsaine et malicieuse".

Pour M. Rocheleau, un examen positif des problèmes de la région ne peut s'obtenir que si toutes les municipalités font de la planification objective, mais l'unique résultat du geste d'Aylmer "sera de transformer la question de fusion en un problème de racisme".



David Lewis demeurera chef du NPD jusqu'au congrès de juillet

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — "Il me faut un job", a lancé hier — en plaisantant — M. David Lewis.

Il venait d'annoncer l'élection de M. Edward Broadbent, au poste de leader parlementaire par intérim du NPD, au cours d'une réunion du groupe parlementaire de ce parti tenue au parlement fédéral.

M. Lewis, qui comme on le sait a été défait le 8 juillet dans York-South, à Toronto, restera cependant leader fédéral du parti jusqu'au prochain congrès, qui doit avoir lieu à Montréal en juillet 1974.

En attendant de se trouver un emploi, probablement dans l'une des trois universités qui lui en ont offert un, M. Lewis ne touche, outre sa pension de vieillesse, qu'une pension d'environ \$500 par mois en sa qualité d'ancien député.

"Ce n'est pas beaucoup", a-t-il précisé en soulignant toutefois qu'il ne s'en faisait pas.

Ce n'est que dans trois semaines, au retour de vacances aux États-Unis avec sa femme, Sophie, qu'il décidera pour quelle université il travaillera.

"Je pourrais reprendre l'exercice du droit, car je suis toujours membre du barreau de l'Ontario, a-t-il souligné. Mais ce n'est pas l'argent qui m'intéresse."

M. Lewis désire plutôt enseigner et étudier, mettre au point la théorie et la philosophie de la social-démocratie canadienne, se pencher sur les problèmes régionaux qui existent au Canada et qui, a-t-il dit, l'inquiètent.

Si on lui ouvrait la porte du Sénat, M. Lewis ne la franchirait pas.

"Ce serait pure hypocrisie de ma part d'entrer au Sénat, institution qui au Canada ne joue pas un rôle démocratique", a-t-il soutenu.

Pour ce qui est de la course proprement dite à sa succession, M. Lewis estime que l'élection de M. Broadbent au poste de leader parlementaire par intérim ne constitue pas nécessairement un avantage pour le député d'Oshawa-Whitby.

Selon des milieux proches du NPD, certains députés néo-démocrates auraient préféré M. Tommy Douglas, ex-chef fédéral, comme leader parlementaire. M. Lewis a fait valoir que le temps est venu de faire place aux plus jeunes et que M. Douglas a refusé pour cette raison — comme d'ailleurs M. Andrew Brewin, un autre "ancien" — de briguer le poste de leader parlementaire par intérim.

Quoi qu'il en soit, M. Broadbent a assuré qu'il ne sait pas encore s'il sera candidat au poste de leader fédéral.

"Je prendrai une décision en temps utile", a-t-il déclaré. Il semble cependant certain qu'il sera candidat.

Parmi ses adversaires éventuels, on mentionne M. Max Saltzman, député de Kitchener et critique financier du groupe parlementaire néo-démocrate, ainsi que M. John Harney, originaire du Québec, bilingue, qui a perdu son siège ontarien le 8 juillet.

Il n'en reste pas moins que beaucoup de néo-démocrates se réjouiraient de voir MM. Allan Blakeney et Ed Schreyer devenir candidats à la succession de M. Lewis.

Mais le parti ayant perdu aux dernières élections 15 de ses 31 députés, les premiers ministres néo-démocrates de la Saskatchewan et du Manitoba ne paraissent pas — pour cause — pressés de prendre la relève de M. Lewis.

Enfin, en ce qui concerne les causes de l'échec électoral du NPD, M. Lewis s'est refusé à faire état des points de vue qu'il avait exprimés hier au cours de la réunion du groupe parlementaire.

"Le désir du corps électoral, en Ontario surtout, de se donner un gouvernement majoritaire nous a paru être le principal facteur du glissement en faveur des libéraux", a-t-il déclaré.

Interrogé sur le point de savoir si son successeur devra être bilingue, M. Lewis a répondu: — Il n'y a aucun doute que mon successeur devra être bilingue. Je suis certain que tous les candidats éventuels à la direction du parti sont bilingues ou le deviendront.

CONCOURS WEEK-ENDS la presse

dans les Laurentides

À CHAQUE SEMAINE: 1 GAGNANT D'UN WEEK-END

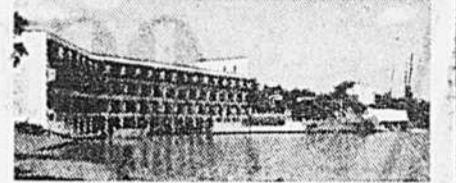
comprenant repas et logement pour deux personnes dans l'un des grands hôtels des Laurentides (Alpine Inn, Le Chantier, Cuttle's Tremblant Club, Estérel, Gray Rocks Inn "Le Château", Laurentides Chalet Suisse, Manoir Pinoteau, Mont-Gabriel Lodge, Mont-Habitant Lodge, Nicky's des Cascades, Parker's Lodge, Les Réserves, La Sapinière, Sun Valley Hotel Suisse, Villa Bellevue) PLUS \$100 EN ARGENT.

LE CONCOURS A UNE DURÉE DE 15 SEMAINES

CETTE SEMAINE: participez au concours du WEEK-END L'ESTÉREL (Ville Estérel), du vendredi soir 16 août au dimanche soir 18 août 1974.

l'Estérel
(Ville Estérel)

(pour deux personnes) PLUS \$100 EN ARGENT.



COMMENT PARTICIPER:

1. Découper les coupons WEEK-ENDS LA PRESSE qui paraîtront dans le journal du 15 au 20 juillet.
2. Les faire parvenir après avoir inscrit son nom et adresse sur le coupon à l'adresse suivante:
CONCOURS WEEK-ENDS LA PRESSE
Case Postale 4080
Station Place d'Armes
Montréal H2Y 1K9, Qué.
3. Les envois doivent nous parvenir avant le 27 juillet 1974.
4. Les envois doivent contenir 6 coupons, numérotés de 1 à 6.
5. Chaque série ne peut servir que pour le concours d'un WEEK-END et inscrit sur les coupons.
6. Les paiements doivent être effectués de leur plein gré durant le week-end prévu et les prix ne seront ni échangeables, ni transférables.
7. Les employés de La Presse et des hôtels mentionnés ci-haut ne sont pas éligibles.
8. La Presse se réserve le droit de publier le nom, la photo et le témoignage des gagnants, sans que ceux-ci puissent réclamer des droits de diffusion, d'impression ou autres.

WEEK-END LA PRESSE

WEEK-END
L'ESTÉREL



Conservez ce coupon car seuls les envois contenant la série complète des 6 coupons numérotés de 1 à 6 (WEEK-END L'ESTÉREL) seront éligibles.



AUBAINES D'ÉTÉ CHEZ LEGARÉ

Pour la ville ou la campagne, des meubles beaux, solides et à prix modiques

Profitez-en pour rendre votre foyer plus agréable, plus confortable.

ÉCOULEMENT COMPLET DE NOS MEUBLES D'ÉTÉ À DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITS Profitez-en!

COMPTE LEGARÉ

C'EST SI FACILE D'OUVRIER UN COMPTE LEGARÉ NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT

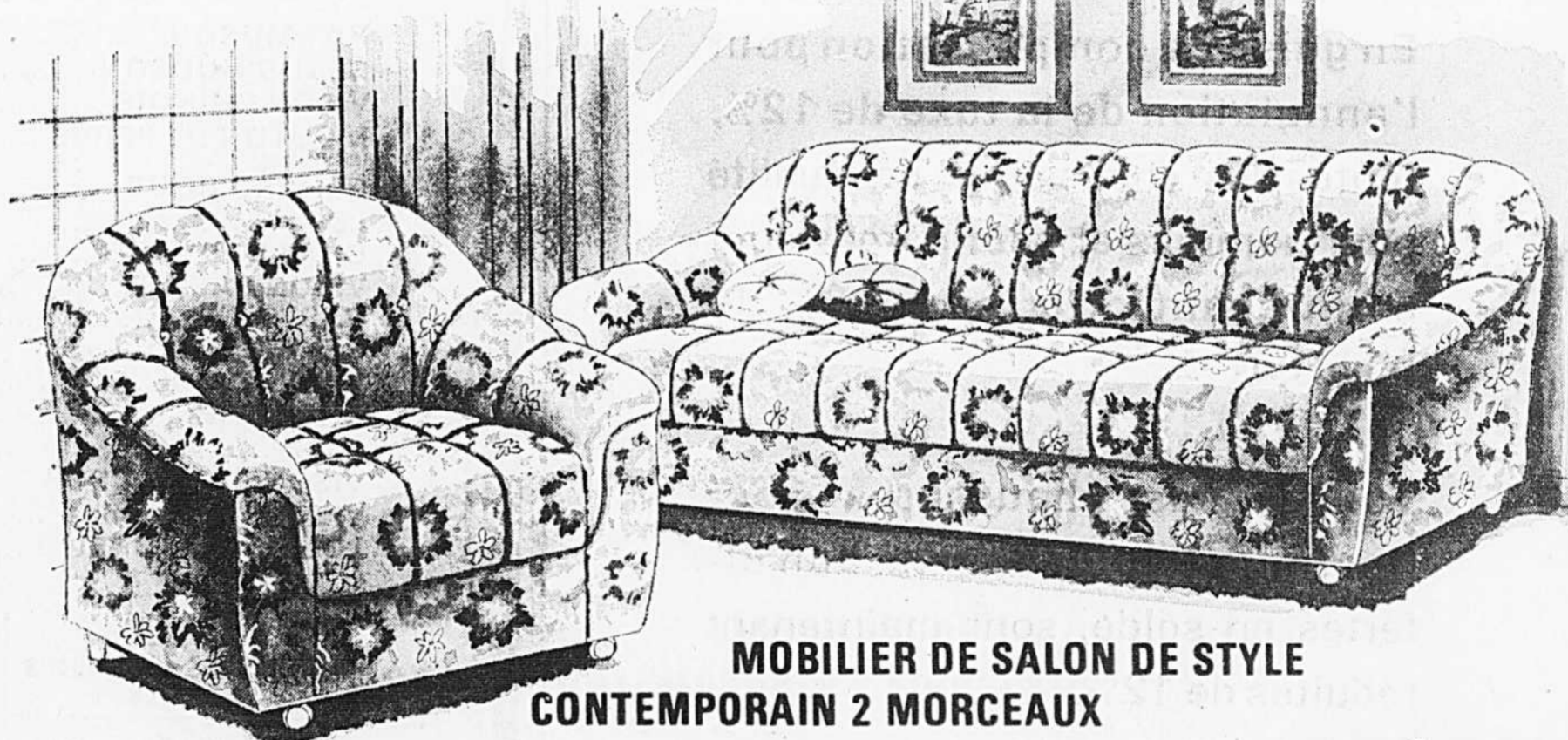


OFFRE SPÉCIALE

ENSEMBLE CONTINENTAL "GOLDEN" 39"

Un pratique et confortable ensemble comprenant un matelas à ressorts spiraux, recouvert d'un résistant couil voluté à motif floral et rembourré de feutre blanc, un sommier-boîte appareillé, conçu pour un meilleur support et un plus grand confort, une tête de lit recouverte de vinyle et 6 pattes de bois franc.

SPÉCIAL **89⁹⁵**



MOBILIER DE SALON DE STYLE CONTEMPORAIN 2 MORCEAUX

Un élégant mobilier à prix budgétaire. Il est composé d'un sofa de 88" et d'un fauteuil appareillé, recouverts de 46% coton et 54% rayonne à motif floral de couleurs or-noire, rouge-noire ou vert-or. Les sièges et dossiers bien rembourrés, de même que la construction à ressorts anti-affaissement, vous assurent un confort de tous instants.

SPÉCIAL \$ **349**

TOUT POUR LE FOYER
LEGARÉ MEUBLES
OÙ LE SERVICE FAIT LA DIFFÉRENCE

Ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9:00 p.m.
Samedi jusqu'à 5:00 p.m.

MONTRÉAL
1200 rue Amherst
Tél.: 842-8911

MONTRÉAL
4660 est. Ste-Catherine
Tél.: 255-7029

LACHINE
1020 rue Notre-Dame
Tél.: 637-5825

MONTRÉAL
6960 rue St-Hubert
Tél.: 271-4668

ROSEMONT
3250 rue Masson
Tél.: 725-2453

VERDUN
4010 rue Wellington
Tél.: 768-4730

MONTRÉAL
3730 est. Ontario
Tél.: 526-1667

MONTRÉAL NORD
10530 boul. Pie-IX
Tél.: 322-2741

LAVAL
1880 boul. St-Martin
Tél.: 688-5551

MONTRÉAL
1278 est. Mt-Royal
Tél.: 521-5373

ST-HENRI
3734 ouest, Notre-Dame
Tél.: 935-6994

POINTE-AUX-TREMBLES
11926 est. Notre-Dame
Tél.: 645-5371

MON Oeil SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAULT

Service ambulancier

Les ambulances Richelieu qui se spécialisent dans le transport des personnes âgées et des assistés sociaux cherchent à obtenir une aide gouvernementale afin de continuer à rendre service à des personnes peu fortunées,

mais, sans grand succès. M. Pierre Langlois, directeur de l'entreprise déclare que le gouvernement fédéral refuse des subventions en déclarant qu'il ne peut favoriser une entreprise aux dépens d'autres semblables.

Les ambulances Richelieu transportent les malades à prix réduit, le par-

fois même gratuitement. Actuellement l'entreprise tient le coup grâce à l'assistance sociale qui rembourse les courses dont ses bénéficiaires sont l'objet et grâce aux clients qui paient selon leurs moyens. Les gens du secteur sud-ouest peuvent obtenir les services des ambulances Richelieu, en téléphonant au no 932-4466 ou 932-9045.

Fête populaire

Les citoyens du quartier Saint-Jacques pourront se divertir, fraterniser et se

renseigner sur les organismes existant dans leur milieu en participant à la fête populaire qui se déroulera demain et samedi, dans la rue Sainte-Elizabéth.

Organisée avec la collaboration du Centre communautaire L'Aiguillon, la fête comporte de la musique, de la danse, des spectacles dans la rue et divers concours, ainsi que des expositions d'artisanat.

La nuit de vendredi à samedi sera une nuit de spectacle et de cinéma, au local de l'Association des sculpteurs du Québec, rue Sanguinet.

Les divers organismes existant dans le quartier auront des kiosques d'information où les citoyens pourront se renseigner sur les services à leur disposition.

Destroyer dans le port

Les Montréalais pourront visiter samedi et di-

manche le destroyer porteur d'hélicoptères "Iroquois" des Forces armées canadiennes qui sera dans le port de Montréal du 19 au 23 juillet.

Le navire de guerre sera amarré au quai M-2 du bassin Bickerdike. Les visiteurs y seront admis de 14 h à 16 h samedi et dimanche.



L'AMOUR ET LA LOI

ADRIAN POPOVICI
MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI
avocats
(collaboration spéciale)

L'enfant naturel

Voici le texte d'une lettre que nous avons reçue il y a deux mois et à laquelle nous avons oublié de répondre jusqu'ici: "il y a une question concernant l'enfant naturel que je voudrais poser: Est-ce que l'enfant naturel, d'après la loi et la jurisprudence, est toujours considéré à part de l'enfant légitime? Je sais que le Code civil a été amendé et qu'avant l'amendement la jurisprudence interprétait la loi sévèrement, c'est-à-dire que l'enfant naturel n'était pas protégé par la loi, sauf dans le cas d'aliments et que, partant, les textes de loi parlaient d'enfant légitime ce qui excluait les enfants naturels. Est-ce que cela veut dire que l'enfant naturel n'a droit qu'à des aliments?"

Notre lecteur semble être au courant de la question. La loi a été, en effet, changée récemment.

Définissons d'abord un enfant naturel par rapport à un enfant légitime. L'enfant naturel est celui qui est né d'un père et d'une mère qui ne sont pas mariés ensemble. On parle d'enfant naturel, et parfois d'enfant illégitime pour l'opposer à l'enfant légitime qui lui est né de parents mariés l'un à l'autre.

L'enfant naturel peut être né de l'accouplement de deux célibataires. Mais il se peut aussi que l'un des parents était marié à une autre personne ou même que le père et la mère étaient mariés chacun de leur côté. En ce cas, l'enfant est dit adultérin. En effet, pour le concevoir, au moins un des

parents a commis l'adultère.

L'enfant peut être aussi incestueux lorsqu'il est né d'un couple qui est déjà uni par les liens du sang, comme le frère et la sœur, par exemple.

Les parents d'un enfant naturel doivent nourrir, entretenir et élever leurs enfants naturels. C'est le texte même de l'article 240 du Code civil du Québec, tel qu'amendé en 1970 par l'Assemblée nationale. Cela signifie que la relation parent-enfant est la même pour les enfants légitimes que pour les enfants naturels.

En effet, l'article 165 du Code civil, qui concerne évidemment les enfants légitimes, dispose que les époux contractent, par le seul fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants.

Les enfants naturels ont maintenant une action en dommages-intérêts si leur père ou leur mère décède par la faute de quelqu'un. C'est aussi en 1970 que l'Assemblée nationale a ajouté cette disposition au Code civil.

Le seul point qui dénote un statut d'infériorité pour l'enfant naturel est la prohibition pour l'enfant naturel d'hériter de son père ou de sa mère sans testament. Une fois que ce pas sera franchi, on pourra dire que les enfants naturels et les enfants légitimes sont égaux aux yeux de la loi.

Pour notre part, nous souhaitons cette amélioration à la loi.

Il est quand même bizarre que la loi fasse retomber sur des enfants les fautes des parents.

MÉDECINE D'AUJOURD'HUI

Trop de vitamines A

Les vitamines jouent un rôle important dans la santé et la croissance des jeunes enfants, mais un excès de vitamines peut être dangereux.

Malheureusement, plusieurs jeunes mères pensent que les vitamines sont absolument sans danger. Elles croient que si une tablette fait du bien, deux tablettes feront doublement de bien. C'est alors que des erreurs sont commises.

Prenons le cas de ce jeune bébé, Susanne, active et en bonne santé. Elle a atteint le stade de développement où elle prend du poids, où son appétit croît. Cependant, elle est sujette aux rhumes fréquents, accompagnés de fièvre. Les médecins l'examinent et assurent les parents qu'elle est normale et que les infections dont elle souffre sont de nature passagère. Le médecin précise à la mère que l'enfant n'a pas besoin de toniques ou d'autres médicaments mais il propose de continuer à lui donner des vitamines.

Les parents, incroyables, consultent d'autres médecins mais se font répéter partout le même diagnostic. Entretemps, Susanne a l'air de plus en plus malade et son comportement est celui d'une enfant en mauvaise santé. Elle devient irritable et mange peu. Elle est portée à s'égratigner continuellement et

ses jambes deviennent molles et douloureuses, à tel point qu'elle gémit chaque fois qu'elle se déplace.

La mère revint consulter son premier médecin, et cette fois ce dernier diagnostiqua qu'elle était sérieusement malade. Les rayons-X ont montré que ses os étaient démesurément épais, un symptôme qu'on observe chez des gens qui ont trop pris de vitamine A.

Après avoir interrogé la mère, le médecin a découvert que l'enfant prenait trois ou quatre fois la dose de vitamines prescrite. Tous les médecins que la mère avait consultés avaient suggéré des vitamines et la mère s'était dit que le remède serait plus efficace si la dose était doublée ou triplée!

La pauvre enfant était saturée de vitamines et souffrait des excès de vitamine A. Sa peau et son cuir chevelu étaient si secs qu'elle ne cessait de se gratter. En outre, son foie avait grossi et elle montrait des signes d'anémie. Dès qu'on cessa de lui faire prendre des vitamines, sa santé redevint rapidement normale.

Cette chronique quotidienne est préparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lecteurs personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste éventail possible de questions d'intérêt général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.

Bonne nouvelle...

OGILVY

SOLDES DE JUILLET

Bon nombre d'articles à prix spéciaux

OGILVY'S

Florsheim

Brown's

En guise de compensation pour l'annulation de la taxe de 12%, toutes les chaussures de qualité pour hommes et pour dames sont maintenant offertes à 12% de rabais.

Toutes nos chaussures pour hommes et pour dames, non offertes en solde, sont maintenant réduites de 12%.

LA CHAUSSURE

Brown's

Florsheim est situé à la Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Place Victoria, Le Carrefour Laval et à 1246 rue Peel.

Brown's est situé à Rockland, Fairview Pointe-Claire, Le Carrefour Laval, Centre Laval, Les Galeries d'Anjou, Place Versailles et à Rive Gauche sur Ste-Catherine.

LABELLE FOURRURE

Vous présente la plus imposante collection de manteaux de fourrure de son histoire

RAT MUSQUÉ	\$295 à \$1,195
SEAL D'HUDSON	\$350 à \$1,000
VISON CHINOIS	\$375 à \$1,200
MOUTON DE PERSE (NOIR ET BRUN)	\$495 à \$1,495
RENARD ROUX	\$595 à \$1,425
LOUP	\$675 à \$1,695
CHAT SAUVAGE	\$750 à \$1,395
VISON PASTEL	\$775 à \$3,000
CASTOR	\$795 à \$1,895
RENARD BLEU	\$1,095 à \$2,295
VISON DARK	\$1,250 à \$3,995
CHAT LYNX	\$1,295 à \$1,695
LYNX	\$1,295 à \$2,295
VISON BLACK CROSS	\$1,295 à \$3,000
VISON (high shades)	\$1,295 à \$3,995
LOUTRE NATURELLE ET RASE	\$1,350 à \$2,195

Autres fourrures à prix d'été Labelle

- BLOUSONS • CARDIGANS • VESTES

Aussi vaste choix de PALETOTS DE FOURRURE POUR HOMMES

Les plus belles fourrures se trouvent chez Labelle

• Paiement facile • Plan budgétaire

LABELLE FOURRURE

• Mise de côté • Air climatisé

Jean Labelle, propriétaire

6570, rue Saint-Hubert, près Beaubien

276-3701

BEAUBIEN

Bagues aux doigts et clochettes aux pieds

Texte : Lily TASSO
Photos : Michel GRAVEL

"Bagues aux doigts et clochettes aux pieds.
La belle répand de la musique partout où elle va."

Cette comptine anglaise, traduite librement, s'applique particulièrement à la femme indienne, qui porte de gracieux bijoux de la tête aux chevilles, et même aux orteils!

Riche, elle les choisit en or, en perles ou en diamants; pauvre, elle se contente de l'argent. "C'est sa façon de jouir de sa fortune tout en transportant sa banque avec elle", explique Mme Sarala Sharma, qui nous fait les honneurs de sa prodigieuse collection personnelle de bijoux anciens, exposés au Pavillon de l'Inde.

Bijoux plébéiens mirifiques

Mme Sharma avoue une véritable passion pour les bijoux en argent, ceux des pauvres et des bohémiens qu'elle collectionne depuis l'âge de douze ans. Cette femme aristocratique et racée souligne combien son goût pour les parures plébéiennes rassurait son père qui craignait toujours qu'on ne kidnappât sa fille unique!

Lorsque ses bijoux se multiplient, l'Indienne réussit le tour de force d'éviter la surcharge, faisant preuve en cela d'imagination et de goût. Aux colliers, bracelets, boucles d'oreilles et broches dont raffolent les Occidentales, elle ajoute d'autres idées qui peuvent inspirer plus d'une élégante.

Plus original encore que le joyau retenant son chignon, est le pendentif pour le nez, populaire au sud de l'Inde. "Ma grand-mère, originaire pourtant de Karachi, l'actuelle capitale pakistanaise qui était alors au nord de l'Inde, a toujours porté au bout de son nez un rubis d'un pouce et demi, car le rouge est chez nous une couleur porte-bonheur", raconte Mme Sharma.

De la tête aux pieds

Au pays d'Indira Ghandi, les femmes du peuple passent autour de leurs hanches des ceintures en argent massif extrêmement ouvragées, qui ne sont pas seulement ornementales; elles aident à maintenir l'équilibre lorsqu'on porte un fardeau sur la tête.

Les femmes moins fortunées choisissent une demi-ceinture qu'elles laissent couler gracieusement sur la hanche, à la manière d'un collier.

Agrafée à la taille, rien de plus décoratif que cette cascade de clochettes suspendues à une dentelle d'argent: peut-on imaginer porte-clefs plus discret, car le bijou camoufle les clefs utilitaires.

Les Indiennes aiment entourer



Pramod, hôtesse au pavillon de l'Inde, dans sa toilette de mariée: un sari rouge de Bénarès, richement brodé d'or, accompagné des bijoux de circonstance.

leurs chevilles d'un anneau en argent travaillé ou d'une chaîne retenant des clochettes. Elles n'oublient pas leurs orteils qu'elles ornent de bagues, massives ou légères reliées par une chaîne à clochettes.

Sous d'heureux auspices

C'est le jour de leur mariage que les femmes arborent leurs plus beaux bijoux, serties des sept pierres précieuses traditionnelles. Ils nous sont présentés ici par Pramod, dont le prénom signifie Bonheur, une jeune hôtesse du Pavillon de l'Inde qui s'est mariée l'année dernière dans la plus pure tradition du Punjab.

Sur le front, on remarque le "tika" de perles dont la partie centrale suit la raie des cheveux jusqu'en arrière et retient le "kundan" ou pendentif de rubis et de diamants.

Le "nath" ou ornement nasal est un anneau enrichi de pierres précieuses et de perles, relié par une chaîne à la boucle d'oreille. En temps ordinaire, Pramod préfère le "koka", formé d'un seul diamant, qu'elle visse à son nez.

Ses "junkah" ou boucles d'oreilles traditionnelles, ainsi que son collier, sont serties de perles et de rubis. Au poignet, elle porte le "karha" ou bracelet de circonstance.

Après le mariage, on voit apparaître sur le front de l'Indienne le "bindi" ou point rouge, de même que le "sindor", rouge également, dont le mari fardé la raie des cheveux de sa femme pour revendiquer sa possession.

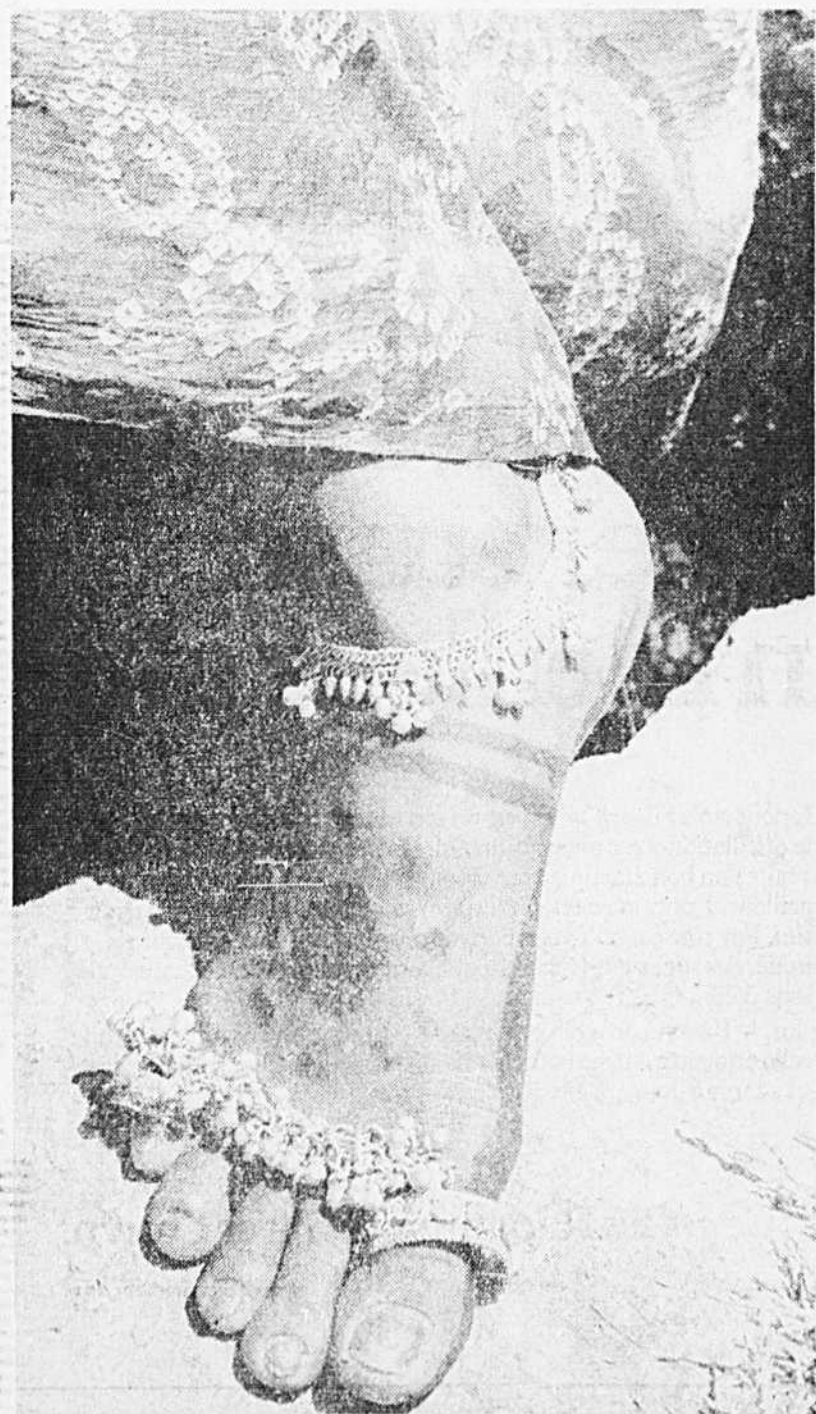
Ces signes d'appartenance ont, en Inde, presque autant d'importance pour la femme que ses merveilleux bijoux.



Shalini, une jeune hôtesse du pavillon, porte un "hasli" en argent massif ouvragé, provenant du centre de l'Inde.



Rashmi porte un costume et des bijoux du Rajasthan: lourd collier incrusté de miroirs et orné de clochettes, bracelet et bague, sans oublier la demi-ceinture qui se déploie sur la hanche.



Bracelet à la cheville, bagues aux orteils et clochettes partout.



La fille de Mme Sharma, Rashmi, présente des bijoux moghols où les perles se marient gracieusement à l'or et à l'émail.

Ceinture en argent ornée de médaillons ronds et rectangulaires et médaillon bohémien, du centre de l'Inde, gravé d'un cavalier à cheval.



vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR seront avides de justice, d'ordre, de beauté, d'autorité idéale. Ils seront bien inspirés, portés par une force irrésistible partout où il existera des conformismes à dénoncer, des faussaires à mettre en accusation. Ils seront doués pour la recherche.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Une aventure commencée il y a peu de temps pourrait prendre la tournure d'une vraie liaison. Vous tomberez éperdument amoureux. Vous ferez également une très forte impression sur votre partenaire.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Ce n'est pas en empruntant à droite et à gauche que vous équilibrerez votre budget. Vous n'aurez pas de difficulté dans votre travail, mais vous pourriez vous débrouiller pour obtenir un poste à l'étranger qui serait mieux rémunéré.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Vous êtes le seul responsable de vos difficultés financières. Vous ne vous en souciez guère: vous avez décidé une fois pour toutes que l'argent ça se trouve et vous en trouvez. Mais attention une mauvaise surprise vous attend.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Vous serez charmé par une

personne qui aura des goûts très différents des vôtres. Oubliez tout ce qui vous sépare. Les astres dans votre signe vous rendent colériques et encore plus possessifs.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Les astres dans votre signe vous rendront dynamique et entreprenant. Mais vous aurez de nombreuses difficultés à surmonter et vous n'aurez pas toujours la patience nécessaire.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Mettez bien au point avec vos associés les problèmes relatifs aux fonds gérés en commun. Agissez avec ordre et méthode. Etudiez une situation sous tous ses angles afin de déterminer la direction à suivre.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Votre partenaire vous épaulera, et vous aide à réaliser vos ambitions les plus chères. Les voyages sont favorisés. Attachez-vous à consolider votre position dans le domaine professionnel, mais n'employez pas de moyens illégaux.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Montrez-vous tolérant, et ne jugez pas votre entourage avec trop de sévérité. Expansion matérielle en vue. Grâce aux astres, vous prendrez des initiatives judicieuses qui vous feront avancer dans votre travail.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

En ce qui a trait à vos re-

lations sociales, vous reverrez de nombreux amis, et vous vous détendrez en leur compagnie. Prenez contact avec des organismes officiels et des personnages influents, susceptibles de vous être utiles.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Vous ferez l'objet d'offres

séduisantes, mais soyez prudent: ne vous écartez pas du cadre de vos compétences. Vous avez besoin de prendre du recul. Pourquoi ne pas faire une courte retraite afin de méditer?

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Vous saurez régler vos affaires personnelles selon les conditions les plus avantageuses, mais ne cherchez pas à

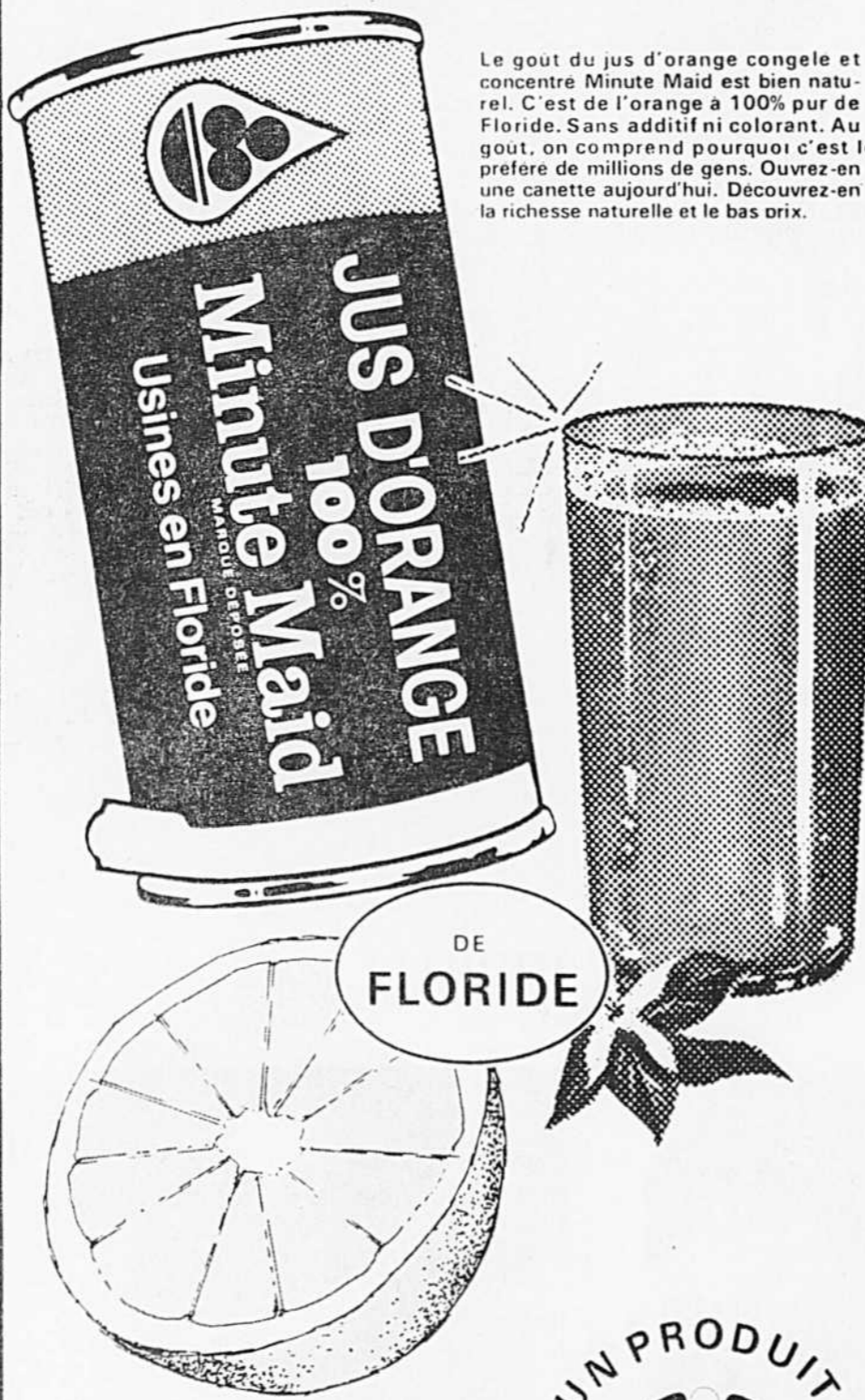
jouer la difficulté à tout prix. Faites valoir vos projets de création.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

En amour, montrez-vous dynamique et entreprenant. Ne craignez pas de faire des avances. Des changements sont imminents, aussi auriez-vous intérêt à adopter une attitude d'observateur.

À QUELQUES GENTS LE VERRE!

Renfermant la vitamine C naturelle



Le goût du jus d'orange congelé et concentré Minute Maid est bien naturel. C'est de l'orange à 100% pur de Floride. Sans additif ni colorant. Au goût, on comprend pourquoi c'est le préféré de millions de gens. Ouvrez-en une canette aujourd'hui. Découvrez-en la richesse naturelle et le bas prix.

JUS D'ORANGE 100%

OFFERT AUX ÉPICERIES SUIVANTES:

- | | | | |
|-----------|---------------|------------------|-----------|
| A & P | MARCHÉ UNION | L'ÉQUIPE | PROVIGAIN |
| DIONNE | STEINBERG'S | SPANNA | PROVIBEC |
| DOMINION | A.V.A. | MÉTRO | PROVIPOP |
| RICHELIEU | FOUR BROTHERS | VINCENT & FRÈRES | |
| SELECT | MAYRAND | WARSHAW | |

Le Ranchman's Silver Crown est distillé trois fois.



C'est notre meilleure façon de réussir un meilleur gin.

Le Ranchman's Silver Crown est un gin exceptionnellement sec. Sa triple distillation y est pour beaucoup. Pensez-y un peu. Si avec un gin vous faites un bon martini, avec un gin distillé deux fois vous en ferez un meilleur. Donc, avec un gin distillé trois fois, vous aurez le parfait martini. Par conséquent, vous pouvez réussir aussi de sensationnels gin-tonic, des super-gin-fizz, ainsi que tout un choix d'excellentes boissons d'été.

De plus, le Ranchman's Silver Crown s'est refait une beauté, avec une nouvelle étiquette et une bouteille flambant neuve. On ne fait pas les choses à moitié pour un gin distillé trois fois.

Gin Ranchman's Silver Crown.

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA

NOUVEAUX TAUX AUGMENTÉS

Cet etc. mettez à profit votre compétence en effectuant des travaux temporaires de bureaux. Nous avons divers travaux offerts à vous toutes, lors même que vous n'avez pas travaillé depuis un certain temps. Téléphoquez-nous des aujourd'hui



3 PL. VILLE MARIE — 861-3541
110 CROMAZIE — 304-9850
821 E. SHERBROOKE — 254-6003
188 HYMUS STE. CLAIRE
697-5190
LAKESHORE DORVAL
636-1758

office overload

Plaza Côte-des-Neiges

VENTE SUR LE TROTTOIR
18, 19, 20 JUILLET

VOYEZ LE **LIMBO** sous les flammes

petites annonces
en commandant votre annonce, veus n'avez qu'à donner votre numéro de carte **CHARGEX**

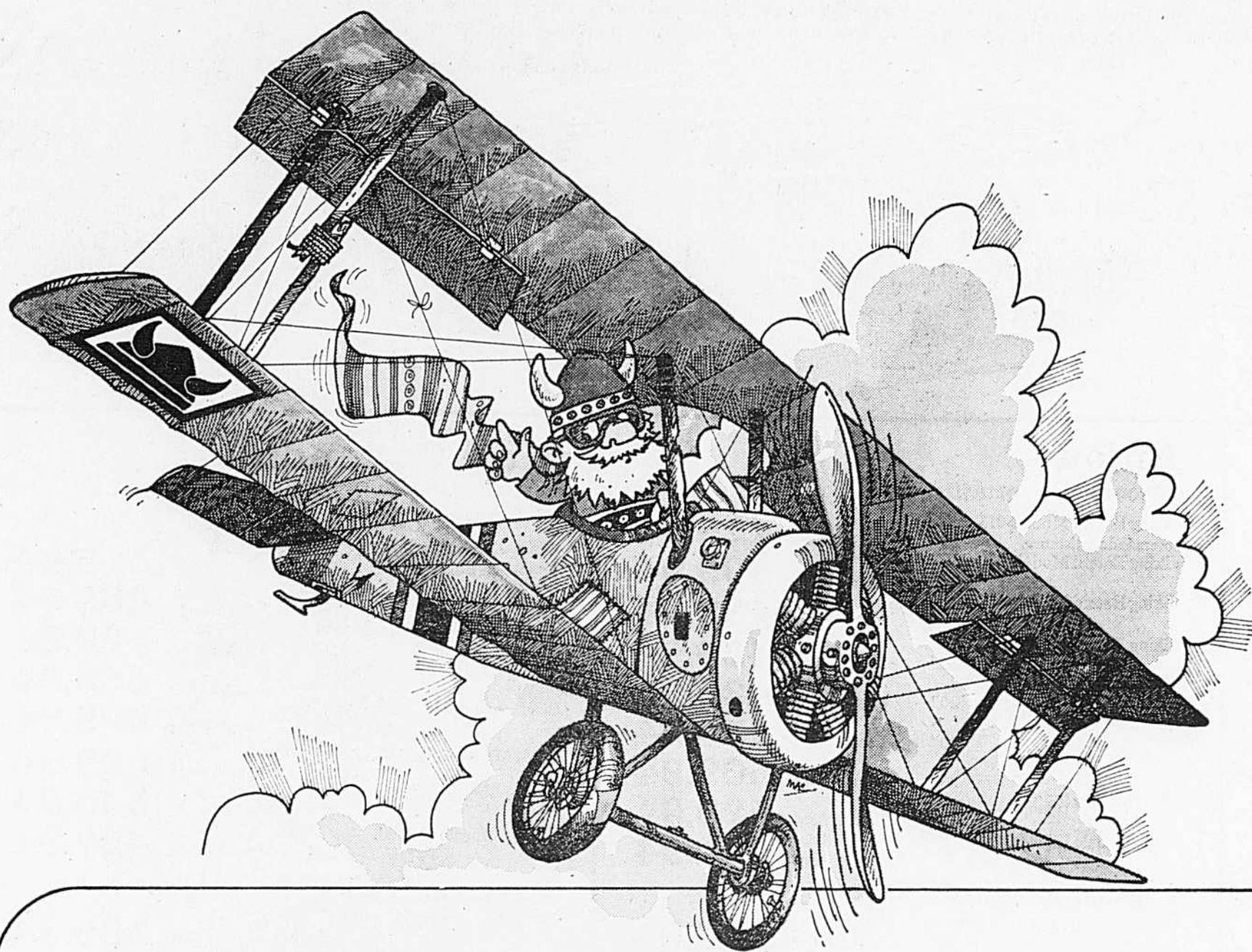


Ensemble 4 pièces "Custom" monnaie olympique

Série I Série "Official Custom" Série II
L'accueil enthousiaste que la première série de pièces olympiques a reçu prouve que cette monnaie intéresse les collectionneurs et ceux qui pensent au placement qu'elle représente. L'ensemble "Custom" comprend quatre pièces en argent 92,5%, encadrées dans du plastique transparent et présentées dans un écrin élégant. \$55

Placez vos commandes en composant 842-3241, poste 321. Le compte du client ne sera débité qu'au moment de la livraison. Simpsons en ville, Fairview, Arjou et au Carrefour Laval.





C'EST NOTRE GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT DE 15-ième ANNIVERSAIRE!

Plus de \$1.5 million de marchandises offertes
à des rabais de 10% à 30%

Venez visiter notre grande vente d'écoulement de 15-ième anniversaire et constatez les réductions très substantielles sur nos importations danoises. Voici l'occasion unique de faire des économies, tout en profitant du beau choix de pièces de qualité façonnées de teck, de bois de rose, de pin, de chêne ainsi que de meubles peints. Plus d'un million et demi de dollars de ces superbes importations sont maintenant en vente à nos trois succursales, au centre d'achats Fairview, à la Place Ville-Marie et à notre salle de montre de la Côte de Liesse.

Pour cette vente spéciale seulement:

Toute vente est finale. Pas d'entreposage. Livraison, minimum 8 jours. Les quantités limitées de tout article sujettes à vente antérieure.



**LA MAISON
DANOISE
THE DANISH
HOUSE**

9501 CÔTE DE LIESSE, DORVAL 631-3591
CENTRE D'ACHAT FAIRVIEW, POINTE CLAIRE 697-1899
1, PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL 861-3734

SPECIAL D'ANNIVERSAIRE

Soyez gagnant de 2 billets pour la Scandinavie via les lignes aériennes scandinaves et envollez-vous avec SAS pour 17 jours inoubliables. Il y aura en plus 14 autres prix tirés le 31 août prochain. Vous n'avez qu'à inscrire vos nom et adresse, et déposer dans la boîte installée à cette fin à chacun de nos trois magasins. Aucun achat n'est requis.

**Quelques ensembles
de notre grande sélection:**

- Ensembles divans en cuir de buffle
- Tables à café de teck et céramique
- Tables à diner extensibles
- Ensembles à coucher de pin
- Chaises à diner de couleurs vives
- Chaises à diner rembourrées cuir
- Ensembles à coucher de bois de rose
- Chaises de cuir à haut dos
- Pupitres façonnés de teck
- Tapis danois Rya de toute grandeur
- Lampes danoises
- Tables à diner de chêne
- Buffets de bois à portes vitrées
- Etagères murales de teck
- Tables de service à thé
- Chaises à dos surbaissé
- Ensembles divans de teck rembourrés
- Tabourets de bar intéressants
- Tapis muraux de pure laine
- Ensembles à diner de pin
- Bars de bois de rose
- Credenzas de teck
- Armoires buffets de bois de rose

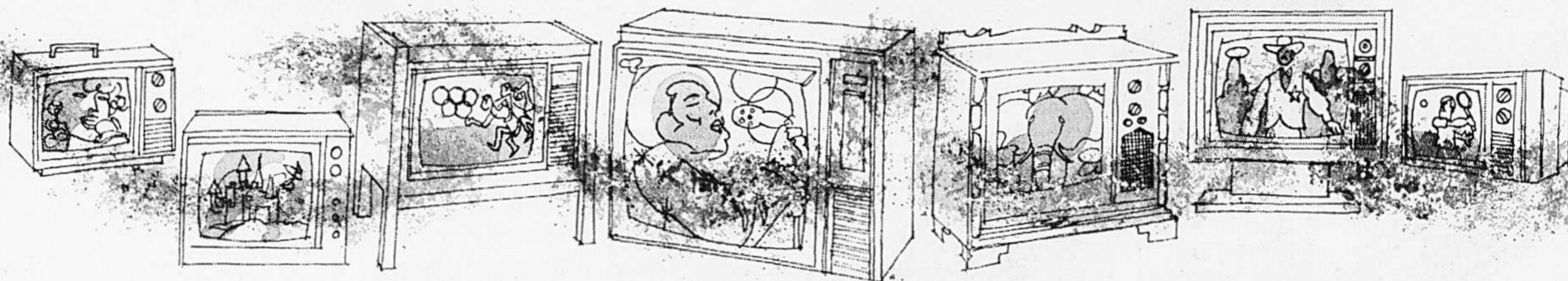
Solde géant de télécouleurs

Modèles de démonstration ou échantillons

Voici l'occasion de vous procurer un deuxième téléviseur. Choix d'appareils meubles ou portatifs couleur. Certains modèles sont légèrement égratignés. Tous ont leur garantie intacte, qui comprend un an de garantie pour la main-d'oeuvre. Rayon 460.

Quantités limitées

Achat en personne seulement.



Centre-ville au cinquième étage

Télécouleurs portatifs

Viking Eaton. Modèle 683-20CR. Commande à distance. 20"	2 seulement	519.94
Viking Eaton. Modèle 693-20C. 20"	2 seulement	439.94
Viking Eaton. Modèle 770-20C. 20"	1 seulement	399.94
Viking Eaton. Modèle 611-20CR. Commande à distance. 20"	4 seulement	429.94
Viking Eaton. Modèle 684-20C. Base assortie. 20"	2 seulement	529.94
Viking Eaton. Modèle 682-20C. 20"	2 seulement	489.94
Viking Eaton. Modèle 685-20C. 20"	1 seulement	439.94
Viking Eaton. Modèle 634-20C. 20"	1 seulement	429.94
Electrohome. Modèle Kenton. 20"	3 seulement	499.94
Electrohome. Modèle C-11-335. 20"	1 seulement	419.94
RCA. Modèle CTE-555. 20"	1 seulement	509.94
RCA. Modèle CTD-515. 20"	1 seulement	419.94
RCA. Modèle CTG-571. 20"	1 seulement	569.94
RCA. Modèle CTE-557. 20"	1 seulement	529.94
RCA. Modèle CTE-554. 20"	1 seulement	459.94
Zenith. Modèle T-2839. 26"	5 seulement	548.94
Zenith. Modèle T-2837. 20"	1 seulement	449.94
Zenith. Modèle T-2836. 20"	1 seulement	431.94

Télécouleurs meubles

Viking Eaton. Modèle 679-26C. 26"	1 seulement	529.94
Viking Eaton. Modèle 757-26C. 26"	1 seulement	579.94
Viking Eaton. Modèle 728-26C. 26"	3 seulement	539.94
Viking Eaton. Modèle 636-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 676-26C. 26"	2 seulement	589.94
Viking Eaton. Modèle 617-26C. 26"	1 seulement	489.94
Viking Eaton. Modèle 669-26C. 26"	2 seulement	659.94
Viking Eaton. Modèle 723-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 618-26C. 26"	1 seulement	669.94
Viking Eaton. Modèle 514-26C. 26"	2 seulement	449.94
Viking Eaton. Modèle 612-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 521-26C. 26"	1 seulement	439.94
Viking Eaton. Modèle 637-26C. 26"	1 seulement	509.94
Viking Eaton. Modèle 761-26C. 26"	1 seulement	649.94
Viking Eaton. Modèle 709-26C. 26"	1 seulement	489.94
Electrohome. Modèle Claridge. 26"	1 seulement	789.94
Electrohome. Modèle Armada. 26"	1 seulement	839.94
Electrohome. Modèle Saratoga. 26"	1 seulement	819.94
Electrohome. Modèle Ashton. 26"	1 seulement	679.94
Electrohome. Modèle Monticello. 26"	1 seulement	789.94
Electrohome. Modèle Brunswick. 26"	1 seulement	529.94
Electrohome. Modèle San Diego. 26"	1 seulement	849.94
RCA. Modèle CCE-980. 26"	1 seulement	599.94
RCA. Modèle CCE-999. 26"	1 seulement	699.94
Zenith. Modèle T-2867. 26"	1 seulement	649.94

Anjou

Télécouleurs portatifs

Viking Eaton. Modèle 611-20CR. Commande à distance. 20"	7 seulement	429.94
Viking Eaton. Modèle 630-20C. 20"	1 seulement	409.94
Viking Eaton. Modèle 682-20C. 20"	1 seulement	489.94
Viking Eaton. Modèle 634-20. 20"	1 seulement	429.94
Viking Eaton. Modèle 608-20. 20"	3 seulement	439.94
RCA. Modèle CTE-554. 20"	1 seulement	459.94
RCA. Modèle CTE-555. 20"	1 seulement	509.94
RCA. Modèle ES 396. 17"	1 seulement	529.94
RCA. Modèle CTE-551. 20"	1 seulement	461.94

Télécouleurs meubles

Viking Eaton. Modèle 616-26C. 26"	2 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 617-26C. 26"	1 seulement	489.94
Viking Eaton. Modèle 723-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 725-26C. 26"	1 seulement	529.94
Viking Eaton. Modèle 723-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 612-26C. 26"	1 seulement	679.94
Viking Eaton. Modèle 757-26C. 26"	3 seulement	579.94
Electrohome. Modèle Ashton. 26"	4 seulement	679.94
Electrohome. Modèle Armada. 26"	3 seulement	839.94
Electrohome. Modèle Brunswick. 26"	1 seulement	529.94
RCA. Modèle 944. 26"	1 seulement	489.94
RCA. Modèle 955. 26"	1 seulement	509.94
Zenith. Modèle T-2862. 26"	1 seulement	629.94

Pointe-Claire

Télécouleurs portatifs

Viking Eaton. Modèle 684-20C. 20"	1 seulement	529.94
Viking Eaton. Modèle 693-20C. 20"	1 seulement	439.94
Viking Eaton. Modèle 682-20C. 20"	1 seulement	489.94
Viking Eaton. Modèle 634-20C. 20"	1 seulement	429.94
Electrohome. Modèle Kenton. 20"	1 seulement	499.94
RCA. Modèle CPE-201. 15"	1 seulement	339.94
RCA. Modèle CTE-555. 20"	1 seulement	509.94
RCA. Modèle CTE-557. 20"	1 seulement	539.94
RCA. Modèle CTE-556. 20"	1 seulement	539.94
Zenith. Modèle T-2839. 20"	1 seulement	548.94
Zenith. Modèle T-2838. 20"	1 seulement	449.94

Télécouleurs meubles

Viking Eaton. Modèle 679-26C. 26"	1 seulement	529.94
Viking Eaton. Modèle 676-26C. 26"	1 seulement	589.94
Viking Eaton. Modèle 615-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 671-26CR. Commande à distance. 26"	1 seulement	739.94
Viking Eaton. Modèle 669-26C. 26"	1 seulement	659.94
Viking Eaton. Modèle 636-26C. 26"	1 seulement	479.94
Electrohome. Modèle Armada. 26"	1 seulement	839.94
Electrohome. Modèle Ashton. 26"	1 seulement	679.94
Electrohome. Modèle Tampico. 26"	1 seulement	579.94
Electrohome. Modèle Claridge. 26"	1 seulement	789.94
Electrohome. Modèle Castille. 26"	1 seulement	739.94
Zenith. Modèle T-2857. 26"	2 seulement	699.94

Mail Cavendish

(quartier Côte-St-Luc)

Télécouleurs portatifs

Viking Eaton. Modèle 683-20CR. Commande à distance. 20"	1 seulement	519.94
Viking Eaton. Modèle 682-20C. 20"	2 seulement	489.94
Viking Eaton. Modèle 684-20C. 20"	1 seulement	529.94
Viking Eaton. Modèle 634-20. 20"	1 seulement	429.94
Electrohome. Modèle Kenton. 20"	1 seulement	499.94
RCA. Modèle CTE-555. 20"	1 seulement	509.94
Zenith. Modèle T-2839. 20"	6 seulement	548.94
Zenith. Modèle T-2828. 20"	1 seulement	427.94

Télécouleurs meubles

Viking Eaton. Modèle 635-26C. 26"	1 seulement	589.94
Viking Eaton. Modèle 671-26CR. Commande à distance. 26"	2 seulement	739.94
Viking Eaton. Modèle 614-26C. 26"	2 seulement	538.94
Viking Eaton. Modèle 617-26C. 26"	3 seulement	489.94
Viking Eaton. Modèle 615-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 618-26C. 26"	1 seulement	669.94
Electrohome. Modèle Armada. 26"	1 seulement	839.94

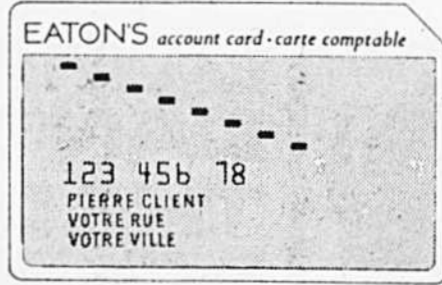
Carrefour Laval

Télécouleurs portatifs

Viking Eaton. Modèle 683-20CR. Commande à distance. 20"	1 seulement	519.94
Viking Eaton. Modèle 770-20C. 20"	1 seulement	399.94
Viking Eaton. Modèle 682-20C. 20"	1 seulement	489.94
Electrohome. Modèle Kenton. 20"	1 seulement	499.94
RCA. Modèle CTE-554. 20"	1 seulement	459.94
RCA. Modèle CTE-555. 20"	1 seulement	509.94
RCA. Modèle CTD-515. 20"	1 seulement	419.94
RCA. Modèle CTE-440. 20"	1 seulement	349.94
Zenith. Modèle T-2839. 20"	5 seulement	548.94
Zenith. Modèle T-2838. 20"	1 seulement	449.94

Télécouleurs meubles

Viking Eaton. Modèle 615-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 635-26C. 26"	2 seulement	589.94
Viking Eaton. Modèle 669-26C. 26"	1 seulement	659.94
Viking Eaton. Modèle 636-26C. 26"	1 seulement	479.94
Viking Eaton. Modèle 619-26C. 26"	1 seulement	679.94
Electrohome. Modèle Armada. 26"	1 seulement	839.94
Electrohome. Modèle Ashton. 26"	1 seulement	679.94
Electrohome. Modèle Brunswick. 26"	1 seulement	529.94
RCA. Modèle CCE-983. 26"	1 seulement	599.94
Zenith. Modèle T-2862. 26"	1 seulement	629.94
Zenith. Modèle T-2867. 26"	1 seulement	649.94



La carte comptable Eaton
Une façon moderne de magasiner.

MONTRÉAL: 677, rue Ste-Catherine ouest. **POINTE-CLAIRE:** Centre commercial Fairview. **ANJOU:** Les Galeries d'Anjou. **MAIL CAVENDISH:** Boul. Cavendish, quartier Côte-St-Luc. **CARREFOUR LAVAL:** Sortie 7 de l'autoroute, Laval. **MAGASIN-ENTREPÔT:** 4505 Hickmore. **LANGELIER:** (Centre d'aubaines) Centre commercial Langelier. **LASALLE:** (Centre d'aubaines) Centre commercial Pont-Mercier. **MAISONNEUVE:** (Centre d'aubaines) Centre commercial Maisonneuve. **HEURES D'OUVERTURE EATON:** Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00. Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00. Samedi de 9h00 à 17h00. **LA CARTE-COMPTABLE EATON:** Une façon moderne de magasiner. Le standard téléphonique ouvre à 8h30. 642-9211.

EATON